



**Rapport sur
la gestion de la banque
Exercice 2024**

SOMMAIRE

PROFIL DE LA BIAT	5
1. ENVIRONNEMENT ÉCONOMIQUE, BANCAIRE ET FINANCIER	7
1.1 Environnement économique	9
1.2 Environnement bancaire et financier	12
2. ACTIVITES ET RESULTATS DE LA BANQUE.....	15
2.1 Vision et Stratégie de la Banque.....	17
2.2 Faits marquants de la Banque	19
2.3 Activités de la Banque en 2024.....	21
2.4 Résultats de la Banque en 2024	23
2.5 Evolution de la Banque et ses performances au cours des dernières années	26
2.6 Notation de la BIAT (Notation sollicitée par la banque)	31
2.7 Evolution prévisionnelle et perspectives d'avenir	31
3. GROUPE BIAT ET PARTICIPATIONS.....	33
3.1 Groupe BIAT	35
3.2 Résultats du groupe BIAT	42
3.3 Evolution du portefeuille participations	43
4. ACTIONNARIAT	45
4.1 Renseignements relatifs à la répartition du capital et des droits de vote	47
4.2 Conditions d'accès à l'Assemblée Générale	48
5. GOUVERNANCE	49
5.1 Présentation des instances de Gouvernance de la Banque	53
5.2 Les Comités spécialisés issus du Conseil d'Administration.....	70
5.3 Direction Générale.....	76
5.4 Les instances de la Direction Générale	77
5.5 Structure de l'actionnariat et droits de vote au 31/12/2024.....	78
5.6 Commissaires aux comptes.....	79
5.7 Obligations et engagements de la banque envers les dirigeants.....	80
6. L'ACTION BIAT EN BOURSE.....	81
6.1 Evolution du cours de l'action BIAT en 2024.....	83
6.2 Actions de communication financières effectuées	84
7. AFFECTATION DES RESULTATS.....	85
7.1 Dispositions statutaires concernant l'affectation des résultats.....	87
8. CONTRÔLE DES COMPTES.....	89
8.1 Activité du Comité Permanent d'Audit Interne concernant le contrôle des comptes	91

9. BILAN SOCIAL	93
9.1 Indicateurs RH	95
9.2 Centre de Développement des Compétences (CDC).....	98
10. ELEMENTS SUR LE CONTROLE INTERNE.....	99
10.1 Environnement du Contrôle Interne	101
10.2 Gestion des risques	103
11. PÔLE BANQUE DE DÉTAIL.....	109
11. Pôle Banque de détail	111
12. RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE.....	117
13. ETATS FINANCIERS INDIVIDUELS AU 31/12/2023.....	123
13.1 Rapport Général et spécial des commissaires aux comptes sur l'Exercice clos le 31 décembre 2024....	125
13.2 Etats financiers individuels au 31 Décembre 2024.....	157
14. ETATS FINANCIERS CONSOLIDES AU 31/12/2024	217
14.1 Rapport des commissaires aux comptes sur les Etats financiers consolidés de l'Exercice clos au 31 décembre 2024	219
14.2 Etats financiers consolidés au 31 Décembre 2024	225

I - PROFIL DE LA BIAT

Au terme de 48 ans d'existence, la Banque Internationale Arabe de Tunisie (BIAT), lancée en 1976 avec des moyens humains et matériels modestes, est devenue l'une des plus importantes institutions financières en Afrique du Nord et un acteur de référence en Tunisie.

Avec 2415 collaborateurs en 2024, la BIAT compte plus de 900 mille clients et un réseau de correspondants internationaux de près de 1500 banques. Elle dispose d'un réseau des plus denses en Tunisie avec 205 agences réparties sur l'ensemble du pays, d'une représentation à Tripoli -Libye.

Elle compte également, une filiale BIAT France, sous le statut d'agent de paiement avec une agence à Paris.

Banque universelle offrant une gamme complète de service à tout type de clientèle Particuliers, Tunisiens Résidents à l'Etranger, Professionnels, Petites et Moyennes Entreprises, Grandes Entreprises et Institutionnels, la BIAT constitue aujourd'hui un groupe financier diversifié dans les domaines de l'assurance, de la gestion d'actifs, du capital- investissement, de l'intermédiation boursière et du Conseil à l'international.

Appuyant son développement sur la proximité et l'engagement sociétal, elle met son expertise au profit de ses clients, de ses partenaires et de l'économie du pays.



**ENVIRONNEMENT
ÉCONOMIQUE,
BANCAIRE
ET FINANCIER**

1.1 Environnement économique

Au niveau international

A l'échelle mondiale, la **croissance économique** s'est quasiment stabilisée en affichant un léger retrait en passant ainsi de 3,3% en 2023 à 3,2% en 2024.

Croissance annuelle, en %

PIB réel	2023	2024 (*)	2025 (**)
Zone Euro	0,4	0,8	1,2
Royaume-Uni	0,3	1,1	1,5
Etats-Unis	2,9	2,8	2,2
Chine	5,2	4,8	4,5
Japon	1,7	0,3	1,1

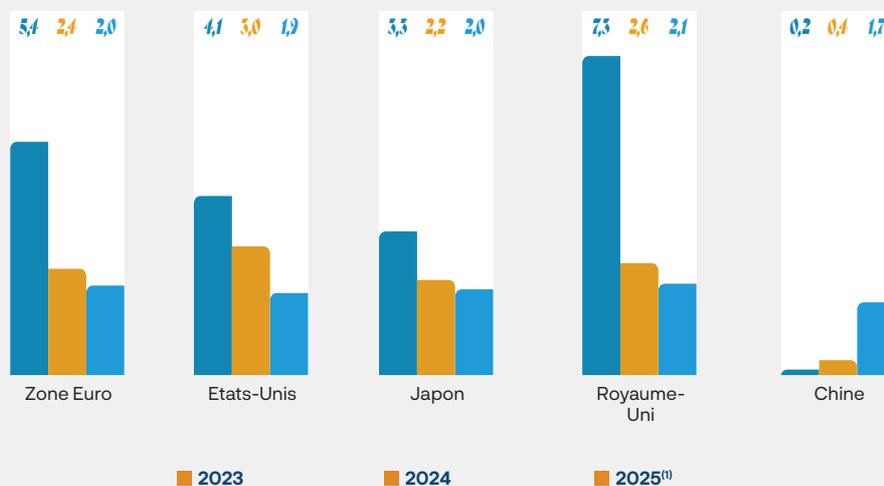
Source, Données FMI, octobre 2024

(*) Atterrissage
(**) Projections

Toutefois, et selon le FMI, **cette continuité apparente** masque des différences notables : la révision à la hausse des prévisions pour les États-Unis a compensé l'abaissement de celles des autres pays avancés, en particulier les plus grands pays européens. Dans les pays émergents et les pays en développement, les perturbations de la production et du transport des produits de base (du pétrole, en particulier), les conflits, les troubles sociaux et des phénomènes météorologiques extrêmes ont

entraîné des révisions à la baisse de la croissance pour l'Afrique subsaharienne et la région Moyen-Orient et Asie centrale. Cette baisse été compensée par les révisions à la hausse pour les pays émergents d'Asie, où la croissance a été renforcée par la forte augmentation de la demande de semi-conducteurs et de composants électroniques, alimentée par d'importants investissements dans l'intelligence artificielle.

Inflation Moyenne, en %



⁽¹⁾ projection FMI

L'inflation globale au niveau mondial devrait passer d'une moyenne annuelle de 6,7 % en 2023 à 5,8 % en 2024, puis à 4,3 % en 2025, grâce aux effets induits

du cycle de resserrement de la politique monétaire (enclenché en 2022 jusqu'au premier semestre 2024) et à la baisse relative des prix des produits de base.

Prix des matières premières

	Moyenne 2023 (A)	Moyenne 2024 (B)	Variation (A/B)
Pétrole brut Brent \$US/bbl	80,8	78,7	-2,8%
Indice du gaz naturel (2010=100)	102,9	87,4	-15%
Phosphate brut \$US/TM	323,8	321,7	-0,7%
Phosphate DAP \$US/TM	550	563,7	+2,5%
Phosphate TSP \$US/TM	480,2	474,6	-1,2%
Minerai de fer \$US/dmtu	120,6	109,4	-9,3%
Indice des prix des métaux de base (dont Aluminium, cuivre, minerai de fer, plomb, uranium et zinc), (2016=100)	109	114,1	+4,7%
Huile d'olive \$US/TM (*)	7 709,6	9 137,7	+18,5%
Blé tendre \$US/TM	257,7	229	-11%
Blé dur \$US/TM	340,4	268,7	-21%

Sources : Données Banque Mondiale et FMI, Calcul Equipe Prospective, Veille et Recherche Economique

(*) moyenne 11 mois

Au niveau national

En Tunisie, le taux de croissance s'inscrirait en amélioration passant d'une stagnation (0%) en 2023 à 1,35% en 2024. Cette amélioration résulte d'un rebond technique de la valeur ajoutée du secteur de l'agriculture et de la pêche et d'une contribution positive du secteur des services.

Au niveau sectoriel, la VA (valeur ajoutée) du secteur de l'agriculture et de la pêche a évolué de +8.3% (en GA) soit une contribution à hauteur de la moitié au niveau du taux de croissance global, bénéficiant de l'impact positif de l'amélioration des conditions climatiques sur la production, notamment celle des céréales et des olives.

Le secteur des services marchands a enregistré une croissance de 1.85% tirée notamment par la VA de l'hôtellerie et la restauration (+6.8%).

Finalement, c'est le secteur industriel qui affiche une contre-performance hormis l'évolution positive relativement modeste de la VA afférente à l'extraction des produits miniers (+3.3%).

Ainsi, la VA de l'extraction du pétrole et du gaz naturel est en nette baisse (-18%) par rapport à 2023. C'est la 3ème diminution consécutive depuis 2021, soit une baisse cumulée de 30%.

Quant à la VA des industries manufacturières, elle a été en retrait limité à 0.5%, d'où une contribution quasi-nulle (-0.1%) au taux de croissance global du PIB.

Quant à l'indice des prix à la consommation, le taux d'inflation moyen a atteint 7% en 2024 versus 9,3% en 2023. Le taux d'inflation a emprunté une tendance baissière depuis juillet 2024.

Cette baisse est expliquée, d'une part par la diminution relative des prix des matières premières et

de l'énergie à l'échelle internationale, et d'autre part par la poursuite de la politique monétaire restrictive de la BCT qui a maintenu son taux directeur à 8% tout au long de l'année 2024.

Concernant le marché de l'emploi, le taux de chômage a emprunté une tendance légèrement baissière passant de 16,4% au 4^{ème} trimestre 2023 à 16% au 3^{ème} trimestre 2024.

Chiffres clés	2022	2023	2024
Croissance du PIB (en %, Sur la base des volumes exprimés aux prix constants de 2015)	2,7	0	1,5
Taux d'inflation moyen (en %)	8,3	9,3	7
Paiements courants (en % du PIB)	-8,8	-2,2	-1,7
Solde budgétaire (en % du PIB)	-7,9	-7,4	-6,3
Evolution des exportations de biens (en %)	+23,4	+7,9	0
Evolution des importations de biens (en %)	+31,7	-4,4	2,3
Avoirs en devises (en jours d'importations au 31/12)	100	119	121
Recettes touristiques (en MD)	5 420	6 920	7 495
Variation	+83%	+27,7%	+8,3%
Taux d'investissement (en % du PIB)	16,3	15,5	15,7*
Epargne nationale (en % du RNDB)	8,1	5,4	4,6
Concours à l'économie (en MD)	112 255	115 323	119 181
Variation	+7,8%	+2,5%	+3,6%
Masse monétaire M3 (en MD)	110 504	120 398	132 939
Variation	+9,1%	+9%	+10,4%

^(*) projections BCT

1.2 Environnement bancaire et financier

L'évolution de l'activité des dix premières banques de la plan s'est caractérisée au courant de l'année 2024 par une poursuite de la dynamique de la collecte des dépôts, une quasi-stagnation des crédits et une contraction des besoins des banques en liquidité.

• Les dépôts de la clientèle

Les dépôts de la clientèle se sont établis à 97.229MD au 31 décembre 2024, enregistrant une progression de 9,1%.

Cette progression a concerné essentiellement les dépôts à vue avec une évolution de 10,0%, les dépôts d'épargne avec une évolution de 9,7% et à un degré moindre les dépôts à terme avec une augmentation de 7,3%.

La part des dépôts faiblement rémunérés (Dépôts à vue) dans le total des dépôts, a été ainsi accrue de 30 pb par rapport à l'année 2023.

• Les crédits net à la clientèle

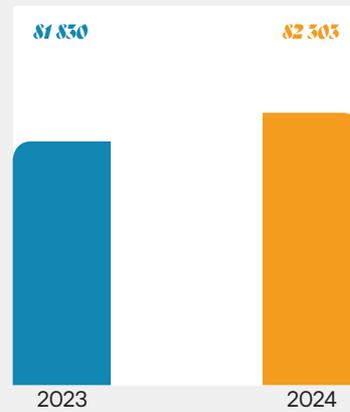
Les crédits nets à la clientèle au niveau du système bancaire ont totalisé 82.303MD au terme de l'année 2024, enregistrant une quasi-stagnation de 0,6%.

Evolution des dépôts de la clientèle (en MD)



Source : Panel des dix premières banques sur la base des indicateurs d'activité 2024

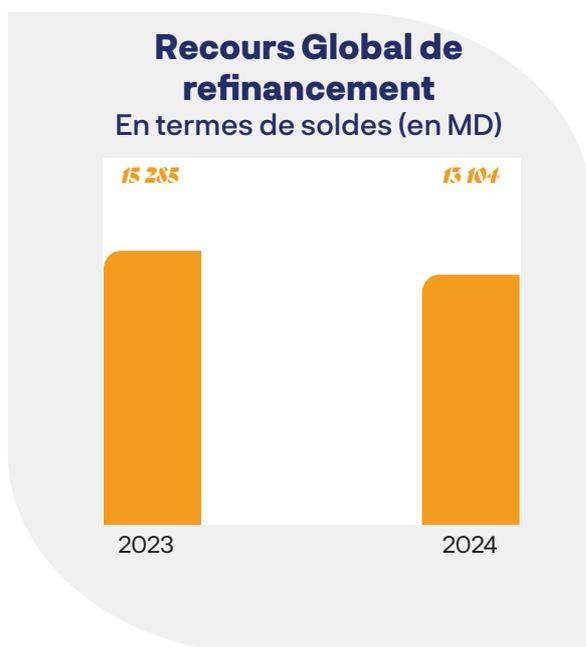
Evolution des crédits à la clientèle (en MD)



Source : Panel des dix premières banques sur la base des indicateurs d'activité 2024

• **Recours Global de Refinancement**

L'exercice 2024 s'est soldé par un recours global de refinancement de 13,104 MD contre 15,285MD observé au terme de l'exercice écoulé.



Marché boursier¹

L'indice phare de la bourse, le Tunindex, clôture pour sa quatrième année successive sur une hausse de +13,75% contre +7,9% en 2023 après avoir connu un parcours boursier en dent de scie.

En ce qui concerne les indices sectoriels, tous les indices ont enregistré des rendements annuels positifs à des taux compris entre 36,17% (indice des services financiers) et 4,19% (indices de distribution et des services aux consommateurs).

Taux du marché monétaire

Le taux moyen du marché monétaire (TMM) a connu une stagnation en 2024, il s'est ainsi soldé à 7,99% en décembre 2024, contre 7,99% en décembre 2023, et 7,26% en décembre 2022.

¹Source : BVMT

2 — ACTIVITES ET RESULTATS DE LA BANQUE

— 2.1 Vision et Stratégie de la Banque

La BIAT consolide son développement pour faire face à de nouveaux enjeux. Une vision s'inscrivant dans la continuité du dernier plan stratégique a été mise en place. Elle s'articule autour des points suivants :

Vision de la Banque

1 Un groupe financier solide reconnu pour son professionnalisme et sa bonne gouvernance

2 Une banque de référence sur ses marchés capable de s'adapter et de répondre aux besoins spécifiques de chacun de ses clients et de les accompagner dans la durée

3 Une banque citoyenne et responsable qui s'implique activement dans le développement d'une économie durable du pays

À travers cette vision stratégique, la Banque se positionne comme un acteur de référence, conjuguant innovation, résilience et engagement. En plaçant la transformation digitale, la gouvernance data-driven et l'excellence opérationnelle au cœur de son développement, elle renforce sa capacité à répondre aux défis du secteur et à anticiper les évolutions du marché. Cette approche intégrée lui permet de consolider son leadership et d'offrir à ses clients une meilleure expérience bancaire.

Une dynamique d'amélioration continue et d'alignement stratégique

La transformation de la Banque repose sur une exécution rigoureuse et une gouvernance claire.

L'alignement des initiatives avec la stratégie globale est assuré par un suivi précis des indicateurs de performance et des livrables. L'instauration d'une culture de l'excellence et de l'agilité favorise une adaptation rapide aux évolutions du marché et aux nouvelles exigences réglementaires. Le développement du capital humain est également un enjeu clé, avec la mise en place de programmes de formation et de montée en compétences pour accompagner la transformation. En cultivant une dynamique d'amélioration continue, la Banque se dote des leviers nécessaires pour maintenir son leadership et assurer une croissance durable et maîtrisée.

Une expérience client repensée pour un accompagnement sur mesure

Dans un contexte bancaire en pleine évolution, l'expérience client constitue un différenciateur clé. La Banque s'engage dans une approche centrée sur la personnalisation et la fluidité des interactions.

L'amélioration continue des parcours clients repose sur une meilleure personnalisation des offres, intégrant des services adaptés aux besoins spécifiques de chaque profil.

L'intelligence artificielle et l'analyse des données permettent d'anticiper les attentes et de proposer des solutions sur mesure, renforçant ainsi l'engagement et la fidélisation.

En mettant l'accent sur la qualité et l'innovation, la Banque se positionne comme un partenaire de confiance, garantissant une expérience client à forte valeur ajoutée.

Une modernisation technologique alignée sur les enjeux de demain

L'architecture technologique de la Banque constitue un levier fondamental de sa transformation. Une feuille de route ambitieuse a été définie pour moderniser les systèmes bancaires et digitaliser les processus internes.

Par ailleurs, la digitalisation des parcours clients est au cœur des priorités. La sécurisation des infrastructures et la conformité aux normes internationales garantissent la résilience du système d'information et assurent une continuité des services à la hauteur des attentes du marché.

Une gouvernance data-driven pour renforcer la compétitivité

La donnée est désormais un actif stratégique pour la Banque, jouant un rôle déterminant dans la prise de décision et le développement de nouveaux services.

Une gouvernance renforcée permet d'assurer une gestion optimale des données, en garantissant leur qualité, leur protection et leur exploitation intelligente.

En valorisant son patrimoine data, la Banque se positionne comme un acteur proactif et innovant, capable d'exploiter pleinement le potentiel des nouvelles technologies pour renforcer sa compétitivité.

Une transformation organisationnelle de la filière IT pour soutenir les ambitions métiers de la Banque et mieux servir ses clients

Dans un environnement bancaire en pleine mutation, la Banque a entrepris une réorganisation stratégique pour renforcer son efficacité et répondre aux nouveaux défis du secteur. Cette transformation repose sur une structure plus agile et orientée vers les besoins des métiers. La mise en place de la nouvelle filiale IT de la Banque (BIAT Innovation & Technology) constitue une avancée majeure, permettant de dynamiser l'innovation, d'optimiser les processus et d'attirer des talents spécialisés.

En parallèle, la création d'une structure en centrale « Stratégie et Coordination IT » favorise une meilleure gouvernance et une intégration plus efficace des projets transverses.

Ces initiatives garantissent une cohérence stratégique et une allocation optimale des ressources, renforçant ainsi la capacité de la Banque à accompagner sa croissance et à anticiper les évolutions du marché.

Une gestion proactive des risques et de la conformité

Dans un environnement réglementaire de plus en plus exigeant, la gestion des risques constitue un axe stratégique essentiel. La Banque adopte une approche proactive, renforçant ses dispositifs de conformité et de contrôle interne.

Par ailleurs, la mise en place d'un Plan de Continuité d'Activité robuste garantit une résilience accrue face aux crises et aux incidents opérationnels. Cette stratégie globale permet de sécuriser l'ensemble des opérations tout en renforçant la confiance des clients et des investisseurs.

Un Modèle de développement durable et responsable

La banque investit dans la consolidation de sa responsabilité sociétale et environnementale et le renforcement de sa compétitivité sur le marché. Elle veille, à travers son modèle de développement durable et responsable, à contribuer positivement au développement et à la croissance économique de la Tunisie.

— 2.2 Faits marquants de la Banque

Développement digital

La BIAT a poursuivi le développement de son offre digitale gratuite MyBIAT Retail à destination des clients Particuliers et Professionnels tout en lui apportant des enrichissements au niveau des fonctionnalités. Ainsi, près des trois quarts des nouvelles entrées en relation en 2024 pour cette clientèle ont été accompagnées d'un équipement MyBIAT ramenant l'équipement total de la clientèle de détail à 47% des clients éligibles. Au total, 390 000 clients Particuliers et Professionnels ont souscrit à MyBIAT Retail à fin 2024.

Par ailleurs, la BIAT a franchi une nouvelle étape de sa transformation digitale. Ainsi, à l'issue d'une phase bêta-test réussie, l'année 2024 a été marquée par le lancement public de sa plateforme digitale MyBIAT Corporate destinée aux entreprises et qui compte à fin décembre 2024 plus de 8 700 clients utilisateurs.

Généralisation du nouveau concept d'agences

La BIAT a poursuivi les travaux d'extension du nouveau concept d'agences après une implantation réussie de deux sites pilotes en 2021. A fin 2024, la BIAT achève la transformation de 39 agences situées à Tunis, Nabeul, Sousse, Sfax, Djerba, Zarzis et Tozeur. Au-delà de la valeur ajoutée apportée par l'expertise de ses équipes commerciales, la BIAT a souhaité que ses agences incarnent davantage les valeurs de transparence et d'engagement, qu'elles soient plus accueillantes et conviviales pour une expérience client fluide et agréable.

La filialisation de l'activité IT de la banque

Dans un objectif d'offrir des services informatiques de pointe, la BIAT a créé en 2024 une nouvelle filiale dédiée à la technologie et à l'innovation. Baptisée BIAT Innovation & Technology, la nouvelle filiale a pour mission principale de consolider le développement digital et data de la banque, de déployer les nouvelles solutions et de renforcer la sécurité des systèmes d'information.

BIAT Innovation & Technology regroupe l'ensemble des équipes techniques de la BIAT dans un environnement dédié à l'innovation. Elle ambitionne d'offrir une expérience client riche grâce à ses équipes d'experts et d'apporter des réponses aux enjeux et nouveaux défis du secteur bancaire.

Politique de l'offre

Dans le cadre de la stratégie nationale visant à promouvoir un développement inclusif et durable, la BIAT a lancé un dispositif d'accompagnement et de formation pour la création de sociétés communautaires. En plus des ateliers que la BIAT a animés sur différentes thématiques notamment la comptabilité et la finance pour structurer ces entités, renforcer les capacités de leurs gestionnaires et leur faciliter l'accès aux financements, la BIAT propose un accompagnement personnalisé pour guider les entrepreneurs dans la mise en œuvre et la pérennisation de leurs projets.

Proximité

La BIAT a renforcé sa proximité avec les entreprises clientes avec l'organisation de ses rencontres annuelles dans les régions de Sousse et de Sfax et réunissant chefs d'entreprises, responsables financiers et acteurs économiques de la région. Ces rencontres régionales marquent une étape supplémentaire dans la démarche de la BIAT pour accompagner les entreprises dans leur croissance, en valorisant l'écoute active et l'échange.

En parallèle, la BIAT a participé à plusieurs événements économiques de la place notamment le Salon de l'Entreprise à Sfax dans le but de soutenir le développement des entreprises dans toutes les phases de leur cycle de vie. Elle a également été présente au BIGTECH, l'événement de référence en matière de technologie et d'innovation et lors duquel elle a présenté son offre digitale, recueillant les retours des visiteurs et échangeant sur l'IA, la cybersécurité et la modernisation du socle de son système d'information.

Distinctions et certifications

La BIAT a été honorée par quatre prestigieuses récompenses bancaires en 2024, consolidant ainsi sa position d'acteur régional de référence et sa solidité sur la scène nationale et internationale :

Euromoney attribue à la BIAT la distinction de la Meilleure Banque en Tunisie par : le magazine internationalement reconnu Euromoney a attribué à la BIAT le titre de « Meilleure Banque en Tunisie » dans le cadre de son programme « Euromoney Awards for Excellence 2024 ». Cette distinction reflète l'engagement constant de la BIAT envers l'excellence opérationnelle, l'innovation financière

et la satisfaction client. Obtenue par la BIAT en 2019 et en 2023, cette gratification fait partie des « Euromoney Awards for Excellence », lancés en 1992 et considérés parmi les distinctions les plus respectées dans le secteur bancaire mondial.

CFI décerne trois récompenses bancaires à la BIAT en 2024 : le magazine anglais spécialisé en Finances Capital Finance International CFI a décerné à la BIAT trois prix au titre de l'année 2024 : « Meilleure Gouvernance Bancaire en Tunisie », « Meilleure stratégie de digitalisation en Afrique du nord » et « Contribution exceptionnelle au développement de la jeunesse en Tunisie ». Ces distinctions soulignent la robustesse du système de gouvernance de la BIAT, un pilier essentiel de son succès. La BIAT a été saluée pour sa stabilité et performance financière, la qualité de son service client, sa capacité d'innovation, son leadership exécutif, son excellence en gouvernance d'entreprise, sa gestion des risques, son utilisation de la technologie et l'intégration de la responsabilité sociétale dans sa stratégie. Il

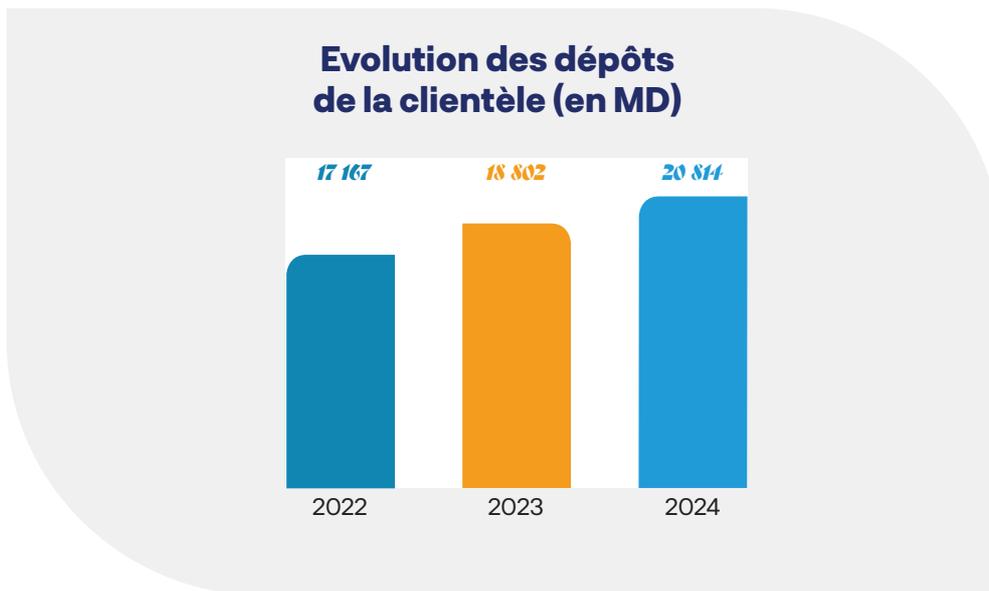
s'agit de la cinquième année que la BIAT est primée dans le programme des récompenses du magazine CFI. Cette année, les actions de responsabilité sociétale de la banque ont également été mises à l'honneur, consacrant la Fondation BIAT pour son soutien aux jeunes.

COFICERT confirme la certification AML 30000 pour la BIAT : COFICERT renouvelle pour la BIAT sa certification AML 30000, pour un second cycle de 3 ans. Délivrée par COFICERT, une organisation spécialisée dans les certifications financières et extra-financières, l'AML 30000 est la norme internationale dédiée à la Lutte contre le Blanchiment d'Argent et le Financement du Terrorisme (LBA/FT). Cette certification représente ainsi un gage de conformité de la BIAT par rapport aux normes internationales du dispositif de lutte contre le Blanchiment d'Argent et le Financement du Terrorisme.

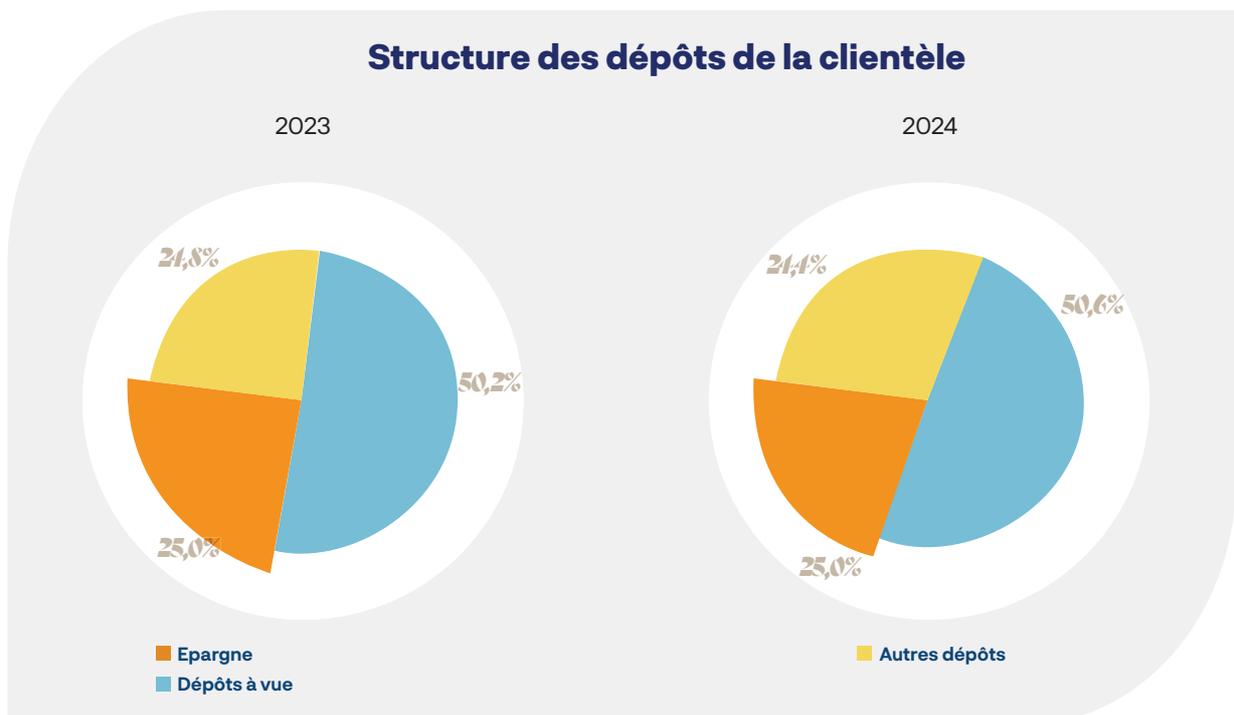
— 2.3 Activités de la Banque en 2024

2.3.1 Les dépôts de la clientèle

Au terme de l'année 2024, les dépôts de la clientèle enregistrent une hausse de 10,7% à 20 814MD.



La structure des dépôts de la banque est parmi les plus favorables du secteur. La part des dépôts à vue, représente 50,6% du total des dépôts.



2.3.2 Les créances sur la clientèle

Les créances sur la clientèle de la BIAT se chiffrent, au titre de l'exercice 2024, à 12 807MD, marquant une hausse de 2,9% par rapport à fin décembre 2023.



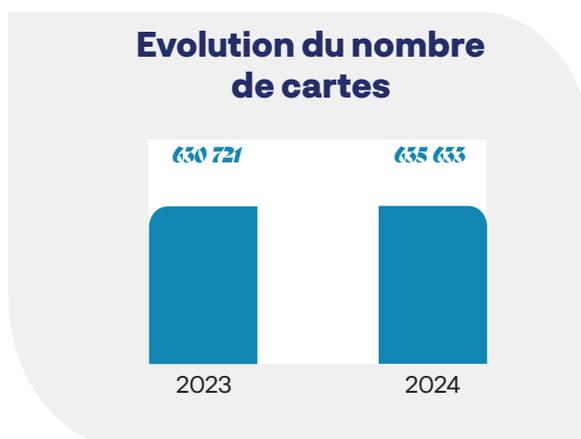
2.3.3 Les engagements par signature clientèle

Le volume des engagements par signature en faveur de la clientèle augmente de 12,0% à 3.209MD au terme de l'année 2024.



2.3.4 La Monétique

Le nombre de cartes en circulation atteint 635 633 unités à fin 2024.

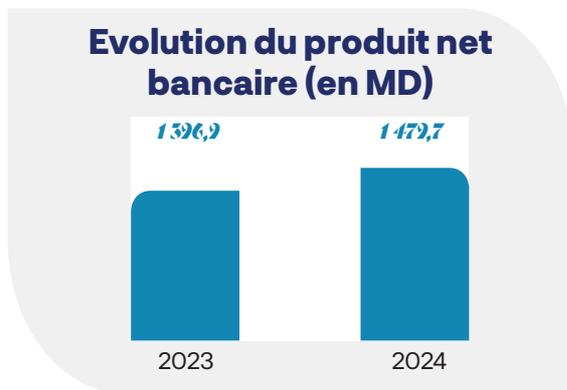


— 2.4 Résultats de la Banque en 2024

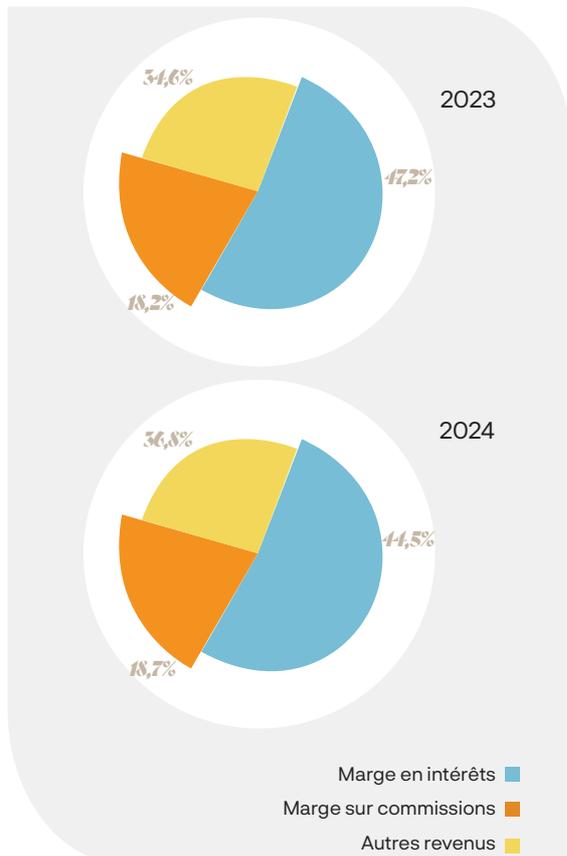
• Produit Net Bancaire

Au terme de l'année 2024, le Produit Net Bancaire totalise 1479,7MD, s'inscrivant en hausse de 5,9%.

La variation de la marge en intérêts, de la marge en commissions et des autres revenus a été respectivement de -0,2%, 9,0% et 12,7%.

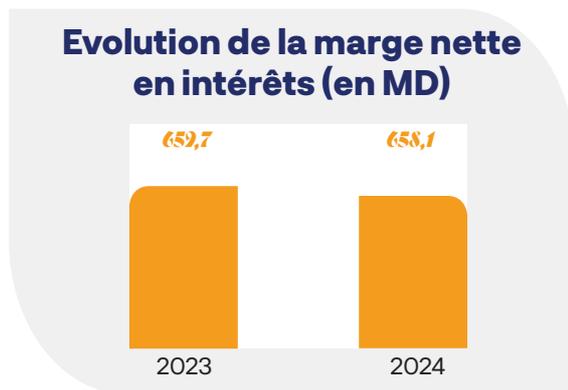


La structure du PNB est ventilée comme suit :



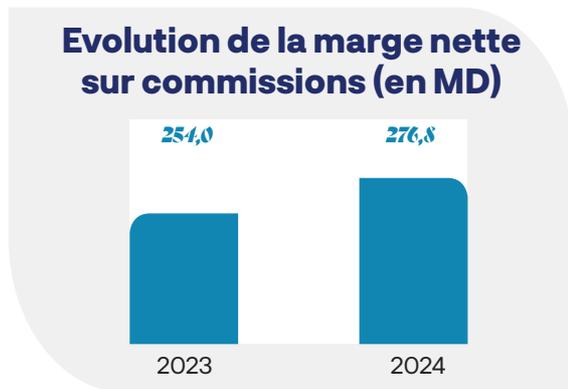
• Marge en intérêts

Représentant 44,5% du PNB, la marge en intérêts s'établit à 658,1MD, en légère baisse de 0,2%.



• Marge sur commissions

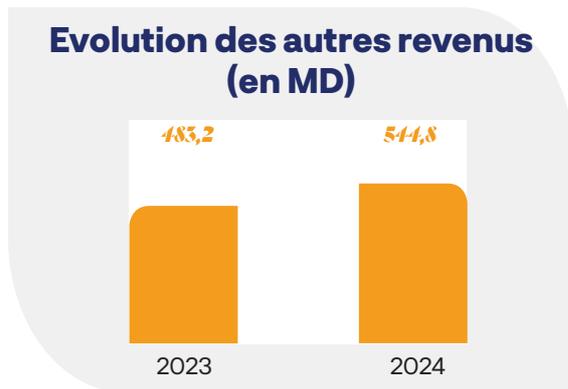
La marge sur commissions s'améliore de 9,0% pour s'établir à 276,8MD.



La part de la marge sur commissions dans le PNB se situe à 18,7% au 31 décembre 2024.

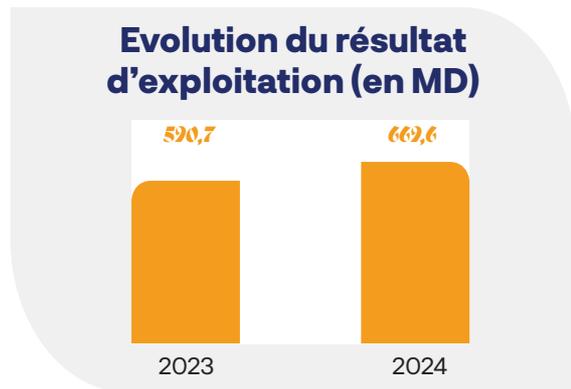
• **Autres Revenus**

Les autres revenus, qui représentent 36,8% du PNB au 31 décembre 2024, augmentent de 12,7% à 544,8MD.



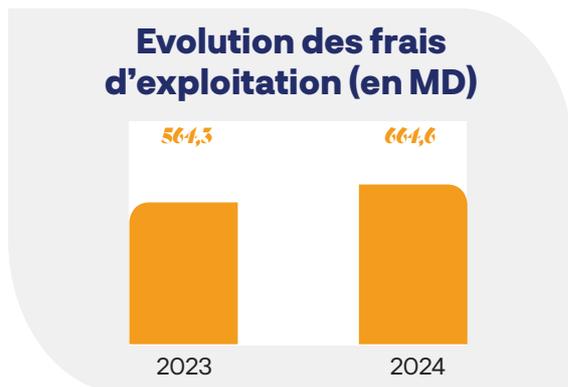
• **Résultat d'exploitation**

Le Résultat d'exploitation enregistre une hausse de 13,4% à 669,6MD.



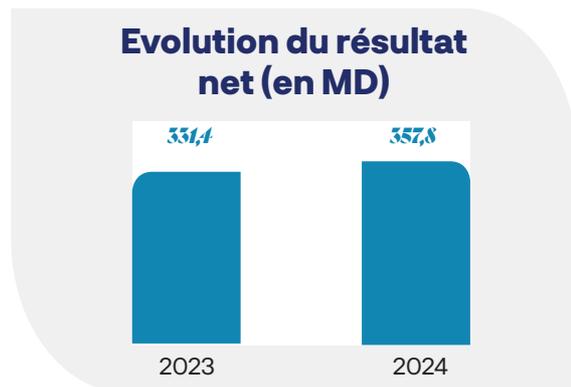
• **Frais d'exploitation**

Au terme de l'année 2024, les frais d'exploitation enregistrent une évolution de 17,8% s'établissant à 664,6 MD.



• **Résultat net**

Au final, le Résultat Net ressort à 357,8MD à l'issue de l'année 2024, en hausse de 7,9% par rapport à l'exercice écoulé (331,4MD).



Suite à cette évolution, le coefficient d'exploitation s'est établi à 44,9% contre 40,4% en 2023.

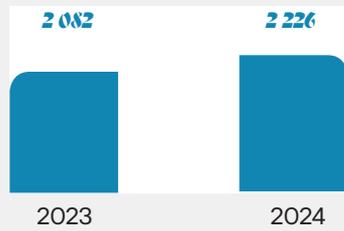
• **Capitaux propres**

Les capitaux propres relatifs à l'exercice 2024 s'établissent à 2 226MD contre 2 082 MD en 2023, soit une progression de 6,9%.

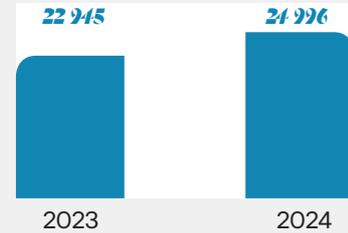
• **Total Bilan**

A fin décembre 2024, le total bilan totalise 24 996MD contre 22 945MD en 2023, soit un accroissement de 8,9%.

Evolution des Capitaux Propres (en MD)



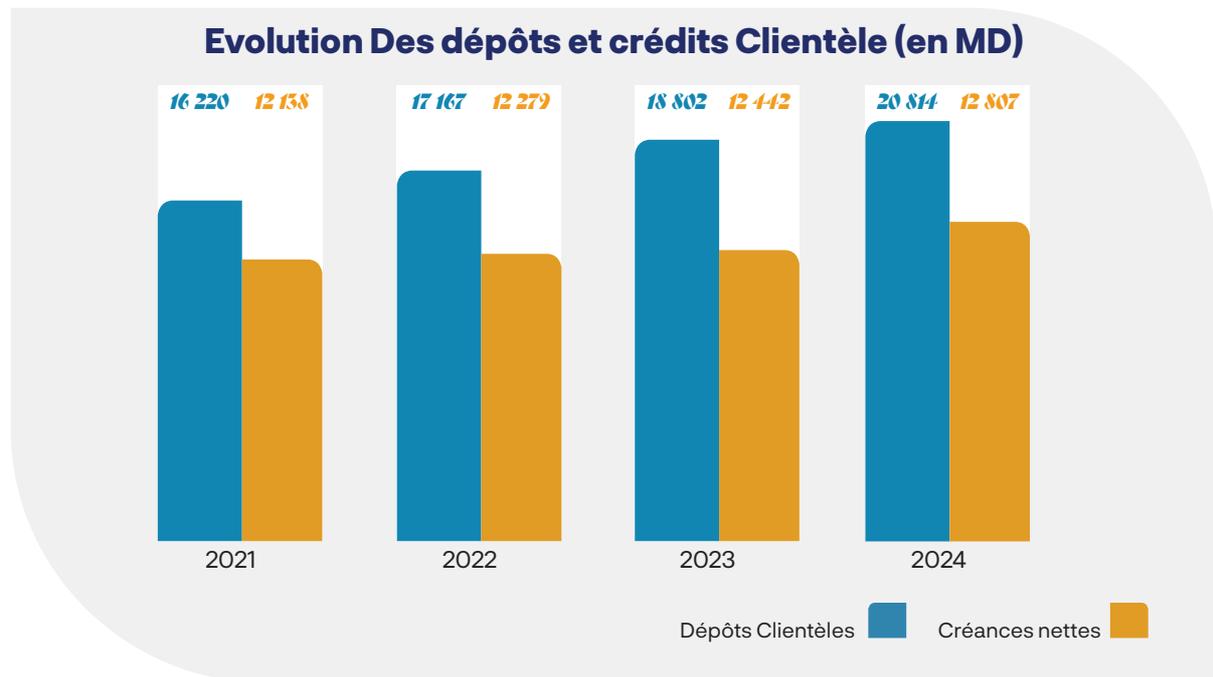
Evolution du total Bilan (en MD)



— 2.5 Evolution de la Banque et ses performances au cours des dernières années

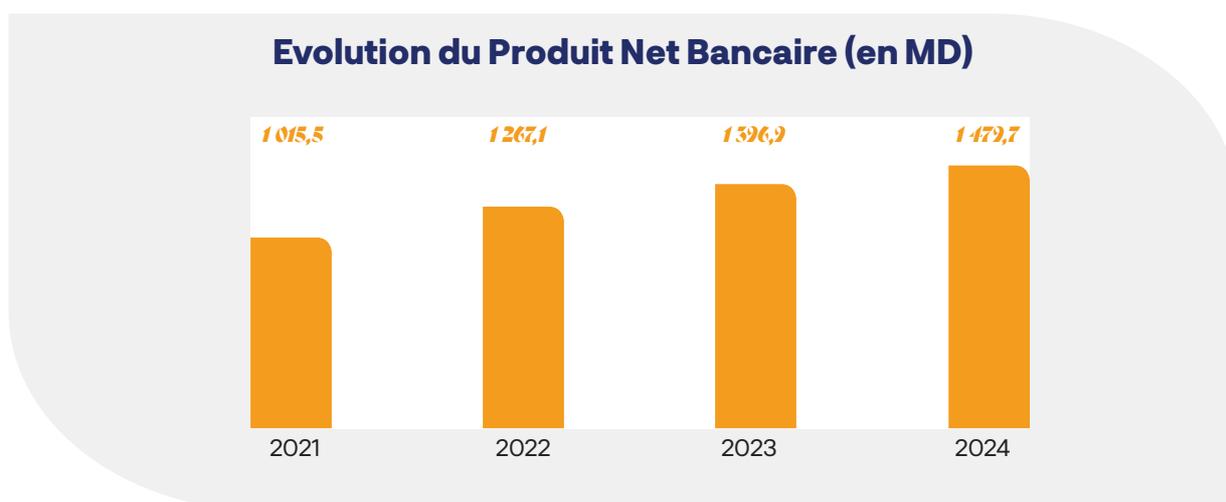
2.5.1 Dépôts et Créances Clientèle

- Les Dépôts de la Clientèle s'élèvent à 20 814,1MD à fin 2024, en augmentation moyenne de 8,7% au cours des quatre dernières années.
- Les Créances nettes s'établissent à 12.807MD au 31 décembre 2024, en accroissement moyen de 1,8% au cours de la même période.



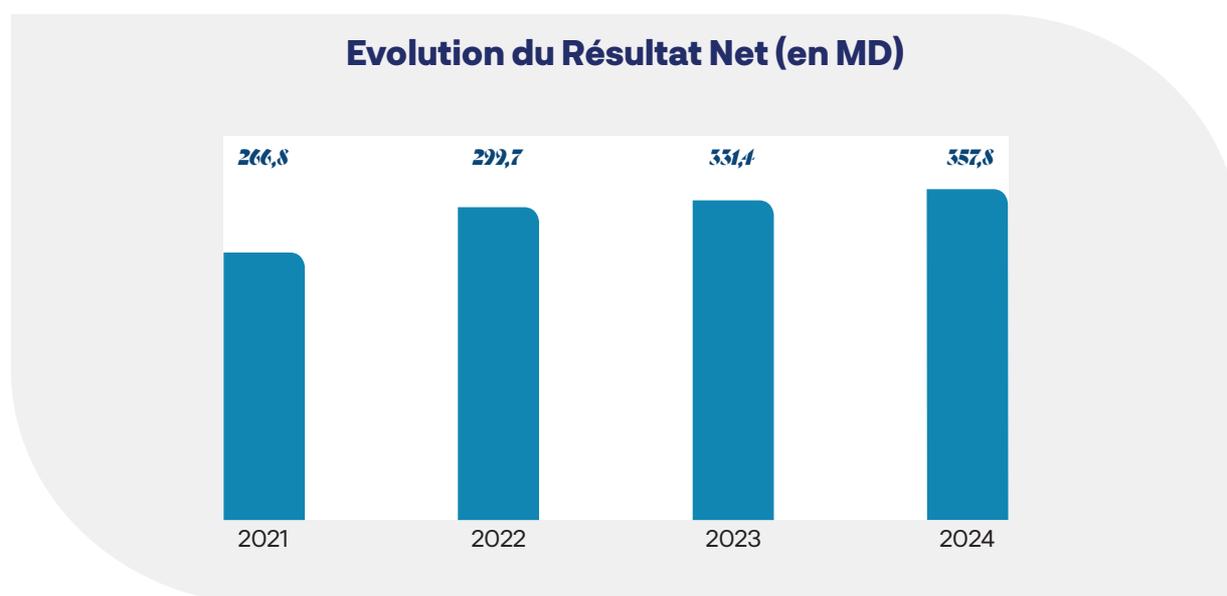
2.5.2 Produit Net Bancaire

Le Produit Net Bancaire enregistre une augmentation annuelle moyenne de 13,4% au cours des quatre dernières années pour s'établir à 1479,7MD à fin 2024.



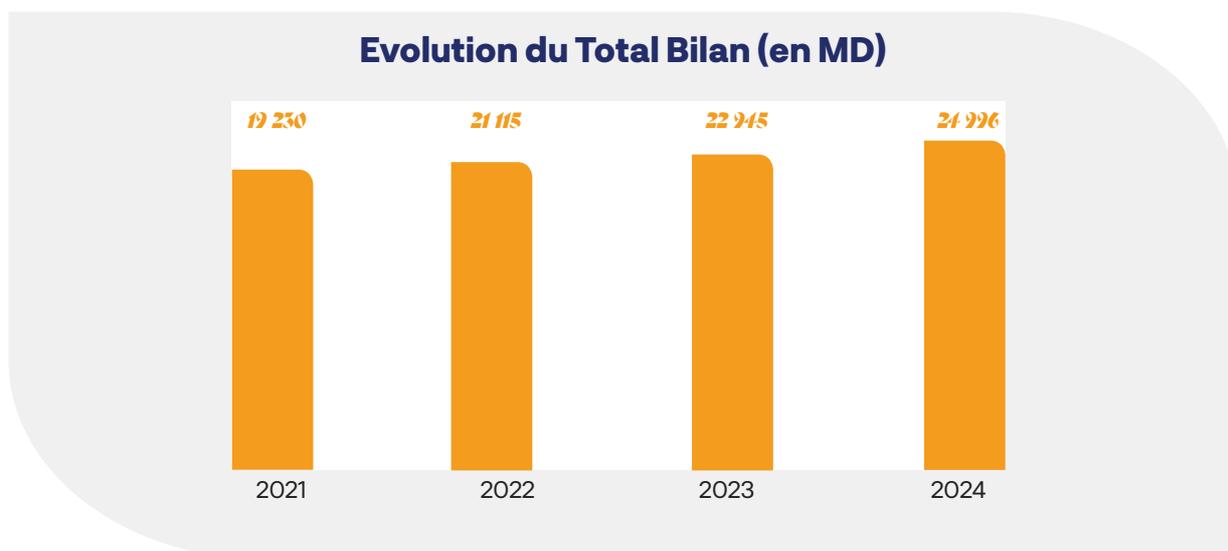
2.5.3 Résultat Net

Le Résultat Net passe de 266,8MD en 2021 à 357,7MD en 2024, soit une évolution annuelle moyenne de 10,3% au cours des quatre dernières années.



2.5.4 Total Bilan

Le total du Bilan s'inscrit en hausse moyenne de 9,1% au cours des quatre dernières années pour s'établir à 24.996MD à fin décembre 2024.



2.5.5 Ratios

Ratios de rentabilité

	2021	2022	2023	2024
PNB / Total Actif	5,3%	6,0%	6,1%	5,9%
Résultat net / PNB	26,3%	23,6%	23,7%	24,2%
Résultat net / FP (ROE)	14,5%	15,3%	15,9%	16,1%
Résultat net / Total Actif (ROA)	1,4%	1,4%	1,4%	1,4%

Ratios de productivité

(en milliers de dinars)

	2021	2022	2023	42023
Dépôts / employé	8 382	8 732	8 827	8 619
PNB / employé	525	645	655,8	612,7

Ratios réglementaires

Ratio Crédits / Dépôts

	2021	2022	2023	2024
Crédits/Dépôts	85%	89%	86%	79,2 %

Les fonds propres et le ratio de couverture des risques

(En millions de dinars)

	2021	2022	2023	2024
Capital	178,5	178,5	178,5	204,0
Réserves	926,3	1 063,9	1 254,3	1 229,6
Bénéfice de l'année	266,8	299,7	331,4	357,8
Autres capitaux propres et résultats reportés	471,2	415,2	317,8	435,1
Capitaux propres ⁽¹⁾	1 842,8	1 957,3	2 082,1	2 226,4

(1) Avant affectation du résultat de l'exercice.

(En millions de dinars)

	2021	2022	2023	2024
Actif net pondéré (en MD)	15 229,0	16 396,7	17 474,6	18 430,0
Total capitaux propres nets de base (en MD)	1 634,5	1 722,5	1 842,7	1 956,0
Ratio de couverture des risques (Tier 1)	10,64%	10,51%	10,54%	10,61%
Fonds propres complémentaires (en MD)	549,1	831,0	923,6	879,4
Total fonds propres nets ⁽²⁾	2 183,6	2 553,6	2 766,2	2 835,4
Ratio de couverture des risques Global	14,22%	15,57%	15,83%	15,38%

(2) Après affectation du résultat de l'exercice par l'Assemblée Générale

Ratios de contrôle des Risques

Norme 1: a- Les risques individuels (par groupe d'affaires) dépassant 5% des Fonds Propres Nets (FPN) ne doivent pas excéder globalement 3 fois les FPN de la Banque.

2020	2021	2022	2023	2024
1,1 FPN	1,0 FPN	1,0 FPN	1,0 FPN	1,0 FPN

Norme 1: b- Les risques individuels (par groupe d'affaires) dépassant 15% des Fonds Propres Nets (FPN) ne doivent pas excéder globalement 1,5 fois les FPN de la Banque.

2020	2021	2022	2023	2024
0,4 FPN	0,4 FPN	0,3 FPN	0,2 FPN	0,4 FPN

Norme 2: Le risque encouru sur un même bénéficiaire ne doit pas excéder 25% des FPN de la Banque.

2020	2021	2022	2023	2024
0 client				

Norme 3: Le risque global encouru sur les parties liées ne doit pas dépasser 25% les FPN de la Banque.

2020	2021	2022	2023	2024
0,4 FPN	0,3 FPN	0,2 FPN	0,2 FPN	0,2 FPN

Ratio de liquidité

	2021	2022	2023	2024
Ratio LCR	417%	576%	548%	511%

Risque Brut, CDL et Ratios de qualité des risques

	2021	2022	2023	2024
Risque Brut	15 503,0	16 009,3	16 471,7	17 268,8
CDL	852,1	881,7	1 119,7	1 203,2
Taux de CDL	5,5%	5,5%	6,8%	6,97%
Taux de couverture des CDL*	69,4%	71,5%	71,7%	71,9%

(*) : Le taux de couverture a été calculé sur la base des provisions pour créances clientèle (Hors provisions pour risques et charges)

2.6 Notation de la BIAT (Notation sollicitée par la banque)

Suite à sa révision de la note souveraine du pays, Moody's a relevé, en date du 05 mars 2025, la notation de la BIAT comme suit :

Perspectives	Stables
Dépôts	Caa1
Evaluation de Crédit de base	Caa1
Risque de contrepartie	B3

2.7 Evolution prévisionnelle et perspectives d'avenir

Aujourd'hui, le contexte est particulièrement difficile, caractérisé notamment par une croissance faible du PIB et un niveau d'investissement insuffisant .

Par ailleurs, la trajectoire baissière de l'inflation tout au long de l'année 2024 et sa confirmation en ce début de 2025 ainsi que la reprise des importations des biens d'équipement pourraient constituer une opportunité pour l'économie nationale et pour la reprise de la demande. Il n'en demeure pas moins que les banques devraient s'adapter avec la baisse fort probable du Taux Directeur de la BCT dans les prochains mois.

Dans ce contexte, la BIAT saura faire preuve de résilience et n'épargnera aucun effort pour continuer à jouer pleinement le rôle qui lui est dévolu en tant qu'intermédiaire financier de premier plan et à mobiliser toutes ses ressources afin de réaliser ses objectifs stratégiques, accompagner sa clientèle et soutenir le financement de l'économie en assumant pleinement sa responsabilité sociétale d'une manière proactive.

Tout le long de l'année 2025, la BIAT œuvrera dans le sens d'une consolidation aussi bien des résultats que des fondamentaux et d'une amélioration de ses performances à travers notamment une rationalisation de la collecte de dépôts, une surveillance proactive des risques, un suivi de l'équilibre de la liquidité et une optimisation de la gestion de la trésorerie et ce, dans

le cadre du respect rigoureux des ratios et normes réglementaires et prudentiels en vigueur.

Les efforts de la BIAT seront également axés en 2025 sur la poursuite des objectifs stratégiques fixés dans le cadre de son plan de développement, à savoir, la consolidation du positionnement de leadership de la banque au niveau du secteur, l'avancement sécurisé sur la feuille de route de transformation digitale, la maîtrise de ses coûts opérationnels, le développement du capital humain et ce, via la réalisation des projets et de la déclinaison des pistes de progrès visant notamment à :

- Mieux répondre aux besoins spécifiques de nos clients et améliorer notre expérience avec eux à travers notamment la digitalisation et le développement du concept «libre-service» ;
- Poursuivre l'amélioration de la productivité sur l'ensemble de ses lignes métiers ;
- Renforcer davantage les synergies avec les filiales financières de la banque, et développer les ventes croisées ;
- Moderniser l'infrastructure et les applicatifs du système d'information et enrichir son périmètre fonctionnel afin de mettre à la disposition des métiers des applicatifs de plus en plus performants et d'offrir aux clients des solutions innovantes répondant à leurs attentes..

— 2.8 Volet stratégique – IT, Data et Intelligence Artificielle

Dans le cadre de son plan de transformation, la BIAT a poursuivi en 2024 l'accélération de sa modernisation technologique afin de poser les fondations d'une banque plus résiliente, plus agile et résolument orientée client. Cette dynamique s'est traduite par une série d'initiatives structurantes: la modernisation de la plateforme de stockage, le renforcement du Plan de Continuité Informatique pour le Core Banking System (T24), la montée en version de la plateforme digitale, ainsi que l'amélioration de l'infrastructure monétique. En parallèle, la banque a renforcé ses dispositifs de sécurité et ses réseaux en adoptant des technologies de nouvelle génération et en concluant des contrats de support managé plus performants, garants de continuité et de fiabilité.

L'urbanisation du système d'information s'est également intensifiée, avec le lancement de grands chantiers de transformation métiers, notamment dans les domaines de la comptabilité, de la gestion du patrimoine et de l'intégration des référentiels. Ces projets visent à fluidifier les parcours, harmoniser les traitements et renforcer la capacité d'évolution du système d'information face aux nouvelles exigences réglementaires et aux attentes des clients.

Inscrite dans cette trajectoire, la BIAT déploie une vision data-driven ambitieuse, où la donnée devient un

actif stratégique transversal, au service de la performance, de la conformité et de l'expérience client. Une gouvernance renforcée des données a été mise en place, structurée autour d'un réseau de Data Owners et d'un cadre de référence aligné sur les standards internationaux. En parallèle, la banque déploie progressivement une plateforme analytique et IA moderne, pensée pour industrialiser des cas d'usage à forte valeur ajoutée tels que l'analyse prédictive, la détection de fraudes ou l'optimisation des interactions clients.

Enfin, une feuille de route dédiée à l'automatisation intelligente (RPA), actuellement en cours de déploiement, vient compléter cette stratégie en visant l'amélioration continue de l'efficacité opérationnelle. Elle permettra à la banque de renforcer la fiabilité de ses processus, de réduire les délais de traitement et de recentrer les équipes sur des activités à plus forte valeur ajoutée.

En consolidant ainsi son socle technologique, en valorisant ses actifs data et en adoptant une approche agile et orientée usages, la BIAT affirme sa volonté de se positionner comme une banque innovante, résiliente et centrée client, pleinement engagée dans sa transformation digitale.

3 —

**GROUPE BIAT ET
PARTICIPATIONS**

3.1 Groupe BIAT

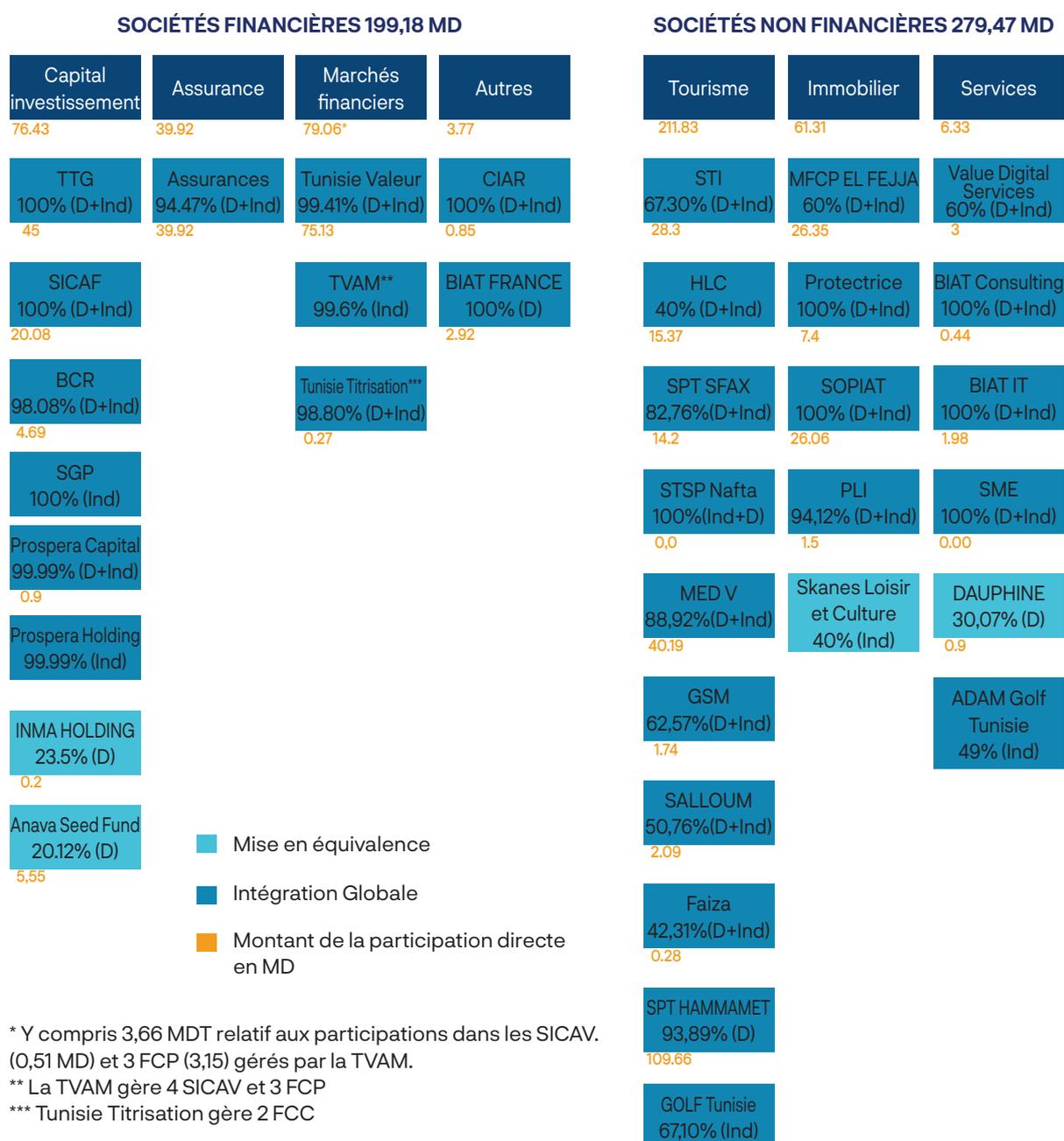
Le Groupe BIAT est positionné sur plusieurs métiers financiers complémentaires à l'activité bancaire de la BIAT.

De plus, dans le cadre de l'appui aux secteurs stratégiques de l'économie tunisienne, en termes de financement et de conseil, le Groupe BIAT est présent

dans d'autres métiers, notamment le tourisme et l'immobilier.

Le graphe ci-dessous illustre les participations entrant dans le périmètre de consolidation de la BIAT par métier.

GRUPE BIAT AU 31 / 12 / 2024



3.1.1 Métiers de l'Assurance

Assurances BIAT

Créée en 1997, la compagnie était à l'origine la filiale tunisienne d'une compagnie d'assurance Bahreini. Durant l'année 2002, la BIAT est entrée dans le capital de la compagnie, événement qui a marqué le démarrage de l'activité sous de nouvelles orientations marquées par la dynamisation des activités et le développement commercial. Le capital s'élève actuellement à 22 MD détenu par la BIAT à hauteur de 94,475%.

Assurances BIAT exerce dans toutes les activités de l'assurance dont notamment l'assurance vie, l'assurance automobile, la maladie, le transport, l'incendie et la responsabilité civile.

Au cours de l'année 2024, le chiffre d'affaires d'Assurances BIAT a atteint 279 MD, dont 148 MD ont été réalisés sur les produits de Bancassurance.

3.1.2 Métiers du Capital Investissement

BIAT Capital Risque

Créée en 2000, BIAT Capital Risque est une Société d'Investissement à Capital Risque dotée d'un capital social qui s'élève au 31 Décembre 2024 à 4,678 MD.

Elle gère également pour le compte du Groupe BIAT des Fonds de capital investissement d'un montant global d'environ 989,580 MD au 31 décembre 2024.

BIAT Capital Risque participe, pour son compte ou pour le compte de tiers au financement et au renforcement des fonds propres des entreprises tunisiennes.

Elle agit, à ce titre, en tant qu'intermédiaire dans la gestion des fonds gérés.

Au 31/12/2024, environ 71 % des ressources (Capital et Fonds gérés) ont été investis, soit un volume d'investissement de 708,722 MD.

Les réalisations de l'année 2024 ont été marquées par :

- Un volume d'investissement de l'ordre de 170,416 MD
- Un volume de désinvestissement (equity et CCA) de l'ordre de 64,743 MD
- Un résultat net de 7,366 MD.

INMA Holding

La société est entrée en exploitation en Juin 2018. Son principal objet social est la gestion des participation financières. Elle gère un portefeuille de participation de 28MD. Son capital social s'élève au 31/12/2024 à 0,5 MD.

Anava Seed Fund

Anava Seed Fund, est un fonds d'amorçage bénéficiant d'une procédure allégée ayant pour investisseurs avertis Tunisian American Enterprise Fund (TAEF), Meninx Holding, Banque Internationale Arabe de Tunisie (BIAT), International Finance Corporation (IFC) et Sawari Ventures.

Le Fonds a pour but d'investir dans des startups innovantes basées en Tunisie. Il a une taille de 29,820MDT.

Le fonds a obtenu son agrément du CMF en 2017 et a investi depuis à hauteur de 19MDT dans 75 startups qui ont aidé à créer une totalité de 712 emplois.

3.1.3 Métiers de la Gestion d'Actifs et d'intermédiation en Bourse

Métiers de la Gestion d'Actifs et d'intermédiation en Bourse

Tunisie Valeurs

En 2020, le groupe BIAT a acquis un bloc majoritaire de l'intermédiaire en bourse Tunisie Valeurs. L'opération s'inscrit dans le cadre du renforcement du positionnement du groupe BIAT en tant qu'acteur leader sur l'ensemble des métiers et services financiers. Au 31/12/2024, Le capital social de Tunisie Valeurs est de 25 MD détenu à 99.4% par la BIAT.

Fondé en 1991, Tunisie Valeurs est un établissement financier spécialisé dans les métiers de la gestion d'actif, de l'intermédiation en Bourse, de l'ingénierie financière et des valeurs du Trésor. Adossée à un réseau de 9 agences et à une équipe de 106 professionnels, Tunisie Valeurs se classe aujourd'hui parmi les plus importants opérateurs de la place.

A fin 2024, Le volume des transactions traitées par Tunisie Valeurs s'est élevé à 1 800 MD soit une part de marché de 24.5%.

Tunisie Valeurs Asset Management

Tunisie Valeurs Asset Management est une filiale à 98,6% de Tunisie Valeurs, suite à sa cession par la BIAT en 2021. Elle est spécialisée dans la gestion des OPCVM. Son capital social s'élève à 500 MD.

A fin 2024, l'encours des OPCVM gérés par Tunisie Valeurs Asset Management s'est établi à 1 928 MD. La société occupe ainsi le 1er rang de la place en termes d'actifs sous gestion avec une part de marché de 28%.

La société gère à fin 2024 une gamme variée de produits qui se résume comme suit :

OPCVM Obligataires

- SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE : créée en 2007, SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE est un OPCVM obligataire de capitalisation. Son actif géré s'élève à 899 MD à fin 2024.
- TUNISIE SICAV : première SICAV de la place, créée en 1992, TUNISIE SICAV est un OPCVM obligataire de capitalisation. Son actif géré s'élève à 539 MDT à fin 2024.
- SICAV TRESOR : créée en 1997, SICAV TRESOR est un OPCVM obligataire de distribution. Son actif géré s'élève à 169 MD à fin 2024 ;
- SICAV ENTREPRISE : créée en 2005, SICAV ENTREPRISE est un OPCVM obligataire de distribution. Son actif géré s'élève à 17 MD à fin 2024.

OPCVM dédié aux titulaires de Comptes Epargne en Actions

- FCP BIAT – EPARGNE ACTIONS : créé en 2007, le FCP a pour vocation de gérer les montants investis par les titulaires des Comptes Epargne en Actions (CEA). L'actif du fonds s'est élevé à 63 MD à fin 2024.
- FCP Valeurs CEA : créé en 2007, le FCP a pour vocation de gérer les montants investis par les titulaires des Comptes Epargne en Actions (CEA). L'actif du fonds s'est élevé à 60 MD à fin 2024.
- FCP BIAT – CEA PNT Tunisair : ce fonds lancé fin 2017 est dédié exclusivement au Personnel Navigant Technique de Tunisair titulaire de Comptes Epargne en Actions. L'actif du fonds s'est élevé à 18 MD à fin 2024.

OPCVM Mixtes

- SICAV PROSPERITY : créée en 1994, SICAV PROSPERITY est un OPCVM Mixte dont l'actif

géré est investi de 5% à 30% dans des actions de sociétés admises à la cote de la bourse présentant une croissance perpétuelle de leurs activités et des objectifs de développement atteints. Son encours s'élève à 3 MD au terme de l'année 2024 ;

- FCP Valeurs Mixtes : créée en 2011, FCP Valeurs Mixtes est un OPCVM Mixte dont la structure de capital ne peut excéder un maximum de 30% dans des actions de sociétés admises à la cote de la bourse présentant une croissance perpétuelle de leurs activités et des objectifs de développement atteints. Son encours s'élève à 56 MD au terme de l'année 2024 ;
- SICAV PLUS : créée en 1993, SICAV PLUS est un OPCVM Mixte dont l'actif géré est investi dans une proportion n'excédant pas 10% en actions cotées à la bourse destiné aux investisseurs voulant profiter des opportunités offertes par la bourse, tout en maîtrisant le risque. Son encours s'élève à 23 MD au terme de l'année 2024
- FCP VALEURS SERENITE 2028 : créée en 2023, FCP VALEURS SERENITE 2028 est un OPCVM Mixte de type capitalisation assurant une garantie du capital à l'échéance, assorti d'une assurance décès et invalidité pour les souscripteurs et dont la structure initiale est composée majoritairement de produits de taux et minoritairement en actions. Son encours s'élève à 55 MD à fin 2024 ;
- SICAV OPPORTUNITY : créée en 2001, SICAV OPPORTUNITY est un OPCVM Mixte dont la poche actions se situe entre 50% à 80%, investie dans des actions de sociétés admises à la cote de la bourse dans une optique d'investissement à long terme et sur la base des fondamentaux de ces sociétés, présentant un potentiel de croissance visible. Le portefeuille géré totalise 0,6 MD à fin 2024 ;
- FCP Valeurs AL KAOUTHAR : créée en 2010, FCP Valeurs AL KAOUTHAR est un OPCVM Mixte qui investit plus de 50% de son actif en actions cotées en bourse acceptées par le comité de contrôle choréographique. Le portefeuille géré totalise 1MD à fin 2024
- FCP BIAT – EQUITY PERFORMANCE : lancé en 2017, le FCP est destiné essentiellement aux investisseurs institutionnels, et ce, avec la contribution de la Caisse des Dépôts & Consignations. L'actif du fonds a atteint 12 MD à fin 2024.
- FCP valeurs Institutionnel II : lancé en 2018, le fonds est destiné aux investisseurs acceptant un haut risque et dédié principalement aux investisseurs institutionnels et ce, avec la contribution de la Caisse des Dépôts & Consignations. L'actif du fonds a atteint 11 MD à fin 2024.

Tunisie Titrisation

Spécialisée dans la gestion de fonds communs de créances, la société est entrée en exploitation en 2005. Son capital social est de 0,660 MD.

3.1.4 Métiers du Tourisme

Société de Promotion Touristique Salloum « SPT Salloum »

Créée en 1990, la Société a pour objet la création, la promotion et l'exploitation d'une station touristique intégrée, de haut de gamme, dans la zone de Salloum au niveau de la délégation de Bouficha, dans le cadre d'un programme global avec l'Agence Foncière Touristique.

La Société est dans l'attente d'une prise de décision des instances gouvernementales sur les nouvelles zones de développement devant lui donner plus de visibilité sur les pistes de développement afin de relancer les études.

A fin 2024, son capital social s'élève à 4,7 MD.

Société de Promotion Touristique Hammamet « SPT Hammamet »

Créée en 2016, la société a pour objet le développement de l'hôtellerie, de la restauration, du tourisme et des stations thermales. S'intégrant dans une démarche de valorisation du bien hôtelier racheté situé à Hammamet Nord, la Société avance sur son programme de développement à travers la construction d'un projet hôtel 5 étoiles répondant aux normes internationales du tourisme de haut de gamme. A fin 2024, son capital social s'élève à 116,8MD.

Société Hammamet Leisure Company « HLC »

Créée en 2007, HLC est une société de promotion touristique propriétaire d'un terrain de près de 7ha à Hammamet Nord dans un endroit stratégique. Après une temporisation des études liée au contexte économique et notamment touristique et à la crise sanitaire internationale, la société compte reprendre les études conceptuelles pour le développement d'une unité hôtelière haut de gamme. Les travaux de réaménagement du Centre de formation et d'Hébergement de la société sont sur le point d'être achevés.

A fin 2024, son capital social s'élève à 21,9MD.

Société Tanit International « STI »

Créée en 1989, la « STI » a pour objet le développement de l'hôtellerie, du tourisme et des stations thermales en Tunisie ainsi que la participation directe ou indirecte dans toute société visant le même but. La STI est le fruit d'un partenariat entre les trois banques STB, BNA et BIAT.

Dans le cadre de sa restructuration, la Société se focalise actuellement sur les réflexions de développement à moyen et long terme de son actif immobilier à fort potentiel.

Société Touristique Sahara Palace Nafta « STSP »

Créée en 2006, la société, détenue à 100% par la STI, a pour objet le développement de l'hôtellerie, de la restauration, du tourisme et des stations thermales. Elle a dans son actif l'hôtel Sahara Palace situé à 2 km du centre-ville de Nafta, à 20 km de l'aéroport de Tozeur, et 30 km de la frontière tuniso-algérienne. Avec son emplacement donnant sur la corbeille de Nafta, une architecture typique et les personnalités qu'il a vu défiler, le site présente un fort potentiel de développement.

Société de Promotion Touristique Mohamed V « SPT Mohamed V »

Créée en 2006, la Société a pour objet le développement de l'hôtellerie, de la restauration, du tourisme et des stations thermales.

La Société est propriétaire des hôtels Ibis Tunis 3* et Novotel Tunis 4* sur l'Avenue Mohamed V (152 et 126 clés) et du Novotel Tunis Lac 4* (122 clés) entrés en exploitation en Février 2012 et Août 2021 respectivement, et gérés par le Groupe ACCOR en vertu d'un mandat de gestion pour compte.

Avec une mise à niveau continue de l'infrastructure et de la formation des équipes, les trois hôtels jouissent d'une notoriété basée sur la qualité des espaces et du service.

Société de Promotion Touristique Sfax « SPT Sfax »

La création de la SPT Sfax en 2014 résulte d'une opportunité de développement, en partenariat avec le Groupe ACCOR et de privés tunisiens, d'un hôtel 3* sous l'enseigne Ibis à Sfax, d'une capacité de 187 clés, avec un espace banquet de 200 places, sur un terrain jouissant d'un emplacement unique au croisement de l'avenue Majida Boulila et de la route Menzel Chaker.

Depuis son entrée en exploitation en avril 2018, Ibis Sfax 3* se positionne comme le leader sur le marché grâce à la qualité du construit et des équipes en place offrant un service de qualité.

Société Golf Sousse Monastir

Créée en 1990, la société GSM exploite un parcours de golf « Palm Links », situé dans la zone touristique de Skanes à Monastir, propriété de la BIAT.

Il s'agit d'un parcours de 18 trous sur un terrain d'une superficie de 74 hectares. Le Golf, étant fréquenté principalement par une clientèle touristique étrangère.

Société « Golf de Tunisie »

Créée en 1992, la société détient le Citrus Golf Club à Hammamet, composé de trois parcours de golf s'étendant sur un site de 170 hectares, dont 80 hectares gazonnés et entretenus, lui permettant d'accueillir aussi bien les activités professionnelles qu'académiques, sur un ensemble de 45 trous.

3.1.5 Métiers de l'immobilier

Société du Pôle de Compétitivité de Monastir El Fejja « MFCPOLE »

Depuis sa création en 2006, mfcpole poursuit dans le cadre d'un plan de développement ambitieux ses efforts de prospection. La société a pour principales missions :

- L'aménagement, l'exploitation et la maintenance du Pôle de compétitivité (le Technopole de Monastir et les parcs d'activités industrielles associés à Monastir et El Fejja dans le Gouvernorat de Manouba) ;
- L'animation, la promotion du pôle et l'attraction des investissements ;
- L'animation d'un réseau de partenaires (industrie, recherche et développement, formation) ;
- L'incubation et l'encadrement des porteurs de projets technologiques ou de services au sein du pôle ainsi que leur assistance dans l'exercice de leurs activités ;
- Le développement d'une veille technologique et d'innovation ;
- Le renforcement de la coopération et l'échange avec les pôles similaires, les établissements

universitaires et les centres de recherche et d'innovation technologique à l'échelle nationale et internationale.

Dans le cadre de son développement, la Société a étendu son assise foncière dans la zone de El Fejja pour continuer à offrir aux opérateurs locaux et étrangers des opportunités d'investissement intéressantes.

Société de Promotion Immobilière Arabe de Tunisie « SOPIAT »

Opérant dans le secteur de la promotion immobilière, la société a démarré son activité en décembre 2000 comme véhicule immobilier répondant aux besoins du Groupe BIAT en termes d'expansion de réseau d'agences, d'espaces d'archivage et de dépôt et autres besoins immobiliers. La SOPIAT offre ses services dans le cadre de la réalisation des projets immobiliers nécessitant une expertise immobilière et des capacités de coordination permettant leur réalisation selon les normes et les délais exigés.

Société Tunisia Tourism Group «TTG»

Créée en 2022, son objet social est la prise de participations, directes ou indirectes, sous quelque forme que ce soit, dans toutes sociétés, et plus généralement, toutes entités juridiques tunisiennes ou étrangères existantes ou à créer, et ce, quel qu'en soit le secteur d'activité économique exercée.

Société La Protectrice

Son capital s'élève à 6,1 MD détenu directement à 84,1% par la BIAT.

La PROTECTRICE a pour objet l'étude, la consultation, les prestations de service, le conseil et d'une manière générale toutes opérations commerciales industrielles, financières, mobilières et immobilières se rattachant directement ou indirectement aux objets ci-dessus ou à des objets similaires ou connexes.

3.1.6 Services et Industrie

BIAT Consulting

Lancée en 2014, BIAT consulting est une filiale de la BIAT, spécialisée dans le conseil à destination des établissements financiers à l'international, avec un capital social de 600 000 Dinars, détenu à 100% par

le groupe BIAT. Elle bénéficie des synergies avec sa maison mère et les différentes filiales financières du Groupe.

Forte de l'expérience de la BIAT, BIAT Consulting met à la disposition de ses clients le savoir-faire et l'expérience des cadres de la Banque.

Qu'ils soient actifs ou à la retraite, les collaborateurs ayant une expertise métier pointue sont engagés par le cabinet afin de livrer des missions d'accompagnement technique dans leur périmètre.

BIAT Consulting accompagne ses clients au niveau des grands projets stratégiques et les aide à repenser leur organisation via des plans de transformation, traitant tout le périmètre des problématiques et domaines bancaires.

La société propose à ses clients des programmes de formation et de développement des compétences soigneusement préparés selon le besoin.

BIAT Consulting mobilise un ensemble de compétences opérationnelles pour répondre aux enjeux de ses clients à travers :

- Des offres spécifiques Consulting
- Une expertise sectorielle de haut niveau
- Une capacité savoir nos clients

Ses domaines d'expertise :

- Transformation Digitale
- Stratégie et organisation
- Efficacité commerciale
- Efficacité Opérationnelle
- Talents & Ressources Humaines
- Contrôle de Gestion et pilotage de la performance
- Audit, Contrôles et conformité
- Création des centres de formations et développement des compétences

L'année 2024 a été marquée par un contexte économique exigeant, nécessitant des ajustements stratégiques pour BIAT Consulting. Un des événements majeurs de l'année a été la consolidation des fonds propres, réalisée à travers une double opération de réduction et augmentation de capital, conformément aux recommandations du Conseil d'Administration du 12 juin 2024. Cette initiative a permis de renforcer la structure financière de

l'entreprise tout en maintenant un équilibre entre croissance et maîtrise des charges.

Parallèlement à cette restructuration financière, BIAT Consulting a consolidé son positionnement tout en s'adaptant aux exigences du marché. En 2024, une priorité particulière a été accordée aux missions de conformité, répondant à une demande croissante des institutions financières soucieuses de renforcer leurs dispositifs de contrôle et de gestion des risques.

Dans une volonté d'élargir et de diversifier ses opportunités, BIAT Consulting a également intensifié ses efforts pour étendre ses activités à travers des appels d'offres, visant de nouveaux marchés stratégiques comme le Cameroun. Cette dynamique d'expansion illustre l'ambition d'ouvrir de nouveaux horizons et de renforcer son rôle d'acteur clé dans l'accompagnement des institutions financières en Afrique.

Institut Tunis Dauphine « ITD »

Créée en 2009 avec un capital de 3 MD détenu à concurrence de 30,07% par la BIAT, la société, a pour objet l'étude, la réalisation et l'exploitation d'un établissement privé d'enseignement et de formation. Il s'agit de l'institut universitaire privé d'enseignement supérieur et de recherche qui s'appuie sur un partenariat avec l'université Paris Dauphine.

3.1.7 Autres Métiers

BIAT France

Créée le 24 novembre 2014, la filiale BIAT France – Agent de Paiement est une SASU de droit français, détenue à 100% par la BIAT, avec un capital social de 1,2 M€.

Basée au 6 rue de la Chaussée d'Antin, 9ème arrondissement de Paris, elle a débuté ses activités en novembre 2015.

Depuis sa création, BIAT France est agréée par l'ACPR – Autorité de Contrôle Prudentiel et de Reporting – adossée à la Banque de France, en tant qu'agent de paiement de la Banque Wormser Frères BWF avec pour activité principale, les transferts d'argent. La filiale met ainsi à la disposition de ses clients principalement Tunisiens Résidents à l'Etranger, une offre de solutions de transfert vers des comptes BIAT, d'une manière rapide, sécurisée, et compétitive, notamment en ligne. BIAT France joue également le

rôle d'interface avancée de la BIAT, accompagnant les Tunisiens résidant en France et en Europe dans la réalisation de leurs projets en Tunisie.

En 2024 et suite à la cession par la BWF de son activité de transfert, BIAT France a changé d'agrément tout en maintenant son activité principale. Ainsi, depuis décembre 2024, BIAT France est devenu Agent de paiement de la société « IYU Europe ».

« IYU Europe » est un acteur innovant de services de paiements internationaux agréé par l'ACPR. Il met à la disposition de ses partenaires une technologie robuste assurant une connexion entre les pays de l'Union Européenne et les pays d'Afrique, d'Asie et d'Amérique Latine en toute sécurité. Il se distingue par son approche hybride combinant services digitaux et présence physique à travers un réseau d'agents de paiement dont BIAT France fait partie. Grâce à son modèle inédit, IYU Europe répond aux attentes des clients en matière de flexibilité numérique tout en garantissant un accompagnement personnalisé en agence.

Il est aussi à souligner que grâce à ce nouveau partenariat et ce nouvel agrément, BIAT France dispose désormais de son passeport européen, lui permettant ainsi de développer son activité vers tous les pays faisant partie de l'espace européen et ciblant ainsi la diaspora qui y réside. Une feuille de route spécifique sera déployée dans ce sens à partir du 2^{ème} trimestre 2025.

Par ailleurs et concernant ses réalisations, BIAT France a maintenu une stabilité de ses performances tout au long de 2024, dépassant ainsi les objectifs fixés annuellement avec la BCT dans la feuille de route à fin 2025 et ce en matière de transferts d'argent, en nombre et en volume.

1. Nombre de transferts directs reçus du partenaire BWF :

- 5211 opérations effectuées en 2024 (stable par rapport à 5107 en 2023).
- Moyenne mensuelle de 434 transferts, dépassant l'objectif mensuel de 300 opérations.

2. Volume de transferts :

- 26,4 M€ de volume total de transactions reçues par la BIAT à travers sa filiale
- Moyenne mensuelle de 2,2 M€ transferts, dépassant l'objectif mensuel de 1 M€.

Par ailleurs et dans le cadre de sa stratégie de proximité et d'accroissement de sa notoriété auprès de la clientèle TRE, l'année 2024 a aussi été marquée par des participations significatives à des actions de partenariat et des événements communautaires de qualité. Ces initiatives incluent des événements autour de l'immobilier en partenariat avec un agent immobilier, et le Forum des Affaires Tunisie 2024, organisé par Business France.

Ces engagements ont renforcé la présence de BIAT France, contribuant positivement à l'image de la banque et établissant des relations avantageuses avec divers partenaires.

La Compagnie Internationale Arabe de Recouvrement « CIAR »

La CIAR est une société de recouvrement de créances agissant pour son propre compte et pour le compte d'autrui. Elle a été créée en Décembre 2000, avec un capital social de 1 MD, détenu en majorité par le Groupe BIAT.

Les revenus de recouvrement de la CIAR ont, connu une évolution de 1% pour se situer à 13.004 KDT à fin 2024, contre 12.898 KDT à fin 2023.

Les charges générales d'exploitation ont connu une légère augmentation de 0,8% en passant de 613 KDT au 31/12/2023 à 618 KDT au 31/12/2024.

Le résultat brut d'exploitation a connu une évolution de 1,8% pour s'établir à près de 7.679 KDT au terme de l'exercice 2024, contre 7.543 KDT, une année auparavant.

L'exercice clos le 31/12/2024 s'est soldé par un résultat net de 5.171 KDT, correspondant à une augmentation de 1,5% par rapport au résultat réalisé au titre de l'exercice clos le 31/12/2023, soit 5.092 KDT.

3.2 Résultats du groupe BIAT

Les principales données consolidées du groupe indiquent que le total bilan se situe à 26 278,2 MD au 31/12/2024, en augmentation de 11,1% par rapport à fin 2023.

Le Produit Net Bancaire s'inscrit en hausse de 9,1% à 1750,3MD au 31/12/2024.

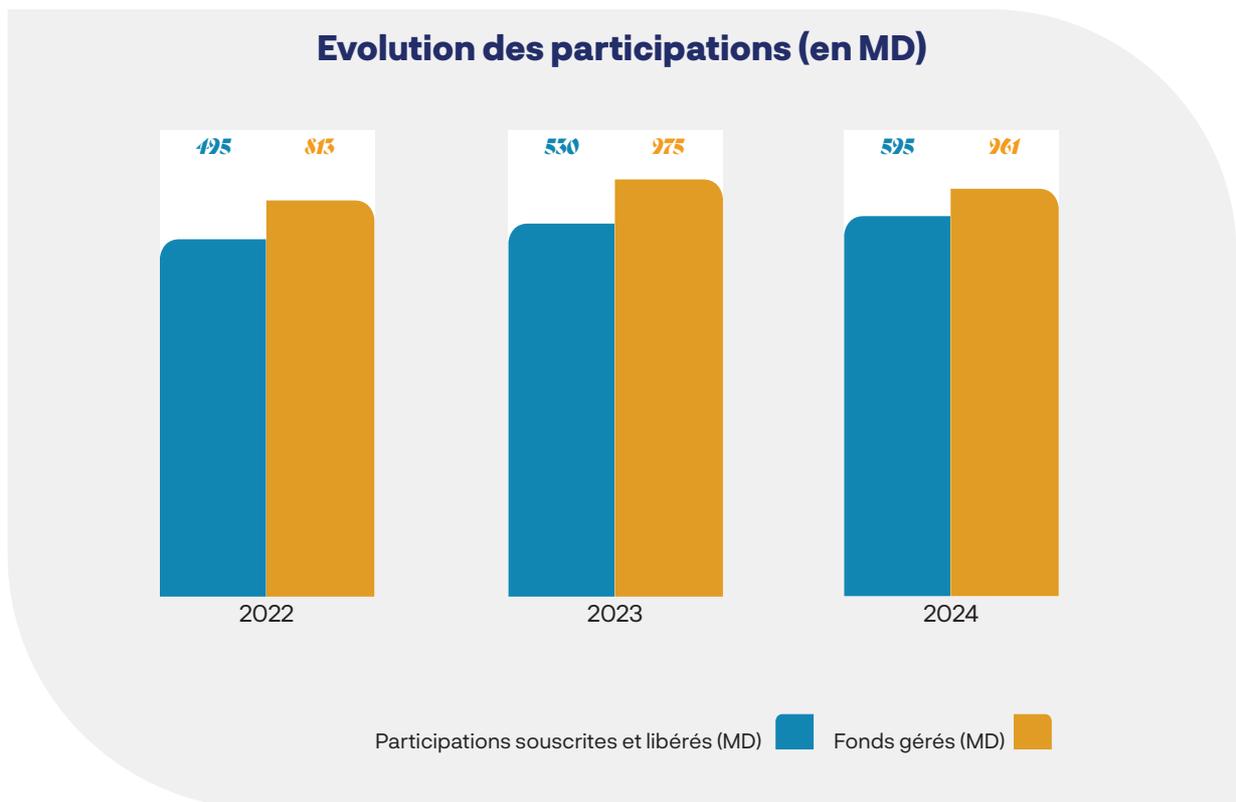
Le Résultat Net consolidé enregistre pour sa part une augmentation de 5,8% pour se situer à 379,4MD à fin 2024.

Le Résultat social du groupe s'analyse entre 2024 et 2023 comme suit :

Société Consolidé	Résultat social 2024	Résultat social 2023
Banque Internationale Arabe de Tunisie	344 348	331 444
Tunisie Valeurs Assets Management	5 396	2 856
BIAT Capital Risque	6 824	6 424
Compagnie Internationale Arabe de Recouvrement	5 784	5 192
SICAF BIAT	313	656
Société de Promotion Immobilière Arabe de Tunisie	148	206
SPT Salloum	-4	21
BIAT Innovation & Technology	-1 208	-28
Société la PROTECTRICE	-943	-1 455
Assurances BIAT	18 156	18 635
Société FAIZA	-3	-3
SICAV Opportunity	-8	-1
SICAV Trésor	831	10 937
SICAV Prosperity	25	90
Société Générale de Placement	133	597
Société Support et Maintenance Express	-301	312
Société Golf Sousse Monastir	-459	-1 998
Société Palm Links Immobilière	90	82
Société Tanit International	494	-240
Société Tunisie Titrisation	22	-19
Société du Pôle de Compétitivité de Monastir-El Fejja	555	5 271
SICAV Patrimoine Obligataire	646	32 913
Fonds Commun de Créances 1	580	272
FCP BIAT Epargne Actions	6	1 800
Fonds Commun de Créances 2	403	147
Société Touristique Sahara Palace	-496	-783
SPT Mohamed V	2 140	2 847
Institut Tunis Dauphine	23	193
BIAT Consulting	135	20
SPT SFAX	88	-484
BIAT France	315	795
FCP Equity Performance	237	374
SPT Hammamet	-5 112	-4 021
Hammamet Leisure Company	-1 492	-1 218
Fonds d'amorçage ANAVA	-107	-61
Tunisie Valeurs	592	5 095
Tunisia Tourism Group	1 437	1 173
Value Digital Services	753	2 370
Société Golf de Tunisie	-71	-1 368
Prospera Capital	395	-380
FCP Valeurs Sérénité 2028	4	1 492
Prospera Holding	-1 282	-
Adam Golf Tunisie	19	-
Total consolidé	379 406	420 155

— 3.3 Evolution du portefeuille participations

Au 31/12/2024 la valeur comptable des souscriptions libérées (participations directes et fonds gérés) s'élève à 1.557MD, soit une augmentation de 3% par rapport à l'année 2023.



4 — ACTIONNARIAT

— 4.1 Renseignements relatifs à la répartition du capital et des droits de vote

4.1.1 Structure du capital au 31/12/2024

Actionnaires	Nombre d'actions et de droits de vote	Pourcentage du Capital & des droits de vote
A/ Actionnaires Tunisiens	40 658 674	99,64%
PERSONNES MORALES	31 672 130	77,63%
PERSONNES PHYSIQUES	8 986 544	22,03%
B/ Actionnaires Etrangers	82 616	0,20%
C/Reste à Attribuer	58 710	0,14%
TOTAL	40 800 000	100%

4.1.2 Changements majeurs opérés au niveau du capital social

L'année 2024 a été marquée notamment par les transactions suivantes :

– Principales acquisitions :

- HORCHANI FINANCE a acquis 303 000 actions BIAT ou 0,74% du capital ;
- FINANCIERE HABIB MILAD a acquis 169 202 actions BIAT ou 0,41% du capital ;
- SPDST a acquis 58 737 actions BIAT ou 0,14% du capital ;
- MAC HORIZONS 2033 a acquis 36 501 actions BIAT ou 0,09% du capital ;
- MAC HORIZON 2032 FCP a acquis 35 003 actions BIAT ou 0,09% du capital ;
- MAC FCP DYNAMIQUE a acquis 31 048 actions BIAT ou 0,08% du capital ;
- Selma BOUAZIZ a acquis 26 146 actions BIAT ou 0,06% du capital ;
- HEND BOUAZIZ a acquis 25 619 actions BIAT ou 0,06% du capital ;
- KHALED TRIKI a acquis 23 982 actions BIAT ou 0,06% du capital ;
- FCP VALEURS SERENITE 2028 a acquis 23 388 actions BIAT ou 0,06% du capital ;
- SOCIETE TTS FINANCIERE a acquis 17 871 actions BIAT ou 0,04% du capital ;
- FCP VALEURS MIXTE a acquis 17 219 actions BIAT ou 0,04% du capital ;
- ASSURANCES GAT a acquis 14 858 actions BIAT ou 0,04% du capital ;
- GAT VIE a acquis 13 675 actions BIAT ou 0,03% du capital ;
- AMEN BANK a acquis 12 453 actions BIAT ou 0,03% du capital ;

- AMEN INVEST a acquis 12 453 actions BIAT ou 0,03% du capital ;
- MONCEF RIAHI a acquis 11 800 actions BIAT ou 0,03% du capital ;
- TUNISIAN TRAVEL SERVICES-TTS a acquis 11 477 actions BIAT ou 0,03% du capital ;
- FCP OPTIMA a acquis 11 082 actions BIAT ou 0,03% du capital ;
- SOCETOUR a acquis 10 000 actions BIAT ou 0,02% du capital ;
- SOCIETE DJERBA BEACH HOTEL a acquis 10 000 actions BIAT ou 0,02% du capital.

– Principales cessions :

- INOPLAST FINANCIERE HOLDING a cédé 304 827 actions BIAT ou 0,75% du capital ;
- SPDIT SICAF a cédé 90 359 actions BIAT ou 0,22% du capital ;
- MILED HABIB a cédé 71 706 actions BIAT ou 0,18% du capital ;
- BOUZGUENDA MOHAMED a cédé 56 198 actions BIAT ou 0,14% du capital ;
- HABIB BOUAZIZ a cédé 51 031 actions BIAT ou 0,13% du capital ;
- C.I.L a cédé 25 292 actions BIAT ou 0,06% du capital ;
- FCP VALEURS MIXTE a cédé 24 347 actions BIAT ou 0,06% du capital.
- FCP VALEURS SERENITE 2028 a cédé 22 063 actions BIAT ou 0,05% du capital.
- BAM P/C FCP BIAT EPA a cédé 20 909 actions BIAT ou 0,05% du capital.
- AMEN BANK a cédé 17 612 actions BIAT ou 0,04% du capital.
- STRAMICA a cédé 16 400 actions BIAT ou 0,04% du capital ;

- ASSURANCES GAT a cédé 16 164 actions BIAT ou 0,04% du capital ;
- MUTUELLE ACCIDENTS SCOLAIRES ET UNIV a cédé 15 000 actions BIAT ou 0,04% du capital ;
- FCP BIAT CEA PNT TUNISAIR a cédé 14 933 actions BIAT ou 0,04% du capital ;
- PARAMETRIC TAX-MANAGED EMERGING MARKETS FUND a cédé 14 370 actions BIAT ou 0,04% du capital ;
- ATTIJARI FONDS COMMUNS DE PLACEMENT CEA a cédé 14 237 actions BIAT ou 0,03% du capital ;
- MAC HORIZON 2032 FCP a cédé 13 100 actions BIAT ou 0,03% du capital ;
- MAC HORIZON 2033 a cédé 13 100 actions BIAT ou 0,03% du capital ;
- MAC FCP DYNAMIQUE a cédé 12 550 actions BIAT ou 0,03% du capital ;
- AMEN INVEST a cédé 12 453 actions BIAT ou 0,03% du capital ;
- FCP VALEURS CEA a cédé 10 500 actions BIAT ou 0,03% du capital ;
- ATTIJARI FONDS COMMUNS DE PLACEMENT DYNAMIQUE a cédé 10 000 actions BIAT ou 0,02% du capital ;
- SPDST a cédé 10 000 actions BIAT ou 0,02% du capital.

— 4.2 Conditions d'accès à l'Assemblée Générale

Selon l'article 35 des statuts :

1/ Les titulaires d'actions libérées des versements exigibles peuvent assister à l'Assemblée Générale, sur justification de leur identité, ou s'y faire représenter.

2/ Toutefois, l'Etat Tunisien et les collectivités publiques, si elles sont actionnaires sont valablement représentés par leurs représentants légaux; les sociétés sont valablement représentées soit par un de leurs gérants ou par un délégué de leur Conseil d'Administration, soit par un mandataire, les mineurs ou interdits, par leur tuteur, le tout sans qu'il soit nécessaire que le gérant, le délégué du Conseil, le mandataire ou le tuteur soit personnellement actionnaire.

3/ Le nu-proprétaire est valablement représenté par l'usufruitier et le droit de vote appartient à ce dernier pour toutes les Assemblées Ordinaires et Extraordinaires, sauf, ainsi qu'il est dit sous l'article 17 ci-dessus, entente contraire entre eux.

4/ La forme des pouvoirs et les lieux et délais de leur production sont sous toutes réserves de ce qui est dit à l'article 36 ci-après déterminés par le Conseil d'Administration.

Selon l'article 36 des statuts :

1/ Les propriétaires d'actions doivent pour avoir le droit d'assister ou de se faire représenter aux Assemblées Générales, être inscrits sur les registres de la Société, huit jours au moins avant le jour fixé pour la réunion.

2/ Tout membre de l'Assemblée qui veut se faire représenter par un mandataire, doit déposer son pouvoir au siège trois jours avant la réunion.

3/ Toutefois, le Conseil d'Administration a toujours la faculté de réduire les délais et d'accepter les dépôts en dehors de ces limites.



GOUVERNANCE

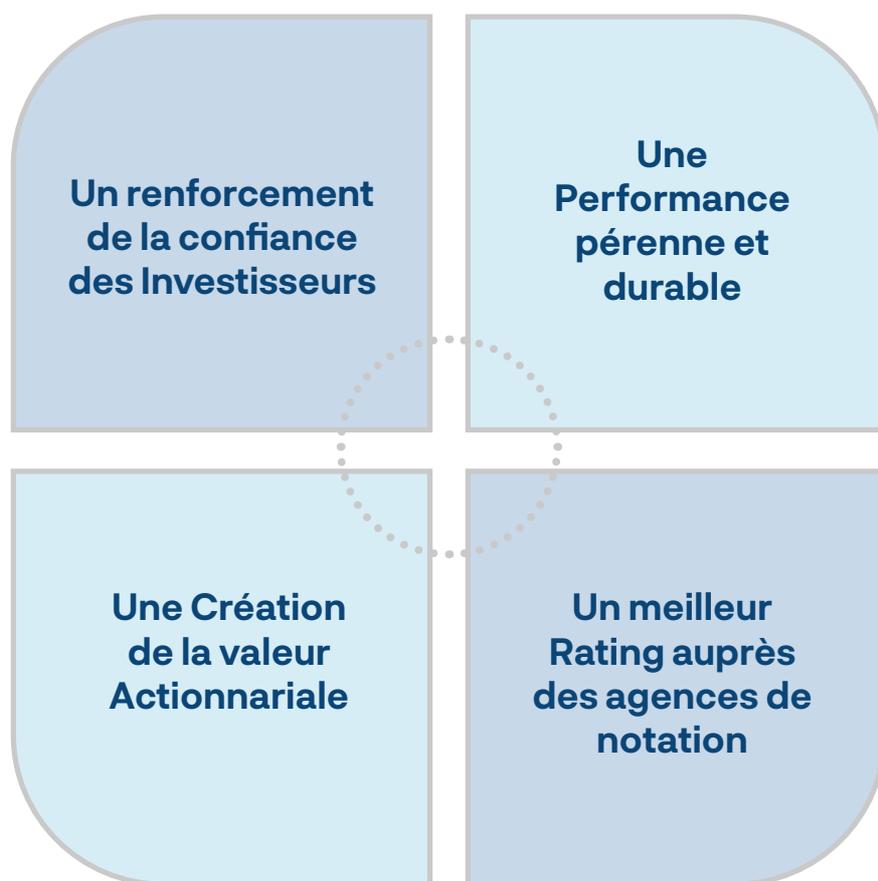
MODE D'ORGANISATION DE LA GOUVERNANCE :

Depuis le 29 Mai 2007, la BIAT dissocie les fonctions du **Président du Conseil d'Administration** et celle du **Directeur Général**. Ce mode de gouvernance, est en conformité avec la loi bancaire n°2016-48 et les obligations faites aux sociétés cotées en bourse.

- **Le Conseil d'Administration** est l'instance suprême au sein de la Banque, il est chargé de l'élaboration d'un cadre de gouvernance en adéquation avec la taille, la complexité et la nature de l'activité ainsi que le profil du risque de la banque.
- **Les Comités d'appui**: Dans l'exercice de sa mission, le Conseil est assisté par des Comités d'appui à savoir, le Comité d'Audit, le Comité des Risques et le Comité Exécutif de Crédit, qui contribuent à appréhender en profondeur les différents aspects de l'activité de la Banque et à formuler les recommandations permettant au Conseil d'Administration d'exercer pleinement ses prérogatives..
- **L'assemblée Générale des Actionnaires** : est habilitée à l'approbation des principales résolutions qui sont proposées par le conseil d'administration, et qui concernent notamment l'affectation du Résultat Net, la distribution de dividendes, nomination des administrateurs etc...
- **La Direction Générale** : quant à elle, s'appuie sur une panoplie de comités de Management et de comités spécialisés qui assurent l'exécution des orientations stratégiques.

L'INTERET D'UN DISPOSITIF DE BONNE GOUVERNANCE, AU-DE LÀ DE L'ASPECT RÉGLEMENTAIRE :

Au-delà de l'aspect réglementaire régi notamment par les dispositions de la loi n°2016-48 et par la circulaire BCT 2021-05 relative à la définition d'un cadre de gouvernance pour les Banques et les Etablissements financiers, la BIAT a mis en place son propre cadre de Gouvernance pour assurer :



5.1 Présentation des instances de Gouvernance de la Banque



PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
M. Ismail MABROUK

Comités du Conseil



Président du
Comité d'Audit
M. K. BEN KAHLA



Président du
Comité des
Risques
M. M. LABIDI



Président du
Comité de
Nomination et de
Rémunération
M. I. Mabrouk



Président du
Comité Exécutif
de Crédit
M. Directeur
Général

Comités de Management

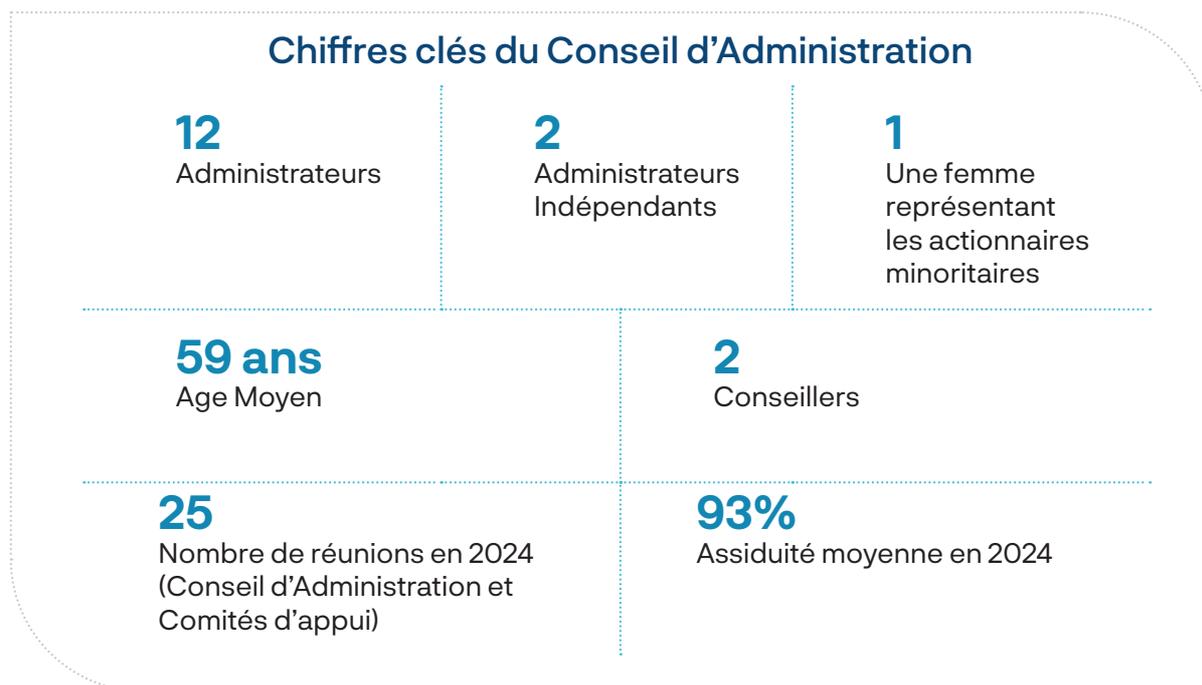


DIRECTEUR GENERAL
M. Elyes JEBIR

Comité de Direction (CODIR)

Comité Exécutif (COMEX)

5.1.1 Conseil d'Administration : Un organe collégial doté d'une compétence collective



Au 31 Décembre 2024, le Conseil d'Administration de la BIAT réunit les expertises de douze (12) Administrateurs et deux (2) Conseillers nommés par l'assemblée générale ordinaire pour leurs expériences, leurs compétences et leur diversité.

Le conseil d'administration comporte deux membres indépendants et un représentant des actionnaires

minoritaires. La majorité des administrateurs sont membres d'un ou plusieurs comités émanant du Conseil d'Administration.

La durée du mandat des administrateurs est fixée à 3 ans, selon les statuts de la Banque.

5.1.2 Composition du Conseil d'Administration :

• Composition du conseil d'administration

Au 31 Décembre 2024, le détail de la composition du conseil se présente ainsi :

Administrateurs	Nationalité	Mandat actuel	Nombre d'années au Conseil	Membre d'un Comité du Conseil	Qualité des Administrateurs
Ismail Mabrouk	Tunisienne	2023-2025	19	Président du Conseil d'Administration	Président
Karim Milad	Tunisienne	2023-2025	13	Membre CR ²	Membre
Hichem Driss	Tunisienne	2023-2025	13	Membre CR	Membre
Mohamed Afif Chelbi	Tunisienne	2023-2025	11	Membre CR	Membre
Mehdi Sethom	Tunisienne	2023-2025	11	Membre C. Audit / Membre CEC ³	Membre
Elyes Ben Rayana	Tunisienne	2022-2024	6	Membre CEC	Membre
Fadhel Abdelkefi	Tunisienne	2023-2025	5	-	Membre
Moez LABIDI	Tunisienne	2024-2026	1	Président du CR	Indépendant
Karim BEN KAHLA	Tunisienne	2024-2026	1	Président du C. Audit	Indépendant
Mohamed Adel BELFEKIH	Tunisienne	2023-2025	2	Membre CR	Membre
Mohamed AGREBI	Tunisienne	2023-2025	2	Membre C. Audit/ CEC	Membre
Cyrine SANCHOU	Tunisienne	2023-2025	2	Membre C. Audit	Représentant des Actionnaires Minoritaires
Conseillers					
Jean Messinesi	Française	2023-2025	16	Membre C. Audit	Conseiller
Tahar Sioud	Tunisienne	2023-2025	18	Membre C. Audit	Conseiller

• Changements intervenus dans la composition du Conseil d'Administration et de ses comités en 2024

Administrateurs	1 ^{ère} Nomination	En remplacement de :
Moez LABIDI	AGO du 26 avril 2024	Marc BEAUJEAN*
Karim BEN KAHLA	AGO du 26 avril 2024	Fatima Zohra EL FEHRI*

(*) fin de mandat

2 Comité des Risques

3 Comité Exécutif de Crédit

Synthèse des échéances des mandats des administrateurs et des Conseillers

Conseil d'Administration	AGO statuant sur l'exercice 2024	AGO statuant sur l'exercice 2025	AGO statuant sur l'exercice 2026
Ismail Mabrouk		X	
Karim Milad		X	
Hichem Driss		X	
Mohamed Afif Chelbi		X	
Mehdi Sethom		X	
Elyes Ben Rayana	X		
Fadhel Abdelkefi		X	
Karim BEN KAHLA			X
Moez LABIDI			X
Adel Belfekih		X	
Mohamed AGREBI		X	
Cyrine SANCHOU		X	
Jean Messinessi - Conseiller		X	
Taher Sioud - Conseiller		X	

UN CONSEIL D'ADMINISTRATION EXPERT, DIVERSIFIÉ ET ENGAGÉ :

La définition des orientations stratégiques et la supervision constituent la responsabilité majeure du Conseil d'Administration. Pour accomplir cette mission, le Conseil d'Administration de la Banque Internationale Arabe de Tunis regroupe les meilleures compétences et se conforme à la réglementation en matière de gouvernance.

o DIVERSITE ET COMPLEMENTARITE DE LA COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

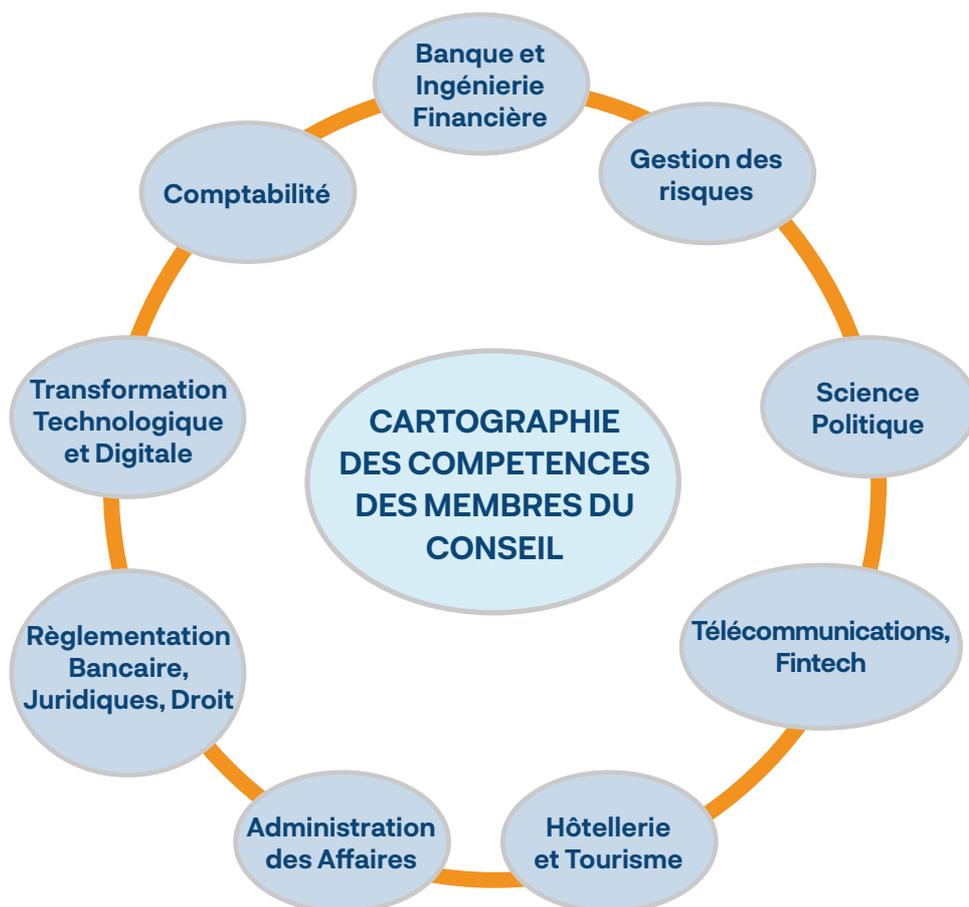
Les membres du Conseil d'Administration possèdent les connaissances, compétences et expériences appropriées pour s'acquitter convenablement de

leur mission. La composition globale du Conseil d'Administration reflète un éventail d'expériences suffisamment large.

Ainsi, l'expertise en matière bancaire et financière, en gestion de risques, en transformation technologique/digitale, en réglementation bancaire/juridique, en télécommunication/Fintech sont représentées au sein du Conseil d'administration de la Banque.

Par ailleurs, le Conseil d'Administration veille dans son processus de sélection et son parcours d'intégration à ce que les administrateurs soient compétents, actifs et impliqués dans la gestion de la Banque.

Ci-après les domaines d'expertises des administrateurs, reflètent la diversité, la complémentarité des compétences et couvrant ainsi l'ensemble des activités de la banque.



o ASSIDUITE DES ADMINISTRATEURS

Les membres du Conseil d'Administration consacrent le temps et les efforts nécessaires à l'exercice de leurs fonctions et de leurs responsabilités, dans le respect du règlement intérieur. Ils participent d'une manière assidue aux réunions du Conseil d'Administration.

D'ailleurs, le taux de présence des administrateurs aux travaux du Conseil tenus en 2024 est très élevé ; le taux moyen par séance est de 93%.

o ENGAGEE EN FAVEUR DE LA REPRESENTATIVITE DE LA FEMME

La diversité du genre est une pratique de bonne gouvernance qui a aussitôt été appliquée par la BIAT

avant même d'être une exigence réglementaire énoncée au niveau de la dernière circulaire BCT 2021-05 du 19 Août 2021 portant sur le cadre de Gouvernance des banques.

En effet, Madame Cyrine SANCHOU a été nommée en Avril 2023, en tant qu'Administrateur représentant les actionnaires minoritaires au sein du Conseil d'Administration.

Pour les prochaines nominations, le Conseil d'Administration veillera à l'augmentation de la représentation des femmes au sein des instances dirigeantes, dans un objectif de diversité du genre.

o EQUILIBRE ENTRE AGE ET ANCIENNETE

Au 31 Décembre 2024, l'âge moyen des administrateurs est de 59 ans.

- Deux administrateurs ont entre 40 et 50 ans.
- Six administrateurs ont entre 50 et 65 ans.
- Quatre administrateurs ont entre 66 et 75 ans.

Toutes les tranches d'âge sont représentées au niveau du Conseil d'Administration. Cette répartition équilibrée permet d'allier à la fois expérience et innovation. L'objectif poursuivi est de préserver un équilibre entre les différentes tranches d'âge au sein du Conseil d'administration.

o DIVERSITE D'EXPERIENCE PROFESSIONNELLE DES ADMINISTRATEURS

La composition du Conseil d'Administration de la banque montre une parfaite complémentarité en

termes d'expertise des membres du Conseil, en liaison avec l'ensemble des activités de la Banque. La majorité des membres du Conseil d'Administration de la BIAT ont une expérience professionnelle internationale, soit via l'exercice d'une fonction à l'étranger au cours de leur carrière professionnelle, soit via des mandats dans des sociétés internationales.

o DES ADMINISTRATEURS TENUS A DES REGLES DEONTOLOGIQUES

Une conduite conforme à l'éthique et à la déontologie caractérise le comportement de tous les membres du Conseil d'Administration.

A cet effet, tous les administrateurs de la BIAT respectent les règles déontologiques prévues par le Code de Gouvernance, notamment en ce qui concerne la gestion des conflits d'intérêts.

5.1.3 Présentation des membres du Conseil d'Administration et Conseillers

Ci-dessous la biographie de chacun des Administrateurs et des Conseillers.



ISMAÏL MABROUK
Président du Conseil d'Administration

Biographie

Diplômé de l'Ecole Supérieure des Travaux Publics (Cachan – France). Il est actionnaire du Groupe Mabrouk présent dans divers secteurs de l'économie tunisienne à l'instar de l'agroalimentaire, la grande distribution et la finance et dirige plusieurs sociétés du Groupe comme Saïda Group et l'hypermarché Géant.

Liste des mandats en cours

Président du Conseil : SOTUBI, SOTUCHOC, IAT, SAIDA GROUP HOLDING, MAGHREB FINANCE et MAGHREB FINANCIERE.

Administrateur : EXIS, TUNISAVIA, MEDDIS, IDM, Président Directeur Général de CFH.



KARIM MILAD
Membre du Comité des Risques

Biographie

Diplômé en gestion et en management hôtelier, il a effectué toute sa carrière dans le monde de l'hôtellerie et du tourisme. Dirigeant de plusieurs sociétés d'hôtellerie depuis les années 90, il a succédé en 2012 à son père, feu Aziz Milad, à la tête du groupe familial présent dans le transport et le tourisme. Il est aujourd'hui PDG de plusieurs sociétés notamment TTS, de chaînes hôtelières et de la compagnie aérienne Nouvelair.

Liste des mandats en cours

Président du Conseil : Safe Flight Academy.

Administrateur : Assurances BIAT, CIL, BIAT Capital Risque, Cofib Capital Finances, Gammarth International Clinic, S.E.P.T.H, Générale Equip. Hospitalier et Scientifique, INFOLOG, SABENA Technics, Aviation Training Center Of Tunisia, Tunisie Catering, CIAT, SOPRAT, Société Golf de Tunisie, Société A&B, Alpha Hyundai Motors, Hyundai Gros Tunisie, Hyundai Services Tunisie, Société Passion Immobilière.



HICHEM DRISS

Membre du Comité des Risques

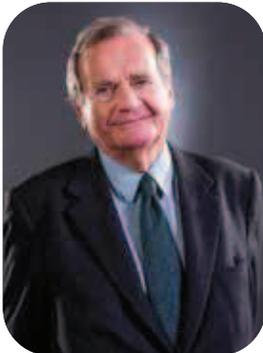
Biographie

Pharmacien et diplômé en administration des entreprises et en commerce international, il est également titulaire d'un MBA de Stern University à New York. A la tête du Groupe Driss, présent principalement dans l'hôtellerie, l'industrie et la finance, il est Président Directeur Général du groupe hôtelier MARHABA et Président de la Fédération Régionale Sousse-Kairouan de l'hôtellerie.

Liste des mandats en cours

Président Directeur Général : dans 5 sociétés hôtelières.

Administrateur : dans 4 autres sociétés hôtelières et dans 4 sociétés Industrielles et de service.



JEAN MESSINESI

Conseiller

Membre du Comité d'Audit

Biographie

Diplômé de l'Institut d'Etudes Politiques de Paris et licencié en droit, il a débuté sa carrière comme économiste au Fond Monétaire International puis à la Chambre de commerce international de Paris. Il a rejoint ensuite le monde bancaire où il a occupé des postes de direction au sein de plusieurs sociétés, dont HSBC qu'il continue à conseiller pour la zone Mena.

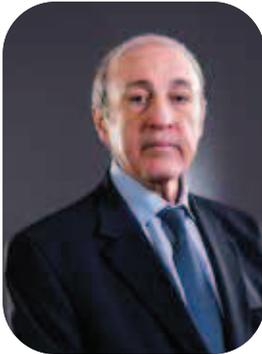
Liste des mandats en cours

Président de 'Antiope Consulting SAS'

Président honoraire du tribunal de commerce de Paris.

Membre du conseil de surveillance de la société Adige Sarl.

Membre du conseil de l'association à but non lucratif "Centre Européen de Musique", CEM.



MOHAMED AFIF CHELBI

Membre du Comité des Risques

Biographie

Ingénieur diplômé de l'Ecole Centrale des Arts et Manufactures de Paris, il a dirigé, au cours de sa carrière, plusieurs entreprises et organismes (IMBank, Cettex, Agence de promotion de l'Industrie). Ministre de l'Industrie et de la Technologie de 2004 à 2011, il a été ensuite conseillé auprès du Premier Ministre au sein du gouvernement de transition où il a participé à la rédaction de la stratégie de développement économique et sociale 2012-2016 de la Tunisie.



MEHDI SETHOM

Membre du Comité d'Audit

Membre du Comité Exécutif de Crédit

Biographie

Diplômé de l'Ecole Polytechnique et de l'Ecole des Mines de Paris, il a effectué toute sa carrière dans le monde de la finance et de la banque. Il a occupé des postes de direction notamment dans le groupe BNP Paribas, et au sein de la banque d'affaires Swicorp, avant de fonder Mediterranean Corporate Finance, société de conseil financier pour la région Afrique et Moyen Orient.

Liste des mandats en cours

Gérant : des sociétés MCF TUNISIE SARL, MCF SARL, SME Partners SARL et INMA SARL.

Administrateur : SPG (Software Productivity Group) et de INMA Holding.

Membre du conseil stratégique : de la TIA (Tunisian Investment Authority).



TAHAR SIOUD
Conseiller
Membre du Comité d'Audit

Biographie

Diplômé en droit et en sciences politiques, il a une longue carrière dans la diplomatie de Tunisie dont il a été l'ambassadeur dans plusieurs pays. Ancien sous-gouverneur de la Banque Centrale de Tunisie, Tahar Sioud a aussi occupé des responsabilités au sein de différents ministères. Il a notamment été Secrétaire d'Etat auprès du Ministre des Affaires Etrangères puis Ministre du Commerce de 2001 à 2002.



ELYES BEN RAYANA
Membre du Comité Exécutif de Crédit

Biographie

Diplômé de l'Ecole Polytechnique et de l'Ecole Nationale Supérieure des Télécommunications de Paris, il a effectué sa carrière dans les domaines de la banque, la stratégie et le numérique à l'international et en Tunisie. Il a occupé des postes de direction notamment chez Schlumberger et au sein du cabinet de stratégie McKinsey à Paris. Il a aussi dirigé les activités de Banque de Financement et d'Investissement de la BIAT avant d'être nommé administrateur en 2019.

Liste des mandats en cours

Gérant des sociétés : eStrat - SARL et Value Digital Services – SARL

Administrateur : BIAT Capital Risques, BIAT ASSURANCE et CFH.



FADHEL ABDELKEFI

Administrateur

Biographie

Diplômé de la faculté des sciences économiques Paris Panthéon Sorbonne, il a effectué sa carrière dans le monde de la finance et de la banque. Il a occupé le poste de Directeur Général de Tunisie Valeurs de 2005 à 2016, puis Président du Conseil d'Administration de la Bourse de Tunis de 2011 à 2014 et membre du Conseil d'Administration de la Banque de Tunisie de 2018 à mi 2020. Il a consolidé son expérience professionnelle en occupant, le poste de Ministre du Développement, de l'Investissement et de la Coopération Internationale et le poste de Ministre des Finances par intérim de 2016 à 2017.

Liste des mandats en cours

Président du Conseil d'Administration : TUNISIE VALEURS



KARIM BEN KAHLA

Président du Comité d'Audit

Biographie

Diplômé d'un DEA en stratégie industrielle et d'un doctorat en sciences de gestion à l'Université Paris I Panthéon Sorbonne, Karim Ben Kahla occupe actuellement le poste de professeur des universités à l'Ecole Supérieure de Commerce de Tunis.

Karim Ben Kahla est également conférencier et professeur associé au Business Science Institute de Paris. Il intervient dans plusieurs autres institutions dont l'IDN, l'ENA et le CNAM (Liban). Il a rejoint le Conseil d'Administration de la BIAT en 2024.



MOEZ LABIDI

Président du Comité des Risques

Biographie

Moez Labidi détient un doctorat en sciences économiques de l'Université de Nice Sophia-Antipolis, un DEA en stratégie financière et industrielle internationale, un DEA en socio-économie du développement et une maîtrise en sciences économiques. Il occupe actuellement le poste de professeur en sciences économiques à la FSEG de Mahdia.

Il a acquis une expérience professionnelle très riche auprès d'institutions gouvernementales (Ministère des Finances et Présidence du Gouvernement) notamment sur des dossiers liés au secteur financier. Il a rejoint le Conseil d'Administration de la BIAT en 2024.



ADEL BELFEKIH

Membre du Comité des Risques

Biographie

Mohamed Adel BELFEKIH est diplômé du Conservatoire National des Arts et Métiers de Paris en Etudes Comptables et Financières.

Il a occupé plusieurs postes à la BIAT notamment le poste de Directeur du Développement à l'International. Il a lancé la filiale agent de paiement de la BIAT « BIAT France » à Paris en 2015. En 2019, il a été nommé Responsable de la Banque de Détail.

Liste des mandats en cours

Président : BIAT France

Membre du Comité Permanent d'Audit : ASSURANCES BIAT



Mohamed AGREBI

Membre du Comité d'Audit

Membre du Comité Exécutif de Crédit

Biographie

Mohamed Agrebi a mené toute sa carrière au sein de la BIAT où il a occupé différentes responsabilités au sein du réseau et services centraux, notamment au sein du département Finance et Comptabilité. En 2014 il a été nommé Directeur Général de la BIAT qu'il a dirigée pendant 3 mandats.

Véritable expert dans le secteur bancaire, il a plusieurs concrétisations à son actif dont son élection en tant que Président du Conseil d'Administration du Conseil Bancaire et Financier en 2020.

En 2023, il a rejoint le Conseil de la BIAT en tant qu'administrateur.

Liste des mandats en cours

Président du Conseil : ASSURANCES BIAT, CIAR et BIAT Consulting

Administrateur : TTG, BCR, SICAF BIAT, SPT Hammamet, STI, STSP Nafta, HLC, SOPIAT.



Cyrine SANCHOU

Administrateur représentant les petits porteurs

Membre du Comité d'Audit

Biographie

Cyrine Sanchou, diplômée de l'Ecole Centrale de Paris, de l'Ecole Nationale Supérieure des Télécommunications et du Groupe HEC, a mené une carrière professionnelle internationale riche et diversifiée. Elle a travaillé dans la finance, les télécoms, la fintech mais également dans l'immobilier et l'artisanat.

Elle a pu également acquérir une connaissance approfondie dans le domaine bancaire grâce à son expérience au sein de BNP Paribas.

En 2023, elle a rejoint le Conseil d'administration de la BIAT en tant qu'administratrice représentant les actionnaires minoritaires.

5.1.4 Principaux travaux du Conseil d'Administration

o Missions du Président du Conseil :

Le Président du Conseil veille à ce que le Conseil s'acquitte convenablement de ses responsabilités de manière efficace et indépendante.

Le Président coordonne et dirige les travaux du Conseil d'Administration. Il anime les débats lors de ses réunions et veille à ce que les opinions divergentes puissent être librement exprimées et discutées en vue d'instaurer un processus de prise de décision transparent et efficace.

Le Président s'assure également que les comités d'appui s'acquittent des responsabilités qui leur incombent et qu'ils rendent compte au Conseil des résultats de leurs travaux, et ce conformément à la Circulaire BCT 2021-05 relative à la définition d'un cadre de gouvernance pour les Banques et les Etablissements financiers.

En 2024, le président du Conseil d'Administration a présidé toutes les réunions du Conseil d'Administration.

o Missions de Secrétaire du Conseil :

Conformément à la Circulaire BCT 2021-05 le Conseil d'administration est doté d'un secrétaire permanent, qui est chargé notamment de :

- La préparation et l'envoi aux administrateurs de l'ordre du jour ainsi que les documents et informations nécessaires à l'accomplissement de leurs missions dans un délai suffisant.
- L'établissement du procès-verbal et le suivi des décisions et de recommandations.

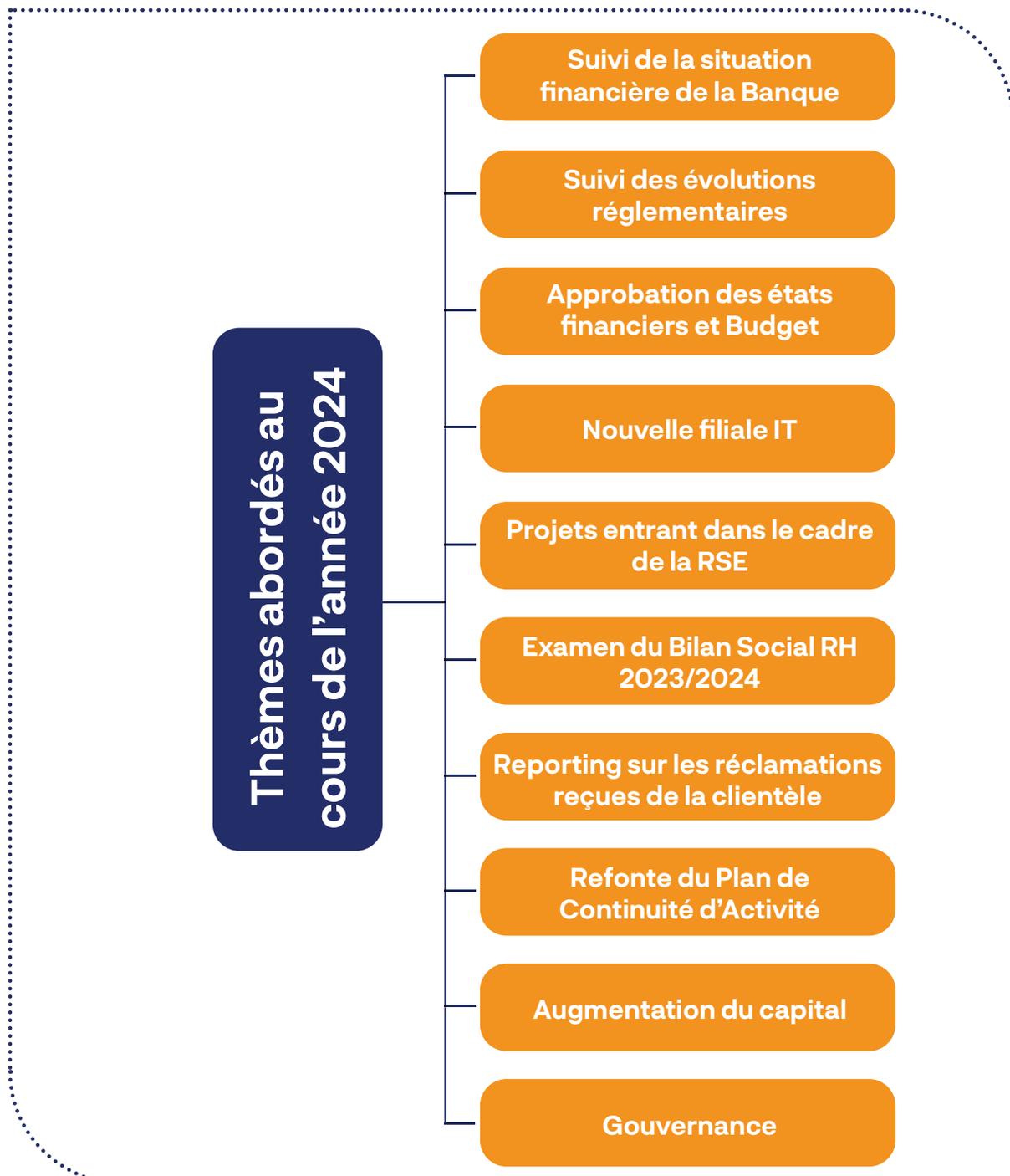
o Les travaux du Conseil d'Administration en 2023 :

Le Conseil d'administration s'est réuni 7 fois en 2024, la durée moyenne de chaque réunion a été de 3 heures avec un taux d'assiduité moyen de 93%. Les réunions du Conseil d'Administration tenues en 2024 sont :

- Réunion du 23 Février 2024 (taux d'assiduité 92%)
- Réunion du 29 Mars 2024 (taux d'assiduité 100%)
- Réunion du 26 Avril 2024 (taux d'assiduité 83%)
- Réunion du 26 Juin 2024 (taux d'assiduité 100%)
- Réunion du 25 Septembre 2024 (taux d'assiduité 100%)
- Réunion du 07 Novembre 2024 (taux d'assiduité 83%)
- Réunion du 19 Décembre 2024 (taux d'assiduité 92%)

Le Conseil d'Administration approuve les orientations stratégiques de la banque dans un objectif de promouvoir la création de valeur à long terme, tout en veillant à leur alignement avec les valeurs et la raison d'être de la BIAT.

Les principaux thèmes abordés sont les suivants :



➤ Suivi de la situation financière de la Banque :

Le Conseil a pris connaissance de la situation économique et monétaire du pays et de son impact sur le secteur bancaire et sur la BIAT.

Le Conseil d'Administration est informé régulièrement de la situation de la banque touchant les points suivants : l'analyse de la situation financière de la banque, son positionnement l'analyse des réalisations par rapport aux objectifs.

➤ Suivi des évolutions réglementaires

Le Conseil d'Administration a été informé des évolutions réglementaires et de leurs impacts sur la Banque et ses activités. Il a débattu notamment les principales dispositions de la Circulaire BCT 2024-03 relative à la révision de certaines commissions bancaires, et la Circulaire BCT 2024-02 relatives aux conditions de commercialisation et de tarification des produits et services financiers.

Les membres du Conseil ont été informés des principaux apports de la nouvelle loi n°2024-41 du 2 août 2024 portant principalement sur la nouvelle réglementation des chèques et qui s'inscrit dans le cadre de la revue de la stratégie nationale de la lutte contre l'émission des chèques sans provisions.

Le Conseil d'Administration a été également informé de l'évolution du cadre réglementaire de la Banque Centrale de Tunisie et notamment du projet de réforme de son statut et les impacts y afférents.

➤ Approbation des états financiers et Budget

Comme chaque année, le Conseil d'Administration a arrêté les états financiers individuels et consolidés de l'exercice précédent et ce après lecture du rapport des Commissaires aux Comptes.

Le Conseil d'Administration a également approuvé le budget alloué pour l'exercice suivant.

➤ Nouvelle filiale IT

Le Conseil d'Administration a approuvé le projet stratégique de la filialisation IT. Ce nouveau projet a pour objectif de mettre en avant l'engagement de la banque envers l'innovation dans le domaine technologique, de renforcer notre positionnement sur le marché, et d'améliorer notre offre de service.

La nouvelle filiale a été dénommée BIAT IT ; BIAT Innovation & Technology. Un point d'avancement et de suivi de la filiale est toujours parmi l'ordre du jour des réunions suivantes du conseil d'administration.

➤ Examen du Bilan Social RH 2023/2024

Sur le volet Ressources Humaines, et compte tenu de l'importance du capital humain pour le développement et la croissance de la Banque, le Conseil a examiné le bilan social de la BIAT pour l'année 2023-2024 qui se base notamment sur les 5 axes suivants : Emploi et compétences, Financier, Social et bien-être, Formation et Baromètre RH.

➤ Reporting sur les réclamations reçues de la clientèle

Comme la gestion efficace des réclamations clients constitue un pilier essentiel de la relation banque-client, le Conseil d'Administration a examiné le Reporting sur les réclamations reçues de la clientèle et le plan d'action mis en place.

➤ Refonte du Plan de Continuité d'Activité

Les membres du Conseil ont examiné le projet de la refonte du Plan de Continuité d'Activité de la BIAT. Face aux évolutions technologiques et tenant compte des enjeux et risques métiers, la BIAT a actualisé son dispositif PCA pour protéger au mieux ses actifs.

Augmentation de Capital :

Le Conseil d'Administration a étudié et approuvé la proposition d'augmentation du capital de la banque. A ce titre, une Assemblée Générale Extraordinaire tenue le 01 novembre 2024, et sur la base du rapport du Conseil d'Administration, a décidé d'augmenter le capital social de la banque de 178.500.000 à 204.000.000 dinars, par incorporation de réserves ordinaires d'un montant de 25.500.000 dinars.

➤ Gouvernance

Le Conseil d'Administration de la BIAT, réuni le 26 avril 2024, a décidé de nommer Monsieur Elyes JEBIR en tant que nouveau Directeur Général pour un mandat de trois ans échéant à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2026.

Le Conseil d'Administration a délégué au nouveau Directeur Général les pouvoirs nécessaires à l'exercice de ses fonctions.

Le Conseil d'Administration du 19 Décembre 2024 a renouvelé le mandat du Directeur Général Adjoint Monsieur Hassen LONGO pour une durée de trois ans.

L'Assemblée Générale Ordinaire tenue le 26 Avril 2024, a décidé de nommer au sein du Conseil d'Administration deux nouveaux membres indépendants. Mr Karim Ben Kahla a été nommé président du Comité d'Audit et Mr Moez Labidi a été nommé président du Comité des Risques.

Le Conseil a approuvé les propositions de changement de la gouvernance de certaines filiales de la banque.

➤ Projets entrant dans le cadre de la RSE

Le Conseil d'Administration a examiné les projets entrant dans le cadre de la RSE. Ces projets s'inscrivent dans le cadre de la responsabilité sociétale déployée depuis plusieurs années par la BIAT et sa Fondation.

5.1.5 Formation des membres du Conseil d'Administration

Les formations permettent aux administrateurs de renforcer leur expertise, mieux appréhender la complexité de la gestion bancaire et nourrir les débats dans l'intérêt de la banque.

A cet effet, et en application des règles de bonne gouvernance, les membres du Conseil d'Administration de la banque ont suivi en date du 16 Décembre 2024 une formation au sujet de la nouvelle Loi de Finance pour l'année 2025.

5.2 Les Comités spécialisés issus du Conseil d'Administration

Des Comités au service du Conseil d'Administration

Le Conseil d'Administration est assisté par des Comités et chaque Comité comprend au moins trois administrateurs. Leur mission est d'accompagner le Conseil d'Administration sur des sujets spécifiques.



- **Comité d'Audit** : Il est chargé d'assister le Conseil d'Administration dans les domaines de l'information financière, du contrôle interne y compris l'audit interne.
- **Comité des Risques** : Il a pour mission d'assister le Conseil d'Administration dans la surveillance du dispositif de gestion des risques de la Banque.
- **Comité Exécutif de Crédit** : il procède à l'examen de l'activité de financement de la banque.

DES ADMINISTRATEURS ASSIDUS

En 2024, le taux de présence des administrateurs aux travaux des Comités est très élevé (100%).

Le taux moyen par séance est présenté comme suit :

Administrateurs	Comité d'Audit		Comité des Risques		Comité Exécutif de Crédit	
	Nombre de réunions	Taux de présence	Nombre de réunions	Taux de présence	Nombre de réunions	Taux de présence
M. Karim Milad			4	100%		
M. Hichem Driss			4	100%		
M. Mohamed Afif Chelbi			4	100%		
M. Mehdi Sethom	6	100%			8	100%
M. Elyes Ben Rayana					8	100%
M. Karim Ben Kahla	6	100%				
M. Moez Labidi			4	100%		
M. Adel Belfekih			4	100%		
M. Mohamed Agrebi	6	100%			8	100%
Mme. Cyrine Sanchou	6	100%				

5.2.1 Principaux Travaux des Comités émanant du Conseil d'Administration

Le Conseil d'Administration s'appuie sur des Comités qui préparent et facilitent ses travaux. Chaque Comité comprend au moins quatre membres.



- Le Comité d'Audit a été informé des principaux apports de la Loi n° 2024-41 du 02/08/2024 modifiant et complétant certaines dispositions du Code de Commerce et qui s'inscrit dans le cadre de la refonte de la stratégie nationale de la lutte contre l'émission des chèques sans provision.
- Conformément aux exigences réglementaires en matière de gouvernance, édictées par la Circulaire BCT n°2021-05, le Comité a pris connaissance du rapport d'activité relatif au premier semestre 2024 de la Fonction Conformité. Il a été informé des principales actions menées au niveau de ses différents volets d'intervention.
- Les membres du Comité d'Audit ont été également informés du renouvellement, en Juin 2024, de la certification du dispositif LAB-FT de la Banque, du fait marquant de cette période qui consiste au renouvellement de la conformité à la norme AML 30000.
- Dans le cadre du programme d'audit de l'année 2024 et en vertu de l'article 12 de la Circulaire BCT n°2022-08, relative aux « Politiques et mesures de traitement des réclamations de la clientèle », le Comité a pris connaissance des principales conclusions de la mission d'audit réglementaire portant sur le processus de gestion des réclamations clients.
- Une version actualisée du code de Déontologie a été examinée par le Comité d'Audit, cette version sera adaptée aux nouvelles orientations stratégiques RH et aux exigences du contexte économique et sociétal.

- Un point d'avancement sur la Sécurité du Système d'Information a été examiné, notamment la stratégie de cybersécurité de la Banque ainsi que la feuille de route du RSSI pour l'exercice 2025.
- Le Comité d'Audit a examiné, en présence des Commissaires aux Comptes, les états financiers individuels et consolidés, ainsi que les Etats Financiers Intermédiaires avant qu'ils ne soient soumis au Conseil.
- Le Comité a validé le rapport d'activité du Contrôle Général pour l'année précédente et le programme d'activité de 2024. Il a également validé le rapport d'activité du Comité qui sera transmis à la Banque Centrale de Tunisie, conformément à la réglementation en vigueur.
- Le Comité d'audit a examiné en présence des Commissaires aux Comptes de la Banque, les principaux points de la Lettre de Direction.
- Le Comité d'Audit a examiné l'état d'avancement des projets informatiques, planifiés dans le but de résoudre les anomalies et insuffisances constatés. A cet effet, le Comité a passé en revue les actions majeures planifiées en matière IT, ainsi que les échéances des différents projets en cours.



- Le Comité a été informé de la situation économique et monétaire en Tunisie et leur impact sur le profil de risque de la banque.
- Les membres du Comité des Risques ont étudié les principaux agrégats des différentes typologies de risque notamment le risque de crédit, le risque de marché, et le risque de taux et de liquidité.
- Les membres du Comité ont validé le rapport sur le respect des dispositions de l'article 7 de la circulaire BCT n°2017-06 du 31 juillet 2017 relative à la ventilation des engagements par classe de risque et au respect des normes prudentielles à la fin de chaque trimestre.
- Le Comité des Risques a assuré un suivi régulier du dispositif de maîtrise des risques opérationnels de la Banque.
- Le projet de filialisation de l'IT (contexte et objectif) a été présenté aux membres du Comité des Risques.
- Le Comité a été informé de l'état d'avancement des différentes phases du projet du Plan de Continuité d'activité, ainsi que les scénarios de sinistre à prendre en considération sur la période 2024-2026.
- Les membres du Comité ont étudié et validé la nouvelle proposition de délégation de pouvoir en matière de limite contreparties bancaires et ce en fonction de la qualité des risques et du rating des contreparties.
- Les membres ont validé le rapport d'activité annuel du Comité et le calendrier des réunions de l'année 2025.
- Le Comité a été informé du projet de réforme du statut de la Banque Centrale de Tunisie et les impacts y afférents a été présenté aux membres du comité.
- Les membres du Comité ont été informés de la situation des dépôts à terme et des certificats rémunérés à TMM et plus tout au long de l'année.

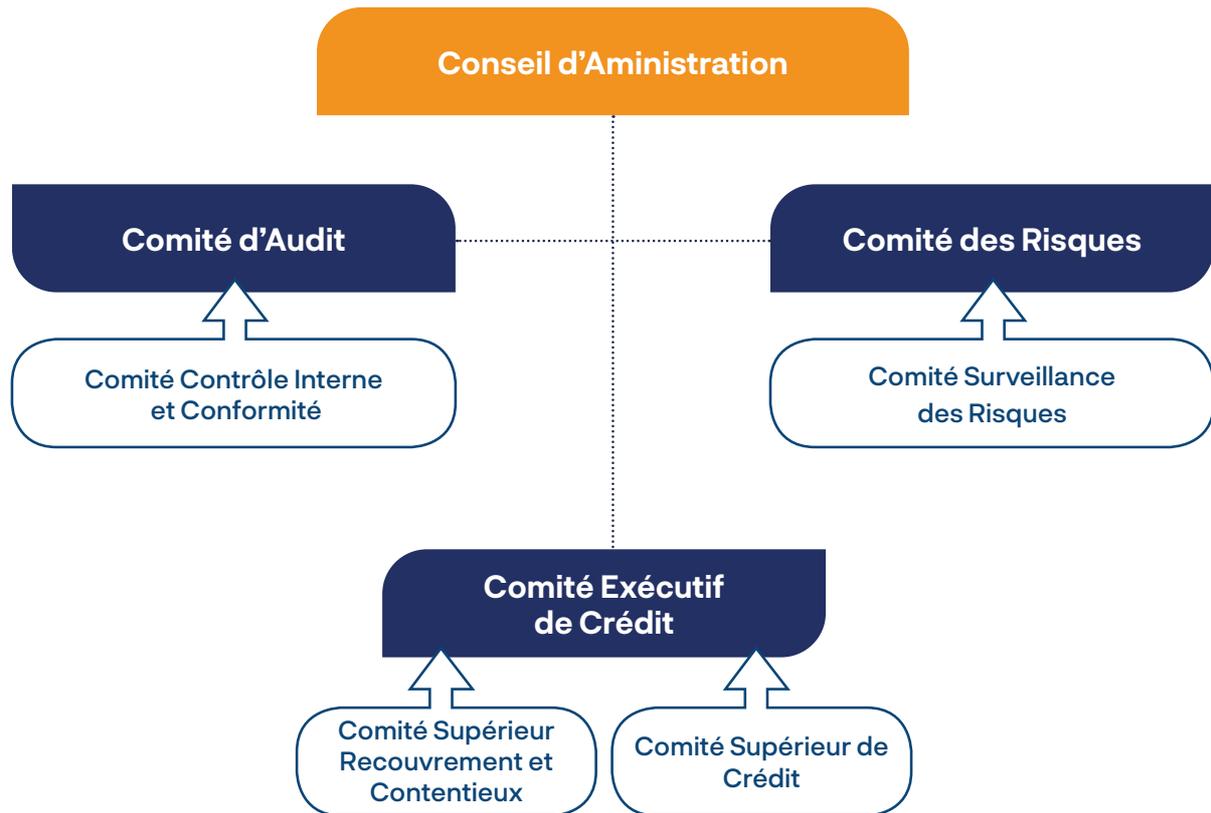


✓ Le Comité Exécutif de Crédit a procédé à la revue de l'activité de financement de la Banque et ce à travers :

- L'examen des dossiers de crédit à exposition supérieure à 15MD ou de restructuration supérieure à 1 MD
- L'examen des expositions des crédits dont le montant est supérieur à 15 MD.
- L'examen du reporting sur les abandons des créances conformément à la délégation de pouvoir en vigueur.
- L'examen de la situation des engagements des parties liées.
- L'examen du reporting des crédits accordés aux clients classés auprès de la banque ou auprès d'autres établissements de crédit.
- L'examen du reporting sur les crédits de consolidation/rééchelonnement débloqués

✓ Le Comité Exécutif de Crédit a été également informé de la situation du risque de crédit.

5.2.2 Les instances de remontées au Conseil d'administration et de ses Comités :



— 5.3 Direction Générale

5.3.1 Directeur Général

Le Conseil d'Administration de la BIAT, réuni le 26 avril 2024, a décidé de nommer Monsieur Elyes JEBIR en tant que nouveau Directeur Général pour un mandat de trois ans échéant à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire appeler à statuer sur les comptes de l'exercice 2026. Le Conseil d'Administration a délégué au nouveau Directeur Général les pouvoirs nécessaires à l'exercice de ses fonctions.

Le Directeur Général est investi des pouvoirs les plus étendus pour agir en toutes circonstances au nom de la BIAT, et pour représenter la Banque dans ses rapports avec les tiers.

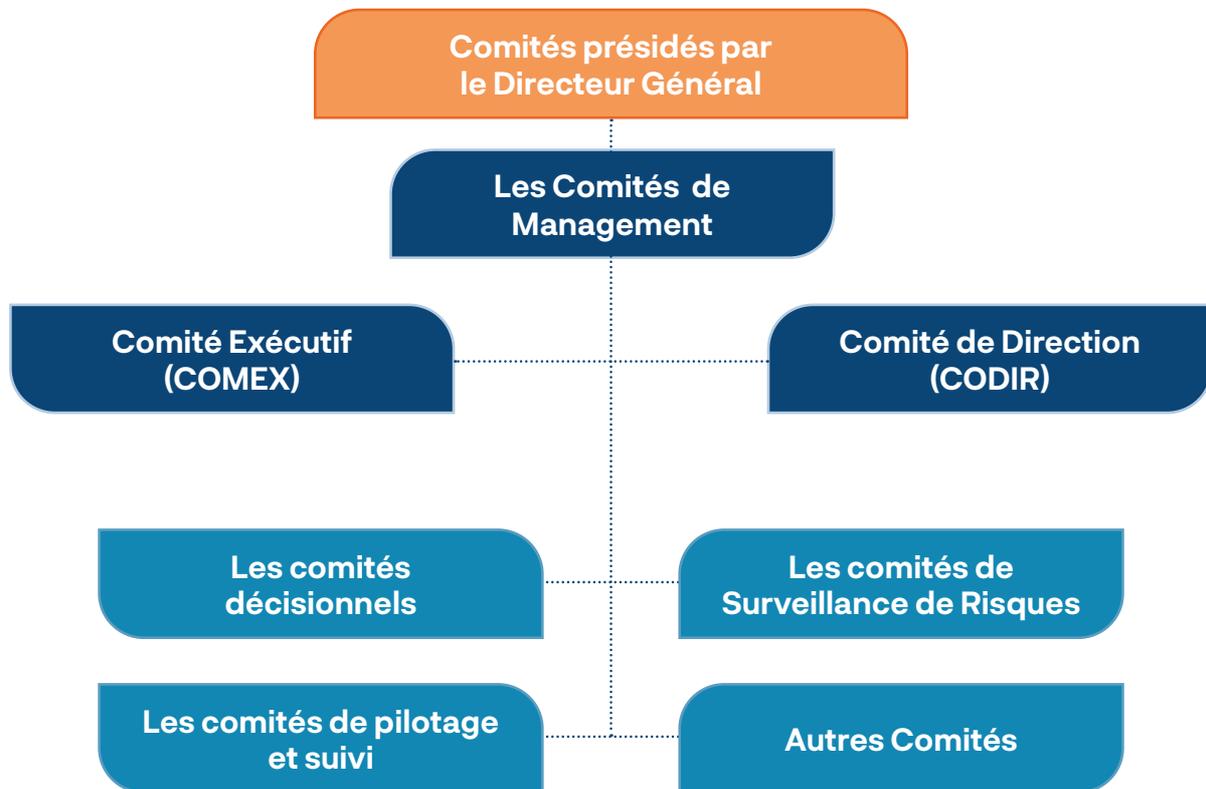
Il est chargé de la gestion des activités de la Banque, il assure la déclinaison des orientations stratégiques décidées au niveau du Conseil d'Administration et de ses Comités.

Pour l'exercice de ses fonctions, le Directeur Général se base sur une panoplie de comités de management et comités spécialisées qui favorisent les décisions collégiales (Détail au niveau des pages suivantes).

5.3.2 Directeur Général Adjoint

Le Directeur Général est assisté par le Directeur Général Adjoint Monsieur Hassen LONGO dont le mandat a été renouvelé par le Conseil d'Administration du 19 Décembre 2024 pour une durée de trois ans.

— 5.4 Les instances de la Direction Générale



■ Les comités de management :

- **Comité Exécutif (COMEX) :** Composé du Directeur général et des premiers responsables de la banque. Il traite les affaires courantes couvrant tous les domaines de la Banque.

Le Comité Exécutif assure également le suivi des décisions prises dans le cadre des comités émanant du Conseil d'Administration.

- **Comité de Direction (CODIR) :** le comité de direction est l'organe d'information et de partage entre les responsables de la banque. Cette instance est dédiée pour informer l'ensemble des responsables des thématiques d'intérêt général touchant la banque, ou de partager l'avancement des projets transverses en cours ou tout autre fait saillant.

— 5.5 Structure de l'actionnariat et droits de vote au 31/12/2024 :

Actionnaires	Nombre d'actions	Pourcentage %
Actionnaires Etrangers	82 616	0,20%
Etat Tunisien	2 630	0,01%
Personnes Morales	31 262 592	76,62%
MAGHREB FINANCE HOLDING	8 353 866	20,48%
MAGHREB FINANCIERE HOLDING	6 158 714	15,09%
MENINX HOLDING	3 283 156	8,05%
HORCHANI FINANCE	2 901 610	7,11%
SOCIETE TTS FINANCIERE	1 907 967	4,68%
IFICO	1 296 858	3,18%
TUNISIAN TRAVEL SERVICE	1 241 086	3,04%
CAPINV	820 458	2,01%
ASSURANCES G A T	810 822	1,99%
SOCIETE DJERBA BEACH HOTEL	448 684	1,10%
Autres	4 039 371	9,90%
Fonds	406 908	1,00%
Personnes physiques	8 986 544	22,03%
MILAD KARIM	1 152 928	2,83%
FAKHFAKH HEND	678 101	1,66%
KAMOUN Habib	601 176	1,47%
FAKHFAKH KHALED	584 990	1,43%
DORRA MILAD	498 862	1,22%
MERIAM MILAD	439 347	1,08%
Autres	5 031 140	12,33%
Reste à attribuer	58 710	0,14%
Total	40 800 000	100,00%

Les 40.800.000 actions représentant le capital de la banque comportent 40.800.000 droits de vote.

5.6 Commissaires aux comptes

L'Assemblée Générale Ordinaire du 22 avril 2022 a désigné les cabinets PWC/CMC en qualité de commissaires aux comptes pour assurer la mission de commissariat aux comptes de la Banque Internationale Arabe de Tunisie pour un mandat de trois ans (2022-2024), expirant lors de l'Assemblée Générale Ordinaire, statuant sur les comptes de l'exercice 2024.

5.7 Obligations et engagements de la banque envers les dirigeants :

1. Les obligations et engagements envers les dirigeants tels que visés à l'article 200 (nouveau) II § 5 du code des sociétés commerciales, se détaillent comme suit :

- Le conseil d'administration réuni le 29 mars 2024, a décidé de nommer Monsieur Elyes Jebir, succédant à Moez Hadj Slimen en tant que Directeur Général de la banque à partir de la date de la tenue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui a statué sur les comptes de 2023. L'assemblée du 26 avril 2024 a approuvé la décision du conseil.

Le conseil d'administration réuni le 26 avril 2024 a entériné cette décision et a délégué les pouvoirs nécessaires au comité de nomination et de rémunération en vue de fixer sa rémunération y compris les avantages en nature.

Le Directeur Général bénéficie également d'une voiture de fonction avec chauffeur et prise en charge des frais annexes.

- Le conseil d'administration réuni le 14 décembre 2021, a décidé de nommer Monsieur Hassen Longo en qualité de Directeur Général Adjoint pour une période de 3 ans ce mandat a été renouvelé par le CA réuni le 19 décembre 2024. La rémunération du DGA a été fixée par le comité Ressources Humaines.
- Les membres du conseil d'administration sont rémunérés par des jetons de présence fixés par l'assemblée générale ordinaire du 26 avril 2024, ayant délégué le pouvoir au conseil d'administration d'en décider la répartition entre ses membres. Les jetons de présence alloués par l'AGO, pour l'exercice 2024, se sont élevés à un montant brut de 1 120 KDT.

En outre, les administrateurs qui siègent à la délégation du conseil d'administration, au comité permanent d'audit interne, au comité exécutif de crédit, au comité des risques et au comité de nomination et de rémunération, ont bénéficié de rémunérations brutes, au titre de l'exercice 2024, de 312 KDT (4 KDT par comité).

2. Les obligations et engagements de la Banque Internationale Arabe de Tunisie envers ses dirigeants, tels qu'ils ressortent des états financiers pour l'exercice clos le 31 décembre 2024, se résument comme suit (en KDT) :

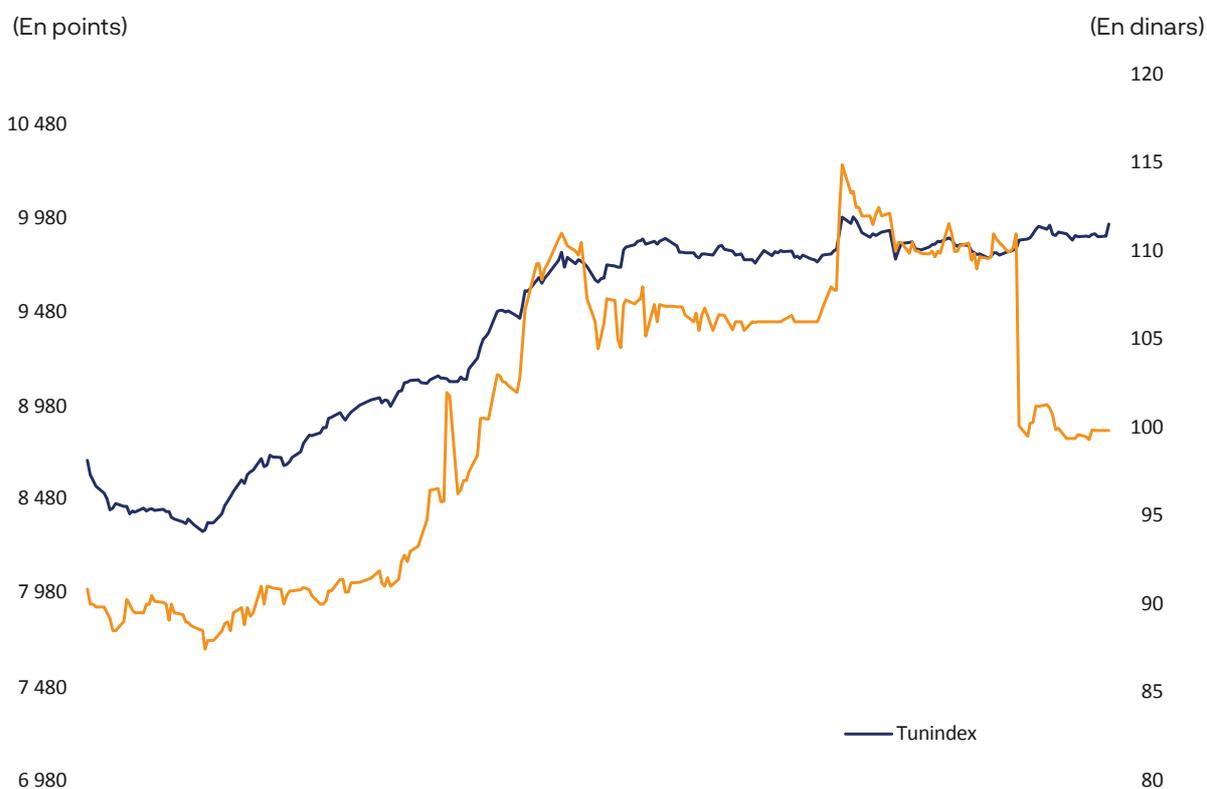
Libellé	Directeur Général		Ancien Directeur Général		Directeur Général Adjoint		Administrateurs	
	Charges de l'exercice	Passifs au 31/12/2024	Charges de l'exercice	Passifs au 31/12/2024	Charges de l'exercice	Passifs au 31/12/2024	Charges de l'exercice	Passifs au 31/12/2024
Avantages à court terme (*)	1 039	416	537	-	627	179	-	-
Jetons de présence aux CA	-	-	-	-	-	-	1 100	1 028
Jetons de présence aux comités	-	-	-	-	-	-	312	64
Indemnités de fin de contrat de travail et de départ à la retraite	211	341	39	-	42	156	-	-
Total	800	621	1 465	-	550	388	1 216	1 004

(*) : Rémunérations servies, charges sociales et congés payés aux mandataires sociaux.



L'ACTION BIAT EN BOURSE

6.1 Evolution du cours de l'action BIAT en 2024



Le cours de l'action BIAT s'est situé à 93,830 dinars au 31/12/2024, enregistrant ainsi un rendement positif de +22,91% contre un rendement positif de +13,59% pour l'indice banques et de +8,20% pour le Tunindex.

Première capitalisation de la place, le titre BIAT a clôturé l'année avec une capitalisation de 3 828,26 MD contre (3 280,83 MD en 2023).

Toujours dynamique, le nombre de titres BIAT échangés pour la même période s'est établi à 1 292 101 titres (contre 1670 235 titres en 2023).

Actionnaires	2024	2023
Capital social		
* En nombre d'actions	40 800 000	35 700 000
* En millions de dinars	204,0	178,5
Cours plus haut/ plus bas (en dinars)	109,9/87,0	99,990/85,2
Cours de clôture (en dinars)	93,83	91,9
Bénéfice consolidé par action (en dinars)		10,045
P.E.R (cours de clôture / Bénéfice consolidé par action)		9,149
Dividende par action (en dinars)		6,000
Capitalisation boursière (en MD)	3 828,3	3 280,8

6.2 Actions de communications financières effectuées

Conformément à sa stratégie de communication, la BIAT a continué en 2024 à communiquer avec ses actionnaires à travers la diffusion de quatre numéros trimestriels de la lettre à l'actionnaire.

Un espace actionnaire digital permet aux actionnaires d'être incessamment informés des actualités de leur banque.

De même, plusieurs séances one to one à distance ont été organisées au courant de la même année avec des analystes, des gestionnaires de fonds, des agences de notation, etc.

Une rencontre a été également organisée avec les associations des petits porteurs.



AFFECTATION DES RESULTATS

7.1 Dispositions statutaires concernant l'affectation des résultats

Le bénéfice distribuable est constitué des bénéfices nets ainsi établis, majorés ou minorés des résultats reportés des exercices antérieurs et ce après déduction de :

1/ Toutes réserves légales que la Société est tenue de constituer dans les conditions prévues par la législation en vigueur ;

2/ Toutes sommes que l'Assemblée Générale, sur proposition du Conseil d'Administration, décide d'affecter à des fonds de réserves généraux ou spéciaux, ou de reporter à nouveau ;

3/ Une somme ne dépassant pas 10 % des bénéfices à fixer par l'Assemblée Générale des actionnaires sur proposition du Conseil d'administration et à attribuer à un fonds social ou à l'association amicale du personnel de la Banque.



CONTRÔLE DES COMPTES

— 8.1 Activité du Comité d'Audit Interne concernant le contrôle des comptes

Extrait du rapport d'activité du Comité d'Audit sur l'exercice 2023

Le Comité d'Audit est constitué de M. Karim Ben Kahla en tant que président, de Mme Cyrine Sanchou, de messieurs Mohamed Agrebi et Mehdi Sethom en tant que membres administrateurs et de messieurs Tahar Sioud et Jean Messinesi en tant que membres conseillers.

Le Comité s'est réuni à six reprises durant l'exercice 2024.

I/ Examen des états financiers

Le Comité a examiné les états financiers individuels et consolidés pour l'exercice 2023 ainsi que les états financiers arrêtés au 30 Juin 2024, avant qu'ils ne soient soumis au Conseil et ce, en présence des Commissaires aux Comptes et du Responsable du Département Finance et Comptabilité.

Dans le cadre du suivi des travaux des Commissaires aux Comptes, le Comité a passé en revue

une présentation portant sur les principales recommandations formulées dans leurs lettres de direction, ainsi que l'état d'avancement dans la mise en place des anciennes recommandations émises. Les commissaires aux comptes ont indiqué qu'ils estiment que le système de contrôle interne mis en place au sein de la Banque est globalement satisfaisant. Néanmoins, des améliorations pourraient être apportées à certains processus en vue d'une meilleure maîtrise des risques.

II/ Contrôle interne et contrôle général

Conformément à ses attributions en matière d'évaluation du dispositif de contrôle interne de la banque et de la revue des modalités d'intervention des structures chargées du contrôle, le Comité a été informé des conclusions des travaux du Département Contrôle Général au titre de l'année 2023.

Le Comité a également approuvé le planning d'activité dudit Département pour l'année 2024..

2 — BILAN SOCIAL

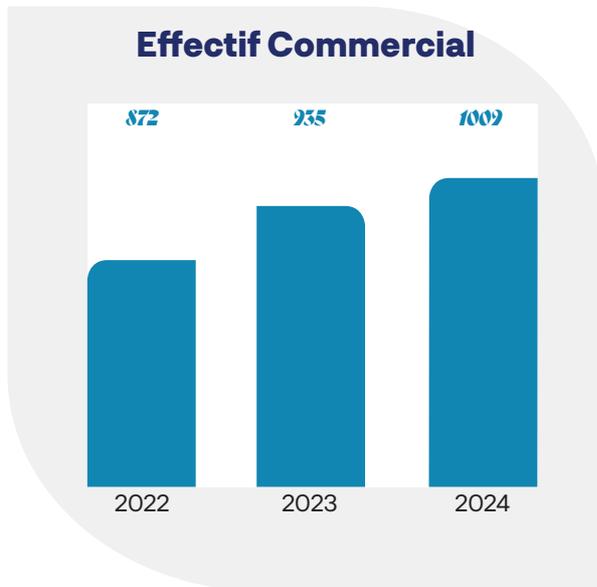
9.1 Indicateurs RH

9.1.1 Evolution des effectifs

Au 31/12/2024, l'effectif s'est établi à **2415** personnes.

Le ratio de productivité (Effectif global/nombre d'agences) est de 11,78 en 2024 contre 10,44 en 2023.

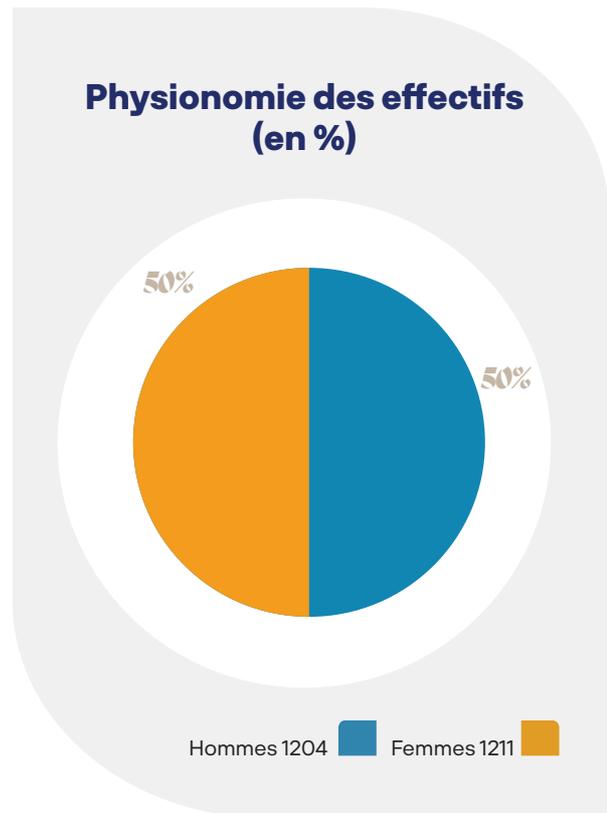
Il est à signaler que l'effectif commercial a augmenté de **74** personnes en passant de **935** personnes en 2023 (représentant **44%** de l'effectif) à **1009** personnes en 2024 (représentant **42%** de l'effectif).



La structure de l'effectif entre le siège et le réseau ne cesse d'évoluer en faveur du réseau qui représente **58,5%** de l'effectif total de la banque.

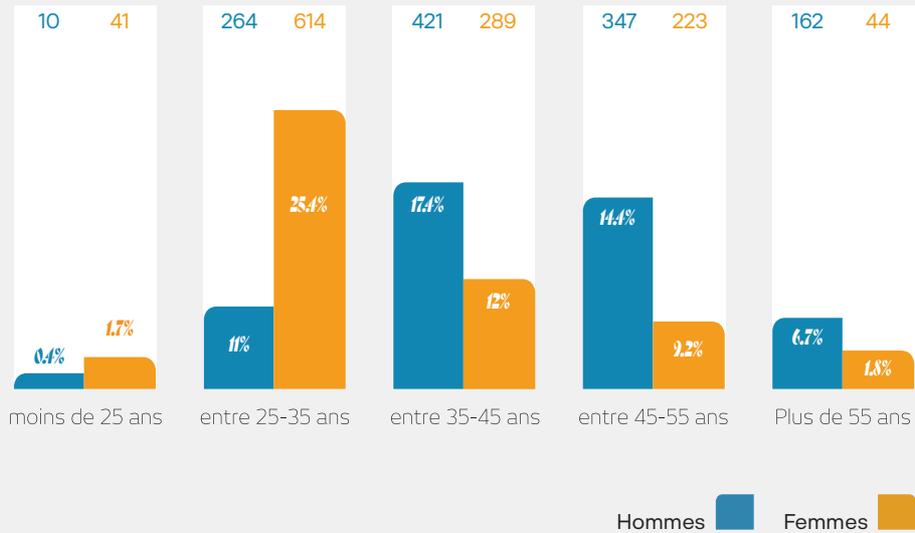
9.1.2 Physionomie des effectifs

En 2024, la répartition Hommes-Femmes est respectivement de **50%** et **50%**



- L'âge moyen est de **40,2** ans, inférieur à celui de 2023.
- L'ancienneté moyenne est de **12,4** ans contre **14,2** ans en 2023.

Pyramide des âges en 2024



Taux d'Encadrement en 2024



9.1.3 Activité Gestion des Stagiaires

La BIAT s'est engagée dans une démarche volontariste en matière d'insertion professionnelle des étudiants, en accueillant, durant l'année 2024, 1349 étudiants de différentes disciplines (Informatique, Finance, Gestion, Economie, Statistiques, Commerce, etc.) pour des stages

d'initiation ou de perfectionnement (62%) et pour des projets de fin d'études (38%).

En outre, les stagiaires représentent, pour la BIAT, un vivier de recrutement des meilleurs potentiels. Dans ce cadre, des nouvelles relations ont été établies, entre la BIAT et les universités afin de développer et renforcer notre partenariat avec les différentes écoles. Parmi les actions réalisées nous citons :

	2022			2023			2024		
	Réseau	Services centraux	Total	Réseau	Services centraux	Total	Réseau	Services centraux	Total
Projets de Fin d'études	96	184	280	110	130	240	138	148	286
Stages d'initiation/perfectionnement	875	341	1216	802	355	1157	707	392	1056
Total	971	525	1496	912	485	1397	845	504	1349

9.1.4 Mobilité

La mobilité interne, pour la BIAT, est privilégiée avant tout recrutement externe. Ce principe est adopté dans un souci de susciter la motivation, l'engagement et l'enrichissement du parcours professionnel des collaborateurs.

— 9.2 Centre de Développement des Compétences (CDC)

Le CDC accompagne la banque dans la concrétisation de sa stratégie et le développement de ses nouvelles activités.

Le CDC a pour mission de développer les compétences et les connaissances des collaborateurs et ce, dans le but d'améliorer la qualité de service et de leur permettre d'évoluer et de s'épanouir dans leurs parcours professionnels.

Par le biais de la formation, le CDC accompagne la banque dans les projets stratégiques en initiant des parcours spécifiques aux collaborateurs métiers et en formant les utilisateurs finaux (réseau et services centraux). Ainsi, le CDC affiche sa volonté d'améliorer les compétences, la productivité et les performances de l'ensemble des collaborateurs de la BIAT et permettre à chaque collaborateur d'acquérir le maximum de connaissance dès ses premiers jours dans notre Banque. Il est donc un acteur clé dans les processus d'accueil et d'intégration des nouvelles recrues et dans la gestion des carrières dans le respect de la politique du capital humain de la banque.

Le CDC se compose d'une équipe pluridisciplinaire de formateurs permanents et d'experts dans les domaines de l'ingénierie pédagogique, l'administration de la formation, l'évaluation et la capitalisation des connaissances. Il comprend 6 salles de cours dotées d'équipements modernes et d'une salle polyvalente dédiée aux formations en soft skills. Le CDC collabore également avec des formateurs et des organismes externes.

Dans le but de développer les compétences et professionnaliser les métiers, le CDC offre des cursus de formation adaptés aux besoins de la banque et des collaborateurs tels que :

- **Le campus comprenant 10 cursus diplômants et 11 cycles certifiants**
 1. Les formations diplômantes : dans le domaine banque, finance et management en partenariat avec différents organismes et établissements universitaires.
 2. Les formations certifiantes : destinées aux comptables, Analystes bancaires, aux recouvreurs, aux conseillers commerciaux de banque, aux gestionnaires du risque crédit, aux responsables conformité ... etc.
- **Les parcours de montée en compétences, les Plans de Formation Agences et Siège** destinés aux collaborateurs en poste pour une maîtrise du métier actuel, une montée en compétence et davantage de polyvalence.
- **Les parcours nouvelles recrues** alternant des formations comportementales, réglementaires, métiers et des immersions sur site afin de favoriser l'intégration et la maîtrise du poste.
- **Les cycles de développement des compétences métiers** cycles de formation en intra animés par des experts tunisiens et étrangers.
- **Les séminaires externes en Tunisie et à l'étranger**

La capitalisation des connaissances constitue un volet important de l'activité du CDC. Le centre de documentation est doté d'une bibliothèque d'ouvrages spécialisée et a pour mission la collecte, le traitement et la mise à la disposition des collaborateurs d'ouvrages et de revues économiques pour répondre à des besoins et demandes professionnels.

10 — ELEMENTS SUR LE CONTRÔLE INTERNE

— 10.1 Environnement du Contrôle Interne

10.1.1 Organisation Générale du Contrôle Interne

Le dispositif de Contrôle Interne de la BIAT est axé sur trois niveaux de contrôle indépendants mais complémentaires. Ce dispositif est matérialisé par un ensemble de processus, de méthodes et de vérifications qui visent à assurer la maîtrise des risques et à renforcer la régularité, la sécurité et l'efficacité des opérations.

Le premier niveau de contrôle est assuré par les employés qui initient les opérations ainsi que les responsables hiérarchiques des unités opérationnelles.

Le deuxième niveau de contrôle est exercé par certaines structures au niveau des services centraux ainsi que les structures du contrôle permanent au sein du Département Contrôle Général :

- La Direction du Contrôle Permanent a pour principales attributions de détecter de manière précoce les risques encourus, d'assurer de manière continue des contrôles distants et sur sites et de fournir un reporting régulier sur les incidents et les insuffisances relevés, la qualité des contrôles exercés par les autres niveaux de contrôle et les actions d'amélioration à entreprendre.
- La Direction Conformité et LAB assure une veille réglementaire continue et garantit la bonne exécution des obligations légales et le respect des bonnes pratiques et des règles professionnelles et des principes d'éthique. Elle accomplit également un rôle de contrôle de la bonne application du code de déontologie de la banque et du dispositif de lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme, et réalise des actions de formation dans ce domaine pour les personnes concernées.

Le troisième niveau de contrôle est du ressort des structures du contrôle périodique relevant du Département du Contrôle Général :

- La Direction de l'Inspection assure un contrôle sur site des agences, sur la base des indicateurs de risque dégagés par la Direction du Contrôle Permanent dans le cadre de son activité de contrôle à distance et sur site des agences. Ainsi, la priorité est donnée aux agences ayant obtenu un score élevé par la D.C.P, traduisant un niveau de risque opérationnel significatif.
- La Direction de l'Audit émet, à travers ses missions, un avis motivé et objectif, sur la qualité du Contrôle

Interne des processus ou des entités auditées. Les dysfonctionnements relevés donnent lieu à la formulation de recommandations, dont la mise en place incombe aux entités auditées.

Les interventions des structures chargées du contrôle permanent et du contrôle périodique au sein du Département Contrôle Général se font suivant un programme de missions validé préalablement par le Comité d'Audit.

10.1.2 Actions entreprises en matière de conformité et de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme

Les travaux d'amélioration du dispositif de lutte contre le blanchiment d'argent ont permis, au cours de l'année 2024, de renouveler la certification de la Banque à la norme AML 30000 pour un second cycle consécutif de trois ans. Cette certification a été accordée par l'organisme COFICERT, spécialisé dans les certifications financières et extra-financières et ce, suite à une mission d'évaluation externe de la qualité des processus mis en place.

L'année 2024 a été consacrée également à la mise en œuvre des actions de montées en compétence des ressources de la fonction lutte contre le blanchiment d'argent, par la promotion de la polyvalence dans les activités de contrôle effectuées.

La fonction de contrôle de la conformité a continué également à assurer son rôle d'accompagnement notamment sur les projets engagés par les différentes structures de la Banque.

Conformité

Les principales actions réalisées par la fonction de contrôle de la conformité au cours de l'année 2024 se présentent comme suit :

- Perfectionnement de la fonction de veille réglementaire et d'analyse des nouvelles dispositions légales en lien avec l'activité bancaire ;
- Participation dans le projet de déploiement des nouveaux textes réglementaires ;
- Examen et contrôle de la conformité des nouveaux projets ;
- Contribution active au niveau des projets ayant trait à la Transformation Digitale de certains parcours clients ;

- Organisation de sessions de formations ciblées et d'ateliers métiers ;
- Mise à jour du Code de Déontologie ; et
- Mise en œuvre des obligations déclaratives inhérentes à la fonction de conformité : déclarations FATCA, mise à jour de l'Identifiant d'Entité Juridique « LEI » de la BIAT.

Lutte contre le Blanchiment d'Argent et contre le Financement du Terrorisme

Les principales réalisations en lien avec le dispositif global de Lutte contre le Blanchiment d'Argent et le Financement du Terrorisme effectuées durant l'année 2024 se présentent comme suit :

- Renforcement des mécanismes de contrôle des opérations de transferts reçus de l'étranger et du dispositif d'analyse des opérations de la clientèle ;
- Mise en place d'un processus de due-diligence lors des ouvertures de clés « RMA » avec les établissements bancaires étrangers ;
- Mise en œuvre du dispositif de mise à jour de notre connaissance de nos correspondants bancaires ;
- Auto-évaluation du dispositif LAB/FT et des politiques de conformité ;
- Consolidation des ressources de la Direction et montée en compétence technique des analystes ;
- Amélioration des outils d'investigation et de recherches.

— 10.2 Gestion des risques

10.2.1 Principaux risques auxquels la banque est confrontée

La gestion des risques s'articule autour des principales catégories suivantes.

Le risque de crédit et de contrepartie, incluant le risque de concentration, correspond au risque de pertes découlant de l'incapacité des clients de la banque ou d'autres contreparties à honorer leurs engagements financiers. Ces contreparties peuvent être des banques, des établissements financiers, des entreprises commerciales ou industrielles, des États ou des entités étatiques, des fonds d'investissement, ou des personnes physiques.

Le risque de contrepartie se manifeste dans le cadre d'opérations de marché, d'investissements ou de règlements, où la banque est potentiellement exposée au défaut de sa contrepartie. Ce risque de crédit peut être exacerbé par le risque de concentration, qui résulte d'une forte exposition à un risque spécifique, à une ou plusieurs contreparties, ou à un ou plusieurs groupes de contreparties similaires (tels que des groupes d'affaires, des secteurs ou des pays).

Risque de marché : Il s'agit du risque de perte de valeur des instruments financiers pouvant résulter de :

- **Fluctuations des prix** : Affectant les titres de transaction et de placement, tels que définis par les normes comptables, ainsi que tout autre instrument financier prévu par la réglementation en vigueur.
- **Risque de change** : Positions susceptibles de générer un risque de change, incluant les opérations de change au comptant ou à terme, ainsi que les options de change. Ces positions peuvent être inscrites au bilan ou hors bilan.
- **Risque de contrepartie** : Risques liés aux opérations de marché avec des contreparties. La mise en place d'un système de notation interne a permis de mieux suivre l'exposition de la banque aux contreparties bancaires.

Risque de capital investissement : il s'agit du risque de pertes engendrées par les participations en actions.

Risque de liquidité et de refinancement : Il s'agit de l'incapacité, pour une banque, de financer des augmentations d'actifs et de faire face à ses engagements à leur échéance, à un coût raisonnable.

Risque global de taux d'intérêt : Il s'agit du risque encouru en cas de variation des taux d'intérêt, mesuré

sur l'ensemble des opérations de bilan et hors bilan, à l'exception des opérations soumises aux risques de marché.

Risque opérationnel : Il s'agit du risque de pertes résultant de carences ou de défaillances attribuables à la conception, à l'organisation et à la mise en œuvre des procédures, aux erreurs humaines ou techniques, ainsi qu'aux événements extérieurs. Cette catégorie de risque comprend notamment :

- **Risques IT et de la sécurité des systèmes d'information (cybercriminalité, défaillance de services, etc.)** : Il s'agit du risque émanant des menaces potentielles susceptibles d'exploiter des vulnérabilités informatiques dans le but de causer des dégâts sous forme de dysfonctionnement ou d'arrêt total de l'activité et/ou perte de données sensibles.
- **Risque juridique et de non-conformité** : C'est le risque de sanction judiciaire, administrative ou disciplinaire et de perte financière, du fait du non-respect des dispositions législatives et réglementaires et des normes éthiques et de déontologie.

Risque de réputation : Il s'agit du risque de perte de revenu et/ou le risque d'encourir de pertes résultant d'une perception négative de la part des parties prenantes (clients, actionnaires, contreparties, régulateur, etc.).

Risque de modèle : se définit comme le risque de pertes résultant de décisions prises sur la base de résultats de modèles internes dues à des erreurs de développement, d'implémentation ou d'utilisation de ces modèles.

Risque ESG : Il s'agit d'identifier, de mesurer et d'anticiper les impacts Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance auxquels la banque est exposée dans son fonctionnement propre ainsi que dans ses activités de financement. L'aspect environnemental, notamment les émissions de carbone et le réchauffement climatique, prend de plus en plus d'importance. Cette démarche permet de :

- Prémunir le portefeuille de la banque à moyen et long terme, contre la dégradation de la qualité du risque des clients les plus exposés à ces risques
- Éviter le risque de perte de business et de non-sélection de la banque par les bailleurs internationaux
- Minimiser les risques de perturbation pour les opérations de la banque

La BIAT a accordé une attention particulière à l'élaboration et à la mise en œuvre d'une stratégie efficace, de processus et de procédures adéquats, ainsi que d'une organisation appropriée pour maîtriser l'ensemble des risques, tout en respectant les normes réglementaires en vigueur.

La gestion des risques de crédit, de marché et opérationnels, y compris les risques liés aux systèmes d'information et de non-conformité, relève de la responsabilité du Département des Risques. Le risque global de taux d'intérêt est géré par le Département du Contrôle de Gestion. Quant au risque juridique, il est pris en charge par la Direction Juridique, directement rattachée à la Direction Générale.

La gouvernance de ces risques est assurée par divers comités spécialisés. De plus, la BIAT a instauré une culture de maîtrise et de contrôle des risques, en diffusant progressivement les bonnes pratiques de gestion des risques et en mettant en place des outils d'appréciation et de pilotage.

10.2.2 Objectifs et politique de la banque en matière de gestion des Risques

La banque opte pour une filière risque indépendante des pôles métiers, rattachée directement à la Direction Générale.

La fonction Risques intervient à trois niveaux :

- En amont, elle formule des recommandations en termes de stratégie et de politique des risques, fixe les règles et conçoit les méthodes et les outils de mesure, d'appréciation et de gestion du risque.
- En aval, elle effectue une surveillance continue du portefeuille pour contrôler la bonne application de la politique de la banque en termes de gestion des risques et alerter en cas de détérioration de la qualité du risque. Elle produit également les reportings internes et réglementaires.
- Dans le processus de prise de risque, elle effectue en continu un contrôle de 2ème niveau, en validant les propositions émanant des pôles métier, conformément aux schémas délégués.

Le Département Risques est le garant de la qualité et de la maîtrise des risques de crédit, de marché et opérationnel à l'échelle globale de la banque. Les pôles métiers restent les premiers responsables des risques qu'ils initient et qu'ils gèrent.

10.2.3 Gestion du risque de crédit et principales actions entamées en 2024

En 2024, la banque a octroyé ses concours à l'économie, en conformité avec les principes énoncés dans sa déclaration d'appétit pour le risque. Cette démarche a été réalisée en stricte conformité avec les orientations stratégiques définies lors de la réflexion entourant la politique de crédit, et en respectant scrupuleusement les dispositions réglementaires en vigueur.

La BIAT s'engage dans un ambitieux projet de transformation de la fonction risques. Ce projet implique des changements significatifs au niveau de l'organisation, des processus, des outils et des pratiques. Il comprend l'introduction d'objectifs supplémentaires de maîtrise des risques, ainsi que de nouveaux dispositifs de surveillance du risque de crédit, et l'amélioration des dispositifs existants. Ces changements s'étendent de manière exhaustive à travers les métiers de crédit, depuis les opérations jusqu'aux études et comités concernés. L'objectif est de suivre de manière rigoureuse le risque de crédit et d'en réduire le coût, afin d'améliorer la compétitivité et la rentabilité de l'offre commerciale de la banque.

Dispositif de notation interne et de mesure du risque de crédit

Le système de notation interne (SNI) de la BIAT est essentiel pour la gestion du risque de crédit. Il repose sur des modèles spécifiques à chaque catégorie d'actifs et couvre principalement les entreprises, avec des distinctions selon la taille, le secteur d'activité et l'âge. Les grilles de notation sont basées sur des données historiques et l'expertise des professionnels de la banque, attribuant une note à chaque contrepartie selon des critères qualitatifs et quantitatifs. L'échelle de notation interne comprend 11 classes de risques, dont 10 pour le portefeuille sain et une pour le portefeuille en défaut.

Pour se conformer à la circulaire BCT n°2016-06, un cadre de gouvernance de la notation a été mis en place, couvrant l'ajustement des notes, les déclencheurs d'événements, la durée de validité, ainsi que le suivi et la gestion des notes. Ce cadre assure une conformité rigoureuse et une gouvernance solide dans l'évaluation des contreparties.

L'évaluation de la qualité des expositions repose sur la notation des contreparties, analysant le portefeuille noté et surveillant son évolution. Le dispositif de notation interne est également crucial pour le calcul des pertes attendues, conformément à la norme IFRS 9.

Refonte du Système de Gestion Environnementale et Sociale (SGES-SEMS)

En 2024, la BIAT a lancé un projet ambitieux de refonte de son Système de Gestion Environnementale et Sociale afin de renforcer son engagement en faveur du développement durable et de répondre aux exigences réglementaires et internationales. Ce projet vise à intégrer des normes plus strictes en matière d'évaluation des risques environnementaux et sociaux (E&S) dans les opérations de la banque. Le nouveau SEMS, dont la mise en place est prévue pour 2025, inclura des outils d'analyse plus robustes pour identifier, évaluer et atténuer les impacts négatifs des projets financés. Des formations spécifiques seront également dispensées aux équipes pour garantir une mise en œuvre efficace de ce système, renforçant ainsi la capacité de la BIAT à soutenir des projets alignés sur les principes de durabilité.

L'un des axes majeurs de ce projet lancé en 2024 est l'intégration systématique des critères Environnementaux et Sociaux dans le processus d'octroi de crédit. Dès 2025, chaque demande de financement sera soumise à une évaluation E&S approfondie, permettant à la BIAT de sélectionner des projets alignés sur ses valeurs de durabilité. Cette intégration s'accompagnera de l'utilisation de check-lists et de grilles d'évaluation standardisées, garantissant une catégorisation et une analyse cohérente et objective des risques. En parallèle, la banque mettra en place un mécanisme de suivi post-octroi pour s'assurer que les projets financés respectent leurs engagements E&S tout au long de leur cycle de vie. Cette démarche renforcera non seulement la responsabilité de la BIAT en tant qu'acteur financier responsable, mais contribuera également à la transition vers une économie plus verte et inclusive.

Dans le cadre de ce projet, la BIAT a également initié une revue approfondie de sa politique Environnementale et Sociale (E&S). Cette revue permettra d'actualiser les objectifs stratégiques de la banque en matière de durabilité, en tenant compte des évolutions législatives locales et des meilleures pratiques internationales. La politique révisée, dont la finalisation est prévue pour 2025, mettra l'accent sur la promotion de projets à faible impact environnemental, la réduction de l'empreinte carbone et le respect des droits humains dans les chaînes d'approvisionnement. En outre, la BIAT renforcera son cadre de reporting pour mieux mesurer et communiquer les performances E&S, assurant ainsi une transparence accrue vis-à-vis de ses parties prenantes.

Refonte de la centrale des bilans

L'année 2024 a été marquée par une initiative stratégique d'envergure avec le lancement du projet de refonte de la centrale des bilans, élément fondamental de notre système de notation RISKPRO. Ce projet, dont l'objectif est de moderniser et d'optimiser notre infrastructure analytique, s'inscrit dans une démarche d'amélioration continue de nos processus de gestion des risques. La centrale des bilans, au cœur de notre dispositif d'évaluation financière, verra ses fonctionnalités renforcées afin d'assurer une plus grande précision des données, une intégration fluide et une performance accrue en matière de traitement de l'information. Cette refonte témoigne de notre volonté de maintenir un système robuste, fiable et conforme aux attentes des parties prenantes.

En parallèle, des travaux de calibration des modèles existants ont été engagés afin d'en parfaire l'efficacité et l'adéquation aux réalités actuelles du marché. Ces travaux, dont la finalisation est prévue pour 2025, permettront d'affiner notre capacité d'analyse prospective et de renforcer la pertinence de nos outils de gestion des risques. Ces avancées s'inscrivent dans une logique d'excellence opérationnelle et de pérennisation de notre leadership dans le secteur bancaire tunisien, tout en répondant aux attentes de nos clients et aux exigences réglementaires en vigueur.

Dispositif de surveillance du risque de crédit

Dans le cadre du renforcement du dispositif de surveillance du risque de crédit, plusieurs initiatives majeures ont été entreprises en 2024 :

- **Généralisation de la Watch List (WL)** : toutes les créances commerciales classées 0 et 1, conformément à la circulaire BCT 91-24, présentant un risque brut inférieur à 250mD, ont été intégrées à la WL.
- **Extension des critères de la WL** : toutes les créances classées 1 sont désormais systématiquement incluses dans la WL.
- **Automatisation sur RISKCONNECT** : le processus d'ajustement de la WL sur la plateforme RISKCONNECT a été lancé et est en cours d'exécution.
- **Marché des particuliers** : un système spécifique de mise en Watch List dédié au marché des particuliers est en cours de développement.

Lancement de la plateforme RISKONNECT

L'outil RISKONNECT a été créé courant dernier trimestre 2024 en remplacement du DGCNET pour améliorer et ajouter des nouvelles fonctionnalités, en particulier :

- La Gestion des réclamations relatives à un exercice de classification
- La Gestion des réclamations dans le cadre opérationnel (déclassement sur : T24, MXP, SED)
- Le Partage des tableaux de bords risques (suivi risque, production...)
- Le Pilotage et suivi de risque (Fiche de suivi d'engagements, liste des impayés...)

La prise en charge de la totalité des fonctionnalités de DGCNET sont en cours de développement par l'équipe Data risques et règles prudentielle.

Décommissionnement du Site Central

Le Site Central constitue un legs de l'ancienne architecture du système d'information financière de la BIAT. Il servait de moteur de calcul des règles prudentielles (classification, provisions, réservation d'agios ...) et opérait d'après une nomenclature de données et des paradigmes de fonctionnement qui ne correspondent plus à la nouvelle architecture introduite par T24, et le moment était de venu de refonder les mécanismes de calculs des règles prudentielles d'après ces nouveaux paradigmes et nomenclature, pour plus d'efficacité et de fluidité des processus. Ainsi, un programme de décommissionnement du Site Central a été initié en 2023 et dont la livraison finale est prévue pour 2024. La filière risque contribue à ce programme à travers le projet de moteur de classification et de provisionnement qui sont en cours de développement par l'équipe risque dont la livraison finale est prévue pour juin 2025.

Les provisions collectives

La BCT a procédé à la revue des modalités de calcul des provisions collectives afin d'assurer une meilleure couverture des risques latents sur les engagements courants ainsi que les engagements nécessitant un suivi particulier. Le resserrement appliqué visait également à amortir l'impact de la mise en place prochaine des normes IFRS en termes de provisionnement.

Les principaux ajustements retenus sont :

- Le taux de migration moyen par groupe de contreparties est estimé sur un historique de 7 ans les plus récents y compris l'année de référence et compte non tenu de l'année 2020

- La revue à la hausse du facteur de majoration des taux de migration historiques pour les groupes de contreparties suivants :

- Particuliers secteur privé : Crédits à la consommation 0,75%
- Particuliers secteur privé : Crédits à la consommation 0,5%
- Autres services y compris les agences de location de voitures 0,5%
- Industries agroalimentaires, y compris les oléfacteurs 0,5%
- Industries pharmaceutiques 0,25%
- BTP 0,25%
- Tourisme y compris les agences de voyage 0,25%
- Promotion immobilière 0,25%
- Commerce 0,25%
- Agriculture 0,25%

La nouvelle méthodologie s'applique à l'exercice 2024 et aux exercices ultérieurs.

Gestion Actif-Passif (ALM)

Les risques de liquidité et de taux sont gérés à la BIAT au niveau de l'entité ALM (gestion actif-passif) rattachée au département contrôle de gestion.

Le dispositif de gestion Actif-Passif (ALM) fait partie intégrante du dispositif global de gestion des risques et interagit avec l'ensemble de ses composantes dans un objectif de maîtrise adéquate de l'exposition aux différents risques bancaires (risque de taux, de liquidité et de change) tout en optimisant la rentabilité des fonds propres.

Ainsi la BIAT a un dispositif de gestion des risques qui joue un rôle important dans la stratégie financière et favorise une vision globale et en même temps détaillée des emplois et des ressources et de l'impact engendré par la variation de certains paramètres du marché.

La BIAT calcule mensuellement les indicateurs de mesure de ses risques ainsi que l'impact engendré par la variation des paramètres du marché (des stress test) conformément à la réglementation en vigueur, régie par la circulaire 2006-19 du 28 novembre 2006).

L'ALM prépare également les reportings prudentiels relatifs au risque de taux et au risque de liquidité conformément aux circulaires N°2017-06 et N°2018-10.

- Le risque de taux d'intérêt :

Actuellement, la gestion du risque de taux à la BIAT se base sur l'impasse de taux par maturité et sur les indicateurs stressés comme la sensibilité du MNI et la sensibilité de la valeur nette actuelle du bilan (VAN)..

Impasse de taux et sensibilité VAN

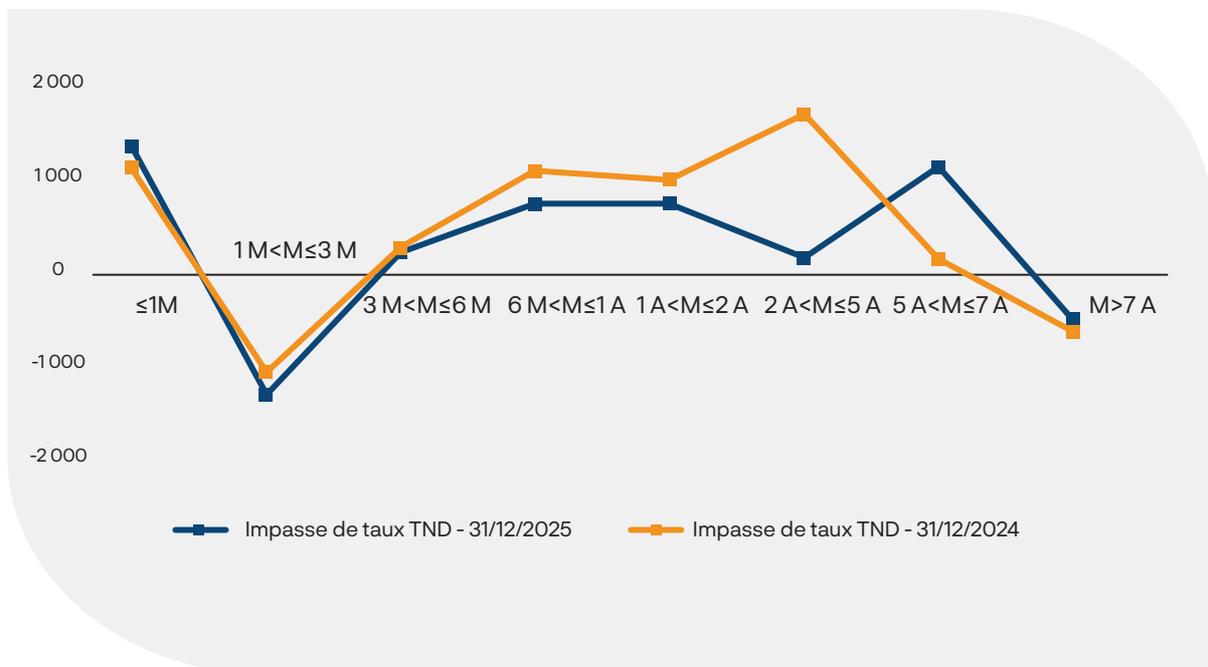
Au 31-12-2024, l'impasse globale de taux est de **4 658 MD** (la différence entre les encours à taux fixe de l'actif et du passif) :

- Une impasse en TND de **3 794 MD**
- Une impasse en EUR de **791 MD**
- Une impasse en USD de **73 MD**

La structure du bilan se caractérise par une production importante de crédits indexés sur le TMM et par des dépôts à taux fixe.

Au 31/12/2024 selon la nouvelle méthodologie de calcul adoptée depuis octobre 2023, Notre Gap de taux TND est de l'ordre **3 794 MD** avec une sensibilité de la VAN de l'ordre **54.4 MD** suite à la baisse de taux de **200 pb**.

Sur la base des orientations 2025, l'objectif c'est de réduire notre exposition en TND à l'ordre de **2 703 MD** fin 2025 avec une sensibilité VAN de l'ordre **38.0 MD** suite à la baisse de taux de **200 pb**.



Sensibilité MNI TND :

Au 31/12/2024, la sensibilité MIN, est de l'ordre de 84,2 MD avec un ratio sensibilité / MIN de 9,31%,

Sur la base des orientations 2025, l'objectif c'est de réduire la sensibilité à un niveau de 81,4 MD avec ratio sensibilité / MIN de 7,85%.

- Le risque de liquidité :

Au 31/12/2024, la BIAT affiche un ratio de liquidité LCR de 511%.

Depuis Décembre 2022, le niveau du ratio LCR est largement supérieur à la limite inférieure exigée par la BCT (100%).



L'excédent de liquidité constaté au niveau du ratio LCR est de 3 041 MD.

11

—

**POLE BANQUE
DE DETAIL**

11. Pôle Banque de détail :

Au cœur des métiers de la BIAT, la Banque de Détail est organisée pour servir la clientèle des Particuliers, Professionnels qu'elle soit résidente ou non résidente ainsi que la clientèle des Très Petites et Moyennes Entreprises. Banque universelle et de proximité, elle s'organise autour d'un réseau de 204 agences couvrant l'ensemble du territoire tunisien. La Banque de Détail est organisée en 14 zones structurées autour de 4 Directions Régionales, ce qui répond à la volonté de renforcer la proximité avec la clientèle et lui assurer la meilleure prise en charge.

L'optimisation du modèle organisationnel et l'ajustement du modèle de pilotage la Banque de Détail se sont poursuivis en 2024 en réponse aux ambitions et au contexte 2025 tout en poursuivant l'effort déployé pour assurer la transformation digitale.

La Banque de Détail est ainsi désormais aussi structurée par Directions de Développement des Marchés « Particuliers et Professionnels » et « Petites & Moyennes Entreprises » qui travaillent en étroite collaboration avec le Réseau en vue de consolider de façon pérenne le positionnement de leader sur tous les marchés et à destination de toute la clientèle.

La Banque de Détail c'est aussi des Directions en Central qui jouent le rôle de support au réseau et aux Directions de marché, pour les volets : Marketing & transformation digitale, Communication Commerciale, Qualité & Relations Clientèles ainsi que l'Animation Commerciale, le tout pour supporter et conduire les différents projets transverses et piloter l'activité commerciale de la Banque de Détail. La Direction Exploitation & transformation Réseau complète le dispositif du Pôle pour accompagner le réseau pour les besoins en ressources humaines, logistique ou formation et aussi pour piloter la conduite du changement dans le cadre des divers projets transverses de la Banque de Détail.

Dans le cadre de sa vision de relation multicanale servant le client à tout moment et en toute sécurité, le réseau d'agences est renforcé par une panoplie de canaux alternatifs : web Banking, mobile Banking, espaces libre-service, automates bancaires, Centre de Relations Clients...

Par ailleurs et grâce à une équipe professionnelle et spécialisée déployée sur tout le dispositif ci-dessus cité, la Banque de Détail accompagne et conseille quotidiennement près de **956 000 clients particuliers** (y compris les Tunisiens Résidents à l'Étranger), professionnels et entreprises dans la

gestion de leurs activités bancaires courantes et dans la réalisation de leurs projets.

Concernant le volet offre, la clientèle de la Banque de Détail bénéficie d'une gamme complète de produits et services répondant à l'ensemble de ses besoins bancaires et financiers : banque au quotidien, services de banque à distance, épargne, placements, crédits à la consommation, crédits immobiliers, assurance, financement de l'investissement, financement du cycle d'exploitation, opérations à l'international...

La Banque de Détail fournit également, à travers le réseau d'agences, un support opérationnel aux activités déployées au profit des grandes entreprises et des institutionnels, ainsi qu'à celles de la Banque de Financement et d'Investissement.

Concernant les réalisations, la Banque de Détail a connu en 2024 un développement satisfaisant de son activité grâce à sa capacité de résilience et à la mobilisation exceptionnelle de ses collaborateurs. Grâce à des plans d'action adaptés, les objectifs sur ses principaux agrégats d'activité ont été atteints et même dépassés sur certains indicateurs.

Au-delà de ce qui précède, l'année 2024 a été surtout marquée pour la Banque de Détail par la poursuite de la mise en œuvre de la nouvelle stratégie commerciale fixée en 2022 pour la période triennale 2023-2025, avec une ambition optimale et transverse de consolider la position de leader de la banque sur les marchés / segments stratégiques et accompagner la banque dans sa transformation digitale.

L'année 2024 a été aussi caractérisée par de nouvelles obligations réglementaires importantes : mise à jour des conditions de banques, chantiers autour de la commercialisation et la tarification des services financiers, en plus de la nouvelle loi sur les chèques.

Plusieurs chantiers ont ainsi été poursuivis ou lancés en 2024 :

- Généralisation du nouveau concept d'agences,
- Collaboration avec les filiales autour du lancement d'offres spécifiques,
- Prise en charge des recommandations sur l'offre dans la feuille de route : offre non bancaire, adaptation de l'offre digitale, ...
- Mise en place des recommandations / obligations réglementaires :

- Circulaire BCT 2024-02 relative aux conditions de commercialisation et de tarification des produits et services financiers
- Circulaire BCT 2024-03 relative à la révision des commissions bancaires
- Loi 2024-41 relative notamment à l'utilisation des chèques
- Extrait de compte : ajout des formats de téléchargement ; MT940, CFNOB et SYLK
- Affichage des comptes favoris
- Soumission des virements unitaires SGMT pour autorisation agence.
- Affichage de la liste et des extraits de comptes (Application mobile).

MARKETING & DEVELOPPEMENT DIGITAL :

L'année 2024 a vu la poursuite du développement commercial de l'offre digitale gratuite « MyBIAT » pour les clients Particuliers et Professionnels.

Près des ¾ des nouvelles entrées en relation de 2024 sur cette cible ont été accompagnées d'un équipement MyBIAT et l'équipement total de la clientèle de détail a atteint plus de 47% (contre 33 % à fin 2023) des clients éligibles.

Concernant l'offre digitale « MyBIAT Corporate », et à l'issue d'une phase bêta-test réussie, l'année 2024 a été marquée par le lancement public de cette plateforme qui compte à fin décembre 2024 plus de 8.700 clients utilisateurs. La migration en cours des clients « BIATNET Business » vers MyBIAT Corporate se poursuivra dans ce cadre jusqu'à la couverture totale par la nouvelle offre et la suspension des deux services « Multivir » et « BIATNET Business ».

Diverses actions marketing et commerciales de nature opérationnelle ont par ailleurs été lancées en 2024 en support à l'activité des agences, parmi lesquelles nous citons en particulier :

☐ Enrichissement & aménagement de l'offre de produits & services :

- Enrichissement du périmètre fonctionnel « MyBIAT Retail » (version mobile) sur la base des retours clients : Recharge téléphonique Orange / Amélioration de l'expérience utilisateur pour le paiement des factures STEG & SONEDE / Recharge abonnement Tunisie Autoroutes
- Evolution fonctionnelle de « MyBIAT Corporate » :
- Consultation des Titres de Commerce Extérieur
- Téléchargement de l'extrait TCE (Idem extrait SMI)
- Gestion des valeurs : consultation des effets à payer

• Réaménagement du « Pack Business » à travers sa déclinaison en deux variantes :

- « Pack Business Gold » dédié aux PME et reprenant des composantes du Pack Business initial avec l'intégration de MyBIAT Corporate en remplacement des produits de banque en ligne BIATNET Business et Multivir.
- Lancement du « Pack Business » destiné aux TPE et offrant des produits de gestion de l'activité adaptés aux besoins des TPE ainsi que des tarifs préférentiels sur certaines conditions de banque.
- Réaménagement du « Pack Startup » destiné aux startups labellisées avec l'intégration de MyBIAT Corporate en remplacement de BIATNET Business
- Lancement de la nouvelle offre de bancassurance « Assistance Local Professionnel » offrant aux clients équipés de Pack Pro Santé ou de Pack Business une prestation de service de dépannage (Plomberie, vitrerie, électricité ou serrurerie) suite à un événement survenu au niveau du local professionnel.
- Offre aux titulaires de cartes VISA internationales du service « Smart Delay » leur permettant d'accéder aux lounges d'aéroports en cas de retard de leur vol
- Campagne « Cash Back cartes internationales VISA » visant à encourager, développer et ancrer durablement le réflexe de paiement par carte en gratifiant les clients qui effectuent des paiements à l'international d'un cash back sur les montants d'utilisation
- Mise en place des dispositions réglementaires prévues par la Circulaire 2024 - 02 :
 - Rédaction de la politique commerciale et tarifaire
 - Mise à jour du relevé de compte par de nouvelles mentions réglementaires
 - Instauration d'un nouveau relevé des commissions relatif à l'année écoulée qui sera mis à la disposition des clients courant le mois de janvier

- Instauration d'un nouveau processus pour la remise de la main levée au client dans le mois qui suit le paiement du crédit
- Suivi du délai de mise en place des crédits à l'immobilier et à la consommation avec une requête permettant de suivre le délai réglementaire restant pour la prise de décision
- Ajout d'une indication au niveau des tableaux d'amortissement des crédits à taux variable avec l'impact de la majoration du taux d'intérêt de 1 %
- Elaboration d'une plateforme pour l'édition des documents précontractuels, document à remettre au client avant tout acte de vente
- De nouveaux partenariats ont été également conclus en 2024 pour renforcer l'avantage concurrentiel de la banque sur certains créneaux d'activité stratégiques avec une meilleure prise en charge des clients, à l'instar du partenariat avec la plateforme immobilière « Fi Dari » qui propose des annonces immobilières accompagnées de simulateur de crédits et se distingue par l'utilisation de l'Intelligence Artificielle dans la gestion et le tri des annonces ainsi que la mise en place du concept de la visite virtuelle en 3D.

COMMUNICATION COMMERCIALE :

Le volet communication commerciale prend de plus en plus d'ampleur d'année en année pour la Banque de Détail avec un objectif de présence tout au long de l'année à travers les médias classiques et les médias digitaux et une mise en avant des produits et services phares ainsi que l'offre conseil de la banque et ce avec un discours adapté et spécifique à chaque segment de clientèle.

Ainsi, la communication commerciale de la Banque de Détail de 2024 a englobé les campagnes suivantes :

- Campagne « Ma banque, mon lifestyle » à l'attention des Jeunes & Jeunes Actifs et mettant en exergue les offres de Daily Banking leur permettant de gérer leurs comptes et opérations bancaires en toute souplesse et au d'une manière adaptée à leur style de vie
- Campagne « Concours MyBIAT » visant à encourager la souscription et l'utilisation de l'offre digitale MyBIAT, avec des cadeaux de valeur à la clé
- Campagnes « Centre de Relations Clients - CRC » & « Espaces Libre-Service Bancaire » mettant en valeur la richesse et l'étendue des canaux alternatifs mis à la disposition de la clientèle en vue de lui assurer une qualité de service optimale et un confort maximal dans sa relation bancaire avec la banque.
- Campagnes TRE (Tunisiens Résidents à l'Etranger) :
 - o La campagne estivale annuelle TRE a été axée cette année autour du 15ème anniversaire de la marque BIAT Tounessna sous le thème « A chaque pas, Tounessna est là », une campagne qui reflète l'engagement profond et constant envers cette clientèle stratégique et destinée à mettre en valeur aussi bien les offres de produits / services que la prise en charge et le conseil personnalisé destinés à les accompagner dans la réalisation de leurs divers besoins et projets en Tunisie.
 - o Les campagnes tout au long de l'année via les canaux digitaux visant à assurer une proximité permanente avec les TRE de par le monde (particulièrement ceux de France, du Canada et des pays du Golfe),
 - o Par ailleurs une présence importante a été assurée le long de l'année auprès des TRE via la participation aux principaux événements organisés à l'attention de cette communauté dans certains principaux pays d'accueil, ce qui a permis de mettre en valeur les offres dédiées ainsi que l'accompagnement et le conseil mis en place par la banque en faveur des TRE. Cette présence a été assurée à travers la participation de notre filiale « BIAT France » aux événements dédiés aux TRE en France et aussi avec une première participation à un salon immobilier tunisien dédié aux TRE à Ryadh en Arabie Saoudite. Cette dynamique événementielle s'inscrit dans la stratégie de la BIAT d'accompagner ses clients Tunisiens Résidents à l'Etranger avec le même niveau d'excellence dans leurs pays de résidence tout en consolidant son rôle d'acteur bancaire clé dans l'accompagnement des TRE en Tunisie.
- Campagne de lancement public de « MyBIAT Corporate » mettant en valeur les principaux avantages de cette nouvelle offre dans la gestion de l'activité bancaire de l'entreprise : souplesse, maîtrise, efficacité et sécurité.
- Campagne « BIAT Entreprises » destinée à marquer et consolider l'ancrage de notre positionnement en tant que Banque de référence pour la PME en mettant en valeur aussi bien nos principaux engagements (Proximité, Accompagnement & Conseil) que nos atouts (Expertise & Innovation) sur ce marché de clientèle.

QUALITE & RELATIONS CLIENTS :

L'axe Qualité, au cœur de la stratégie commerciale de la banque, est mis en avant à travers un dispositif complet :

- Le Centre de Relations Clients - CRC
- L'équipe support « MyBIAT Corporate »
- Les études de clientèle

➤ Activité CRC :

L'année 2024 été marquée par la prise en charge totale des appels de toutes les agences du réseau par le CRC. Les conseillers CRC ont ainsi pris en charge :

- près de 450.000 appels téléphoniques, soit une évolution de 18 % par rapport à 2023.
- près de 2.500 réclamations et 240.000 demandes d'assistance et d'informations émanant des clients et des non clients.

➤ Equipe support « MyBIAT Corporate » :

Des conseillers chevronnés sont dédiés à la prise en charge des requêtes des clients Entreprises relatives à l'offre digitale MyBIAT Corporate.

En 2024, près de 8.000 requêtes émanant ont été prises en charge et traitées par ce support dédié à travers divers canaux mis à la disposition de cette cible stratégique : ligne téléphonique groupée, adresse e-mail dédiée, messagerie de MyBIAT Corporate.

➤ Etudes clientèle :

La Qualité a été étudiée et analysée à travers diverses études clientèle permettant de faire un point de la situation et de faire ressortir les principaux constats pour dégager des pistes d'amélioration et des leviers de développement de la qualité de service et de la prise en charge auprès de tous marchés et segments de clientèle.

Ainsi, les études suivantes ont été lancées en 2024 :

- Reconduction de l'étude « Clients Mystères » au niveau des agences afin d'évaluer le gap entre la qualité de service fournie et les standards de qualité exigés par la BIAT, et ce à une fréquence d'une visite par agence et par mois, soit 2.436 visites clients mystères réalisées en 2024. Le

score global banque mesurant l'évaluation de la qualité de service au niveau des agences a évolué positivement en passant de 88 % en 2023 à 98 % en 2024

- Lancement d'une nouvelle étude visant à évaluer la satisfaction clientèle relative à deux principaux parcours clients : « Entrée en relation » et « Obtention d'un crédit à la consommation ». Cette nouvelle étude, réalisée à travers des questionnaires administrés par téléphone par les conseillers CRC, marque le début de l'élargissement du périmètre d'activité du CRC et la montée en compétence des conseillers CRC. Près de 8.300 questionnaires ont ainsi été administrés, couvrant la totalité des agences du réseau et la majorité des commerciaux. Le score global de satisfaction de l'année 2024 s'est établi à 84 %.
- Bilan de satisfaction PME – Première étude quantitative de satisfaction pour la clientèle « Entreprises », achevée au mois de décembre 2024 et dont les principaux insights seront présentés en 2025 aux principales structures concernées notamment pour alimenter la stratégie commerciale à destination de ce marché

EXPLOITATION ET TRANSFORMATION RESEAU

A. Conduite de changement et transformation réseau

1. Transformation digitale :

La transformation digitale a été un pilier fondamental en 2024, avec plusieurs initiatives marquantes :

- MyBIAT Corporate : Organisation de formations ciblées et conception de simulations pratiques à l'attention du réseau, accompagnées de vidéos explicatives pour les commerciaux. Des ateliers de co-création avec les clients ont par ailleurs permis de prioriser les évolutions futures de la plateforme.
- Digitalisation des rendez-vous en Agence : L'outil "Mon RDV BIAT" a été étendu à un nouveau lot de 65 agences, permettant une meilleure gestion des files d'attente et une optimisation de la prise en charge clients.
- Contribution dans l'avancement du projet de l'ouverture de compte en ligne.
- Revue des indicateurs TRPP digitaux qui a permis de challenger les agences sur l'équipement des

clients en cartes et l'utilisation des automates et la transformation des livrets en cartes.

2. Développement du réseau :

Poursuite de la reconversion des agences selon le nouveau concept lancé en 2022 :

- Reconversion de 37 agences selon le nouveau concept, avec un accompagnement complet dans leur processus de changement.
- Transfert de 20 agences vers des sites de repli.
- Mise en production d'une nouvelle version de l'application IBANSYS.
- Remplacement de 62 DAB anciens permettant d'améliorer la disponibilité et la fiabilité des services
- Généralisation de la solution de gestion de la file d'attente « Mon Rendez-vous BIAT » dans les 65 agences choisies

B. Exploitation Réseau :

- Une gestion proactive des départs a été assurée et a permis de limiter leur impact sur l'activité du réseau
- 181 collaborateurs ont bénéficié de mobilités internes en 2024, ce qui a permis de répondre aux besoins opérationnels tout en optimisant la répartition des effectifs entre les agences.
- 309 commerciaux ont été intégrés au Réseau
- 103 collaborateurs ont bénéficié de programmes de montée en compétences qui ont permis d'évoluer vers des postes à responsabilités accrues ou nécessitant des expertises spécifiques.
- Un programme de préparation de pépinières a été mis en place pour les futures montées en compétences afin de répondre aux besoins stratégiques du Réseau et a touché 59 collaborateurs issus des équipes commerciales et transactionnelles.

C. Optimisation des process

1. Rationalisation des process et des opérations :

- Gestion des saisies-arrêts : Centralisation des dossiers dans des boîtes mail dédiées, accélérant leur traitement et réduisant les délais.

- Affiliation TPE et E-Commerce : Amélioration des processus pour une gestion plus rapide et plus efficace des dossiers.

2. Suivi et pilotage :

Mise à la disposition du Réseau de :

- Tableaux de bord hebdomadaires pour assurer un suivi précis de l'activité des DAB, GAB et bornes.
- Listes de ciblage pour les opérations transposables.

3. Conformité réglementaire :

- Conformément à la loi N°2024-41, les systèmes informatiques ont été adaptés et des formations ont été organisées pour garantir une transition fluide.
- Une campagne d'identification et de normalisation des comptes d'association non conformes à la réglementation en vigueur a été lancée en vue de les assainir et de garantir leur fiabilité. En collaboration avec le Contrôle Général, une analyse des comptes des associations a été menée pour détecter les irrégularités et les non-conformités. Une mise en place de mesures correctives a par ailleurs été effectuée pour rectifier les comptes identifiés comme non conformes.

D. Résilience et performance :

- Contribution à la réalisation des tests de performance, notamment dans le cadre du Plan de Continuité d'Activité (PCA T24 Secours), dans un objectif d'assurer la résilience des opérations.
- Modélisation, identification et désignation des attachés commerciaux appelés à occuper le nouveau rôle « Attaché commercial en charge du contrôle pour les agences Classe 3 »

ACTIONS SPECIFIQUES MARCHES DE CLIENTELES :

A. Marché Clientèle TPME

- Rencontres clients autour de la thématique de la couverture des risques de change :

Dans la continuité des rencontres organisées en 2023 et dans le cadre l'engagement de la BIAT auprès de

sa clientèle TPME, une série de rencontres régionales avec la clientèle TPME ont été organisées dans les régions de Tunis, Sousse et Sfax sur la thématique de la couverture des risques de change. Ces rencontres ont permis d'exposer et de vulgariser les solutions innovantes proposées par la salle des marchés BIAT et destinées à accompagner les entreprises dans la gestion des risques de change.

• Participation au Salon de l'Entreprise :

La BIAT a pris part à la 11ème édition du Salon de l'Entreprise organisé à Sfax, en partenariat avec l'APII, le Centre d'Affaires de Sfax et la Chambre de Commerce et d'Industrie de Sfax.

Cette participation a permis de mettre en avant l'offre de la banque dédiée aux TPME et aux start-ups innovantes, tout en favorisant le networking et la création de synergies avec un large éventail d'acteurs économiques.

• Consolidation du partenariat et du dispositif de synergie avec « Assurances BIAT » :

Un nouveau dispositif visant à optimiser la collaboration sur la filière TPME a été mis en place avec les objectifs suivants :

- Élargir l'offre dédiée aux PME
- Renforcer l'approche conseil en intégrant le diagnostic et l'expertise en assurances.
- Mieux couvrir les risques financiers des PME, qu'il s'agisse de financements de l'investissement ou du cycle d'exploitation.
- Assurer un transfert de compétences et développer les expertises de la filière commerciale en charge des PME.

Ce projet repose sur une collaboration étroite entre les équipes commerciales de la BIAT et celles d'Assurances BIAT, facilitée par une mise en relation directe avec les clients PME.

Une première phase pilote a ainsi été lancée en 2024 et une deuxième phase pilote sera lancée en Janvier 2025 avec un élargissement du périmètre.

• Certificat Professionnel du Conseiller Entreprise :

Lancement de la 2ème cohorte du Certificat Professionnel du Conseiller Entreprise, dans le cadre

de la stratégie de développement et de montée en compétence des Conseillers PME

B. Marché Clientèles Particuliers & Professionnels

L'année 2024 a été riche en projets dédiés au drainage de nouvelles opportunités de développement ciblées et au renforcement du positionnement de la Banque pour les profils de clientèle prometteurs ou en quête de personnalisation, diversification et innovation et ce à travers :

- Le renforcement et le développement des compétences des Chargés de Clientèle patrimoniale, Chargés de Clientèle et des Attachés commerciaux montés en compétence, avec le lancement du deuxième Parcours certifiant « Cohorte 2 ».
- La consolidation du dispositif de synergie avec les filiales « Assurances BIAT » et « Tunisie Valeurs » pour ancrer l'image du groupe autour de l'excellence,
- Le développement commercial ciblé et de qualité grâce à la multiplicité et la variété des canaux exploités, à travers :
 - L'animation et la consolidation des partenariats stratégiques avec certains corps de métiers stratégiques (Experts Comptables, Pharmaciens, Dentistes, Architectes d'intérieur) et des associations d'étudiants en médecine.
 - L'organisation et/ou la participation active et innovante dans des congrès, événements professionnels, culturels et artistiques touchant notre clientèle patrimoniale.
 - L'organisation et la participation active dans des événements touchant les jeunes à potentiel, les étudiants et salariés.
 - L'organisation et l'animation au niveau de chacune de nos Régions, de Tables Rondes sous les thèmes de fiscalité, la nouvelle réglementation des chèques et l'investissement en immobilier.

L'année 2024 a été par ailleurs été marquée par l'ouverture du troisième Espace Premium de la BIAT à travers une première vitrine Premium Régionale à Sfax au niveau de l'agence « Sfax Gremda ». Ce nouvel Espace vient compléter les espaces déjà ouverts à Tunis à la Marsa et au Lac.

12 — RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE

Engagement de la BIAT en faveur de la culture, le sport et la santé

La BIAT a renforcé son engagement à l'égard de la société. Cette démarche de responsabilité sociétale s'est concrétisée par diverses initiatives ayant eu lieu dans la capitale et les régions, notamment en faveur de la culture et l'art, le sport, la santé publique ainsi que le patrimoine national.

La BIAT soutient le festival international de jazz du Kef – Sicca Jazz : la BIAT a renouvelé sa confiance à Sicca Jazz, le festival international de jazz du Kef qui célèbre la musique et l'art dans toute leur diversité et leur splendeur. En plus de son soutien aux concerts à la Casbah et au Centre des Arts Dramatiques du Kef, la BIAT a pris sous son aile quatre résidences artistiques ayant donné lieu à de nouvelles compositions d'albums de groupes tunisiens. Elle a aussi parrainé des concerts auxquels le public a pu assister gratuitement sur l'emblématique Place Sidi Bou Boumakhlouf du Kef.

La BIAT soutient le handisport : la BIAT a renforcé son implication dans la vie sportive à travers un nouveau partenariat avec la Fédération Tunisienne des Sports pour Handicapés. A travers ce partenariat, la BIAT a parrainé trois jeunes athlètes en situation de handicap physique pour soutenir leurs ambitions de participer aux grandes compétitions internationales, notamment les Jeux Paralympiques de Paris 2024 et le Championnat du Monde d'Athlétisme de Kobe 2024 au Japon.

La BIAT soutient le semi-marathon « Run In Carthage » : la BIAT a poursuivi sa collaboration avec l'association Megara pour la Jeunesse en soutenant la 8ème édition du semi-marathon « Run In Carthage » qui a eu lieu à Carthage et ses environs. Il s'agit d'un rendez-vous sportif annuel abritant deux courses à pied, une première sur un parcours de 18 Km entre les hauteurs de Sidi Boussaid et la plaine de Carthage, dédiée aux coureurs de haut niveau et une deuxième de 6 Km avec le même point de départ et dédiée aux amateurs.

La BIAT soutient la campagne de sensibilisation et de vaccination contre la rage « Stop la rage ! » : très attentive à l'évolution du fléau de la rage en Tunisie, la BIAT s'est associée au Festival Envirofest pour soutenir la campagne de

sensibilisation et de vaccination contre la rage. Il s'agit d'une campagne nationale de lutte contre la rage, en marge du festival Envirofest et en partenariat avec la Direction des Soins de Santé de Base (DSSB) du Ministère de la Santé Publique. Lancée sous le slogan « Stop la rage ! », cette campagne a combiné à chaque étape de la tournée du festival Envirofest, des ateliers de sensibilisation contre la rage, ciblant en particulier les enfants et une campagne de vaccination des animaux domestiques.

Engagement de la BIAT en faveur de la valorisation du patrimoine de la ville de Tunis

La restauration de l'immeuble Disegni

Attirée par son histoire et par son style architectural, la BIAT a procédé à l'acquisition et la restauration complète de l'immeuble Disegni qui se situe en face de l'entrée du siège de la BIAT, sur la Rue Radhia-Haddad (ancienne rue de Yougoslavie).

Dessiné par l'architecte Auguste Peters, l'édifice a été construit en 1908 pour le compte d'Adolphe Disegni, une personnalité du monde de l'immobilier.

En 2000, les façades de cet immeuble iconique, un des plus remarquables de la ville, ont été classées au patrimoine tunisien par l'Institut National de Patrimoine (INP).

Dès son acquisition, une équipe d'architectes, d'ingénieurs et de concepteurs, pilotée par une équipe de la BIAT, a été constituée avec l'objectif de restaurer l'immeuble en gardant son cachet d'origine tout en lui donnant une fonctionnalité moderne et dans l'air du temps.

Le projet a été réalisé en collaboration avec l'Institut National du Patrimoine (INP) et l'Association de Sauvegarde de la Ville de Tunis (ASM). Certains ouvrages intérieurs emblématiques de ce bâtiment ont été conservés et restaurés comme témoignage du passé. Dans le respect de la charte d'Athènes tous les éléments constructifs rajoutés sont réalisés dans un style contemporain épuré permettant la lisibilité claire de la temporalité de chaque élément architectonique.

Financement et pilotage de de projets nationaux d'envergure

Dans le cadre de la politique nationale tunisienne, la BIAT s'est engagée à financier et à piloter la réalisation de plusieurs projets nationaux. Ces projets nationaux s'inscrivent dans le cadre de la responsabilité sociétale déployée depuis plusieurs années par la BIAT et sa Fondation.

Projet de rénovation de la piscine municipale du Belvédère : la BIAT a procédé à la réhabilitation et à la restauration à l'identique de la piscine municipale du Belvédère. En plus du financement, la banque a assuré le pilotage et le suivi des travaux, en dédiant une équipe d'experts qui a travaillé en étroite collaboration avec le Génie Militaire, les acteurs des autorités publiques et des entreprises spécialisées et locales garantissant ainsi une restauration fidèle et de haute qualité. Grâce à cet engagement, la piscine a retrouvé son éclat d'antan, tout en répondant aux normes de sécurité et de confort modernes.

Les travaux ont inclus la modernisation des installations, l'amélioration des systèmes de filtration et de chauffage, ainsi que la mise en place de nouvelles zones de loisirs et de détente. Ces améliorations permettront aux résidents de profiter d'un espace aquatique moderne et sécurisé, répondant aux normes internationales.

Parallèlement, la BIAT a également pris en charge la réhabilitation complète de la Place Pasteur qui a retrouvé sa beauté d'autrefois. La place Pasteur a été entièrement réaménagée pour offrir un espace public convivial et fonctionnel. Les travaux ont porté sur la réhabilitation des espaces verts, la rénovation des fontaines, l'installation de nouveaux bancs et éclairages modernes et durables et le rafraichissement complet du marbre dans les allées pour recréer des zones piétonnes agréables.

Projet de rénovation et de réhabilitation de la maison de la culture Ibn Khaldoun : la BIAT a joué un rôle crucial dans la réalisation de ce projet de réhabilitation et de restauration. En plus du financement, la banque a assuré le pilotage et le suivi des travaux, en affectant une équipe d'experts qui a travaillé en étroite collaboration avec le Génie Militaire, le Ministère des Affaires Culturelles et des entreprises spécialisées et locales garantissant ainsi une restauration fidèle et des équipements à la pointe de la technologie. Grâce à ce projet national, la Maison de la Culture Ibn Khaldoun a retrouvé ses lettres de noblesse, tout en répondant aux nouvelles normes techniques pour les activités de cinéma, de

théâtre, de danse et d'organisation de conférences, d'expositions et d'événements nationaux et internationaux.

Initiatives sociétales de la Fondation BIAT

Créée en mars 2014, la Fondation BIAT accompagne la jeunesse tunisienne afin de réduire les inégalités sociales, de soutenir la création et la diversité culturelle et la promotion de l'entrepreneuriat chez les jeunes à travers trois axes principaux : l'éducation, la culture et l'entrepreneuriat. La Fondation BIAT est une traduction concrète et pérenne de l'engagement citoyen et de la démarche de responsabilité sociétale de la BIAT. Elle a réussi à s'imposer depuis 2014 en tant qu'acteur incontournable pour la promotion de la jeunesse à travers l'excellence, la citoyenneté et l'ouverture culturelle.

Plusieurs projets ont été menés au sein de la Fondation BIAT dans le domaine de la culture avec pour objectif de soutenir la formation et la professionnalisation des acteurs culturels dans des disciplines diverses et participer à la mise en valeur du patrimoine culturel tunisien.

La Fondation BIAT est également active dans le domaine de l'éducation pour accompagner les jeunes à travers des programmes favorisant l'égalité des chances, la prévention de l'abandon scolaire, la promotion des valeurs d'excellence et le développement de la créativité.

En une dizaine d'années, plus de 90 000 bénéficiaires ont pu profiter directement des projets de la Fondation BIAT à travers des actions directes en faveur de jeunes pour essayer de les armer de compétences, d'ouverture culturelle, d'un esprit entrepreneurial et pour les accompagner dans l'excellence et la citoyenneté.

En 2024, la Fondation BIAT a poursuivi le déploiement de ses projets en faveur du développement durable et inclusif pour renforcer l'engagement de la BIAT. Ses actions couvrent des domaines essentiels tels que l'éducation, la culture et la préservation du patrimoine.

Réhabilitation de neuf établissements éducatifs publics : la Fondation BIAT, en coordination avec le Ministère de l'Education, a piloté la réhabilitation de 9 structures éducatives publiques dans les gouvernorats de Tunis et de l'Ariana. Le projet a été mené en étroite collaboration avec une équipe pluridisciplinaire de la BIAT qui a mis à profit son temps, son expertise et ses compétences pour la réalisation des rénovations dans des délais très courts.

L'intervention de la Fondation BIAT s'est faite auprès de 9 établissements éducatifs désignés par le ministère de l'Education au profit de près de 6 300 élèves et lycéens :

1. Lycée Sijoumi - 1360 lycéens
2. Collège Mellassine - 333 collégiens
3. Collège Sijoumi Mellassine- 519 collégiens
4. Ecole primaire Bab Khaled - 67 élèves
5. Ecole Primaire Najah - 101 élèves
6. Ecole primaire 2 mars - 513 élèves
7. Collège Rafaha à Mnhla - 543 collégiens
8. Lycée Raoued – 1630 lycéens
9. Lycée Ennasr – 1200 lycéens

Les travaux ont permis de rénover en profondeur les infrastructures scolaires, comprenant la remise à neuf des bâtiments, la réfection de la peinture, la rénovation des menuiseries et des installations électriques, ainsi que la construction de sanitaires et l'aménagement de terrains de sport. En plus de ces améliorations physiques, la Fondation BIAT a équipé des laboratoires informatiques, aménagé des salles de lecture et bibliothèques, tout en prévoyant l'organisation d'ateliers interactifs et ludiques. Ces ateliers visent à développer chez les élèves des compétences essentielles telles que la créativité, l'esprit d'équipe, l'autonomie et la confiance en soi.

Promotion de l'excellence dans l'éducation : la Fondation BIAT poursuit le projet Generation Leaders en faveur des bacheliers brillants :

Le projet Generation Leaders a été initié par la Fondation BIAT en 2014 en faveur des bacheliers brillants en vue de les accompagner sur le chemin de l'excellence. Il s'agit d'un programme structuré en 3 volets : des formations et ateliers pour améliorer leurs compétences en soft skills et hard skills, organisation d'événements à thème en vue promouvoir une ouverture d'esprit et de développer le networking et octrois de bourses d'études tout au long de leur parcours académique.

A ce jour, 200 bacheliers ont pu bénéficier de ce programme et 6 promotions ont suivi ce cursus. En

2024, la Fondation BIAT a procédé à la sélection de la sixième promotion, constituée de 20 nouveaux bénéficiaires, à travers une plateforme et passage devant le jury de la Fondation BIAT. La sélection était tributaire de l'implication sociale des candidats, et de leurs résultats académiques.

Valorisation du patrimoine immatériel : projet « La Tunisie à Table »

La Fondation BIAT a poursuivi son engagement en faveur de la valorisation du patrimoine immatériel tunisien et ce, en ligne avec les objectifs de la BIAT. Elle a entrepris le projet d'élaboration d'une série de livres d'art culinaire pour témoigner de la richesse du patrimoine immatériel tunisien et préserver sa mémoire. Le premier tome de cette série de livres intitulé « La Table du Nord » a été lancé fin 2023. Il constitue une invitation à la découverte du Nord de la Tunisie à travers son patrimoine culinaire raconté par ses Hommes.

En 2024, l'édition du deuxième tome a été menée à terme. Intitulé « La Table de Côte », ce tome est une exploration culinaire de la Côte Est de la Tunisie, du Cap Bon à Mahdia et une invitation à plonger dans l'art de vivre serein et joyeux des habitants de la Côte.

Ces livres sont bien plus qu'un inventaire, ils préservent l'héritage culinaire tunisien et un savoir-faire unique. Ils révèlent aussi l'authenticité de la Tunisie et racontent son histoire à travers les générations.

Découverte du monde professionnel

Avec le projet « Découverte du monde professionnel », la Fondation BIAT vise à apporter aux étudiants des universités partenaires, la réalité de l'univers des métiers, permettant d'élargir et de compléter leurs connaissances théoriques.

Ainsi, la Fondation BIAT a organisé des visites d'entreprises ou de sites dont les programmes ont été préparés au préalable par les écoles et universités. A ce jour, plusieurs sorties ont été concrétisées permettant aux étudiants de découvrir des sites et des grandes entreprises, des barrages, points de glissement, Centrales d'électricité, des parcs éoliens, des entreprises d'énergie solaire, les thermes de Zaghouan, des industries automobiles, aéronautique,...